

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

Triple diplôme de Master en communication politique internationale
et risques démocratiques – CORIS

Construction médiatique du terme radicalisation dans la presse écrite belge francophone : cadrages dominants et évolutions

Analyse qualitative diachronique dans Le Soir, La Libre Belgique et L'Avenir (2016-2025)

Auteure : Thaïs Elbartal

Promoteur(s) : Mme Sandrine Roginsky

Année académique 2025-2026

Construction médiatique du terme radicalisation dans la presse écrite belge francophone : cadrages dominants et évolutions

Analyse qualitative diachronique dans Le Soir, La Libre Belgique et L’Avenir (2016-2025)

Auteure : Thaïs Elbartal

Promoteur(s) : Mme Sandrine Roginsky

Année académique 2025-2026

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de l'auteur-e et ne sauraient en aucun cas engager le directeur/la directrice de mémoire ou les établissements qui coportent le master CORIS.

Remerciements

Avant toute chose, je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Madame Sandrine Roginsky, qui est parvenue à me guider dans l'élaboration de ce projet de recherche de mémoire. Cibler un sujet et une méthodologie réalistes ont été des défis de taille et je tiens à souligner sa disponibilité et sa bienveillance à mon encontre tout au long de notre collaboration.

Je tiens également à remercier les enseignants ainsi que le personnel administratif qui ont marqué mes années de Master par leur engagement dans ce parcours riche et ouvert sur le monde.

Ce mémoire n'aurait pas vu le jour sans mes compagnes de rédaction et d'aventures intercontinentales, Béatrice, Sophie et Kelly qui sont parvenues à égayer ces longues heures de réflexion.

Enfin, j'aimerais remercier ma famille. Merci d'abord pour votre aide, vos relectures et pour tout votre support qui dépasse largement le cadre de ces remerciements. Merci d'avoir toujours cru en moi et de représenter les piliers me permettant de transformer mes ambitions en réalité.

Sommaire

Tables des sigles et abréviation

Introduction

- I. La radicalisation comme enjeu de communication politique contemporain
- II. Un terme instable : pluralité des usages, cadrage médiatique et enjeux épistémologiques
- III. Evolutions discursives et logiques médiatiques du terme
- IV. Approche méthodologique générale
- V. Résultats
- VI. Discussion

Conclusion

Bibliographie

Table des matières

Tables des Annexes

Résumé et mots-clés

Table des sigles et abréviations

CAPREV : Centre d'Aide et de Prise en charge des personnes directement concernées par les Radicalismes et Extrémismes Violents

CSIL-R : Cellule de Sécurité Intégrale Locale en matière de Radicalisme, d'Extrémisme et de Terrorisme

EI : Etat Islamique

FWB : Fédération Wallonie Bruxelles

OCAM : Organisme de Coordination pour l'Analyse de la Menace

UE : Union européenne

Introduction

Le rapport annuel 2024 de l'Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace (OCAM) terroriste et extrémiste montre que la radicalisation est aujourd'hui appréhendée de manière transversale, mobilisant des dispositifs de prévention, de surveillance et de coordination interinstitutionnelle à tous les niveaux de pouvoir en Belgique (OCAM, 2024). Cette centralité croissante du terme radicalisation dans l'action publique nous invite à nous interroger sur son traitement médiatique : comment la presse participe-t-elle à la diffusion, à la normalisation ou à la mise à distance critique de ce terme devenu central dans la gestion des risques démocratiques ?

Ce mémoire propose d'analyser la construction médiatique du terme radicalisation dans la presse écrite belge francophone sur une période de dix ans, de 2016 à 2025. Notre question de recherche se formule ainsi : comment la presse écrite francophone belge a-t-elle fait évoluer son cadrage du terme radicalisation entre 2016 et 2025 et que révèle cette évolution sur la manière dont les médias contribuent à construire la compréhension publique de ce terme ? Pour y répondre, nous mobilisons un cadre théorique articulant les théories du cadrage médiatique (Entman, 1993) et la sociologie des problèmes publics (Neveu, 1999), considérant que les médias ne reflètent pas passivement la réalité mais participent activement à la construction des enjeux sociaux.

Le mémoire s'organise en plusieurs parties. La revue de littérature examine d'abord la radicalisation comme enjeu de communication politique contemporain, en explorant le contexte belge post-attentats, les mécanismes d'institutionnalisation et de sécurisation du terme, ainsi que les critiques académiques dont il fait l'objet. Nous développons ensuite notre cadre théorique centré sur les théories du cadrage médiatique et la construction des problèmes publics. La section méthodologique présente notre approche qualitative d'analyse de contenu, basée sur un corpus d'articles issus de trois titres de presse écrite belge francophone (Le Soir, La Libre Belgique et L'Avenir) analysés selon une perspective diachronique comparant trois périodes distinctes (2016-2018, 2019-2021 et 2022-2025). L'analyse est structurée autour de ces trois périodes, documentant pour chacune les évolutions des cadrages dominants, des sources mobilisées et du degré de réflexivité journalistique. La discussion théorique met ensuite en perspective nos observations à la lumière des concepts mobilisés, interrogeant notamment la naturalisation du terme comme « notion pratique », le rôle des « définisseurs primaires » et la persistance de l'association entre islam et radicalisation.

Avant de poursuivre, il convient de souligner les défis méthodologiques rencontrés au cours de cette recherche. Ce mémoire est l'aboutissement de plusieurs versions de projets de recherche et d'ajustements successifs. Notre projet initial visait à interroger directement certains des acteurs impliqués dans la prévention de la radicalisation en Belgique afin de documenter leurs représentations et pratiques. Cependant, cette démarche s'est heurtée à de nombreux refus de participation, révélant la sensibilité et la difficulté d'accès du terrain. Face à cette réalité, nous avons réorienté notre recherche vers l'analyse de corpus de presse, approche qui permet d'étudier les représentations publiques du terme sans dépendre de la collaboration directe d'acteurs. Si cette réorientation méthodologique a constitué un défi, elle nous a également permis d'explorer la manière dont les médias participeraient à la construction du terme radicalisation. Cette thématique demeure donc un terrain de recherche complexe, traversé par des enjeux de pouvoir, de stigmatisation et de définition légitime qui affectent non seulement les politiques publiques et les personnes concernées, mais également les conditions mêmes de production du savoir scientifique.

I. La radicalisation comme enjeu de communication politique contemporain

1. La Belgique francophone comme terrain d'étude

La problématique de la radicalisation est revenue à l'avant de la scène médiatique et politique belge depuis les attentats survenus en Europe et le départ de centaines de ressortissants belges vers la Syrie fin 2012. Des mesures préventives de lutte contre la radicalisation se sont donc développées au sein des structures politiques belges et sont toujours en cours d'évolution (Jaminé & Fadil, 2019). Le terme radicalisation a connu une émergence particulièrement rapide dans l'espace européen au cours des années 2000 à 2010, jusqu'à devenir un point important des débats politiques, médiatiques et académiques (Dumoulin, 2018 ; Rinschbergh, 2025). Dumoulin situe l'émergence et la centralité de ce terme dans le contexte post-attentats, en particulier depuis 2015, moment à partir duquel un large consensus politique s'est formé autour de la nécessité de politiques de prévention de la radicalisation (Dumoulin, 2018). Initialement forgée et mobilisée dans le champ sécuritaire, la radicalisation a progressivement été reprise par les sciences sociales au cours des années 2000, avant de s'imposer comme une catégorie d'action publique (Dumoulin, 2018).

1.1. Un terme controversé dès son émergence

Dès son apparition dans les discours institutionnels, le terme a suscité de nombreuses critiques, tant sur ses usages que sur ses effets sociaux et politiques. Plutôt que d'être appréhendé comme un outil explicatif stabilisé ou comme une réponse analytique à des phénomènes de violence politique, le terme a souvent été perçu comme un « problème » en soi, en raison de son flou définitionnel, de sa charge normative et de sa forte dimension performative (Rinschbergh, 2025). Dumoulin (2018) souligne d'ailleurs que l'imprécision conceptuelle et la construction même de ce terme ne sont pas neutres : elles produisent des effets concrets sur la manière dont les phénomènes sont interprétés, sur les publics ciblés et sur l'efficacité des dispositifs mis en place.

1.2. Luites symboliques et rapports de pouvoir

Bourdieu a développé le concept de champ comme « un espace qui met en scène une lutte pour un enjeu entre des agents qui occupent diverses positions sociales structurées par la distribution inégale de capitaux symboliques valorisés dans ce champ entre les agents qui y évoluent »

(Deschenaux, 2022). Dans le champ de la politique de prévention de la radicalisation, les acteurs (institutions gouvernementales, services de sécurité, organismes de réinsertion sociale, associations, chercheurs, etc.) possèdent et disputent différents types de capital (social, culturel, économique et symbolique) qui influencent leur capacité à agir et à imposer leurs visions et stratégies. Chaque acteur ou institution chercherait à maximiser son influence au sein du champ, soit en consolidant les politiques existantes, soit en introduisant de nouvelles approches dans l'utilisation du terme radicalisation (Champagne & Christin, 2012). L'approche de Bourdieu permet également de comprendre comment les luttes de pouvoir au sein du champ peuvent influencer les politiques publiques. La compétition entre différents acteurs, pour imposer leurs définitions du terme radicalisation et les « solutions » qui en découlent, peut conduire à des politiques qui reflètent les intérêts et les visions du monde des acteurs dominants dans le champ (Patrick et al., 1989).

1.3. Le contexte belge post-attentats : institutionnalisation et sécurisation

En Belgique, cette dynamique s'inscrit dans un contexte marqué par une montée des préoccupations sécuritaires qui a favorisé l'appropriation rapide de la thématique par les acteurs politiques et médiatiques, contribuant à la mise en place progressive de dispositifs d'action publique spécifiques et de mesures administratives dédiées à la lutte contre la radicalisation. Les premières mesures d'envergure ont été élaborées dans le prolongement des lois fédérales de 2013 relatives à la lutte contre le terrorisme et le djihadisme violent (Rinschbergh, 2025). Ce cadre législatif a constitué un point de départ structurant pour l'institutionnalisation de politiques dites « anti-radicalisation », lesquelles ont été significativement renforcées à la suite des attentats commis en Belgique en 2016 (Rinschbergh, 2025). Ces événements ont agi comme des catalyseurs, accélérant la mobilisation des autorités publiques et légitimant l'adoption de dispositifs de surveillance, de prévention et d'intervention élargis. Dans ce contexte, le terme de radicalisation s'est progressivement imposé comme une catégorie centrale de l'action publique, tout en demeurant traversé par des ambiguïtés conceptuelles et politiques (Rinschbergh, 2025).

1.4. La confessionnalisation du terme : construction d'un « problème musulman »

D'un point de vue politico-culturel, le contexte belge se caractérise par une tendance marquée à associer la radicalisation à ce qui est fréquemment désigné comme un « problème musulman » d'après Rinschbergh (2025). Cette lecture culturalisée et religieuse du phénomène s'est

trouvée particulièrement exacerbée dans les discours politiques tenus au lendemain des attentats de Bruxelles. Dumoulin (2018) identifie d'ailleurs cette focalisation comme l'une des principales « illusions d'optique » inhérentes à l'usage du terme de radicalisation : la notion conduit fréquemment à focaliser l'attention sur la dimension religieuse, et plus spécifiquement sur l'islam, rendant difficile toute réflexion distanciée et apaisée. En France, le débat public s'est ainsi cristallisé autour d'une opposition jugée réductrice entre « radicalisation de l'islam » et « islamisation de la radicalité » (Dumoulin, 2018). Or, les trajectoires des auteurs d'attentats djihadistes ne révèlent pas systématiquement une pratique religieuse intense ou ancienne, ce qui invite à interroger la signification réelle du référentiel islamique dans ces engagements et à éviter toute lecture monocausale fondée sur la religion (Dumoulin, 2018).

Les prises de parole publiques et les traitements médiatiques auraient donc contribué à renforcer une focalisation sur certaines populations alors perçues comme des « communautés suspectes » (Rinschbergh, 2025). Cette dynamique favoriserait un discours sur la radicalisation ciblant principalement des groupes selon leur appartenance religieuse réelle ou supposée, renforçant leur stigmatisation et la suspicion à leur égard (Rinschbergh, 2025). Les politiques de lutte contre la radicalisation mises en œuvre dans ce cadre ont fait l'objet de critiques récurrentes, notamment de la part de chercheurs et d'acteurs de terrain. Ces critiques soulignent le caractère d'« appareil » (Rinschbergh, 2025) de ces dispositifs. Ils pourraient produire des effets inverses à ceux recherchés en renforçant les logiques de contrôle social, de catégorisation et d'exclusion. Dans certains cas, l'action publique en matière de radicalisation est ainsi décrite comme se retournant contre ses propres objectifs, en alimentant les dynamiques de défiance, de marginalisation et de rupture sociale qu'elle prétend prévenir (Rinschbergh, 2025).

2. L'approche préventive de la Fédération Wallonie-Bruxelles

2.1. Une tentative de distanciation du cadre sécuritaire

Face à l'approche majoritairement répressive de l'État fédéral belge, fondée notamment sur l'intervention policière et judiciaire, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a cherché à se positionner différemment en développant une approche davantage orientée vers la prévention. Cette orientation s'est notamment concrétisée à travers l'implication du ministère de l'Aide à la Jeunesse et des Maisons de Justice. Le principal instrument de cette politique est le Réseau de prise en charge des extrémismes et des radicalismes violents de la Fédération Wallonie-Bruxelles créé en 2015 (Rinschbergh, 2025).

Les objectifs assignés à ce Réseau consistent à prévenir les trajectoires menant à l'extrémisme et au radicalisme violent, en s'appuyant sur les pratiques professionnelles existantes et en renforçant les dispositifs de prévention déjà en place. Le Réseau vise explicitement à promouvoir la cohésion sociale et l'émancipation des publics concernés, en mobilisant des outils issus du champ de l'Aide à la Jeunesse et en inscrivant son action dans une logique d'accompagnement plutôt que de sanction. Deux structures principales soutiennent et structurent l'action du Réseau. D'une part, le Centre d'expertise et d'appui du Réseau (CREA), opérationnel depuis 2017, assure des missions de soutien opérationnel, d'information, d'analyse, de sensibilisation et de formation à destination des professionnels. Le CREA occupe une position centrale dans la coordination des outils pédagogiques et dans la production de ressources destinées aux acteurs de terrain (Rinschbergh, 2025). D'autre part, la Cellule d'Appui à la Prévention des Radicalismes Violents (CAPREV) intervient plus directement sur le terrain en répondant aux demandes d'accompagnement professionnel (Rinschbergh, 2025). Son action s'inscrit dans une logique d'inclusion sociale et de protection des personnes concernées.

2.2. Une posture réflexive face aux risques de stigmatisation

La mise en œuvre de ces politiques de prévention est toutefois traversée par une ambivalence persistante. Les acteurs du Réseau reconnaissent que les politiques de lutte contre la radicalisation peuvent produire des effets contre-productifs, notamment en renforçant la stigmatisation (Rinschbergh, 2025). Conscients de ces risques, ils cherchent à se distancier des lectures simplificatrices et strictement sécuritaires du phénomène. Cette posture rejoint la critique formulée par Dumoulin (2018) qui interroge le présupposé implicite, largement véhiculé par la notion de radicalisation, d'un lien mécanique entre les idées et l'action. Cette conception tend à nier le caractère volontaire de l'engagement radical, en représentant l'individu comme le simple réceptacle passif d'idées violentes inculquées de l'extérieur, notamment via Internet. Une telle lecture conduit à privilégier des stratégies de contre-discours conçues comme des antidotes à un supposé « poison radical » (Dumoulin, 2018). Or, l'auteure rappelle que les individus qualifiés de « radicalisés » ont fait un choix volontaire d'adhésion, et que l'idéologie de Daech repose davantage sur des slogans mobilisateurs que sur un projet politique cohérent et structuré (Dumoulin, 2018).

2.3. Le choix stratégique du flou définitionnel

L'approche développée en Fédération Wallonie-Bruxelles a ainsi évolué vers une posture réflexive, consistant à « jouer avec » le terme de radicalisation plutôt qu'à l'appliquer de manière mécanique ou univoque (Rinschbergh, 2025). Cette posture se traduirait notamment par un choix stratégique assumé de maintenir un certain flou définitionnel. Contrairement à l'attente d'une définition claire et stabilisée, la FWB a accepté la définition large et plurielle proposée par le comité de l'institution et qui recouvre un large spectre de thématiques, allant des questions d'identité, de reconnaissance et de violence aux fragilités psychiques et sociales, reflétant ainsi la complexité des situations rencontrées sur le terrain d'après eux (Rinschbergh, 2025). Dans cette perspective, la radicalisation est appréhendée comme un terme multidimensionnel. Le Réseau adopterait une conception basée sur les causes structurelles et relationnelles, telles que l'exclusion sociale, les inégalités et les expériences de marginalisation. Cette approche, inspirée notamment des travaux du sociologue Farhad Khosrokhavar (Rinschbergh, 2025), considère que les dynamiques de radicalisation s'inscrivent à l'intersection de facteurs politiques, sociaux, culturels, territoriaux, familiaux, de genre, de classe et de génération. Elle invite à replacer les trajectoires individuelles dans des contextes sociaux plus larges, plutôt que de les réduire à des déterminants idéologiques ou religieux (Rinschbergh, 2025).

2.4. Les « illusions d'optique » du terme radicalisation

Cette approche multidimensionnelle répond en partie aux critiques formulées par Dumoulin (2018) concernant les « illusions d'optique » générées par l'usage du terme. Une illusion identifiée par l'auteure est celle de l'homogénéité : l'emploi du terme radicalisation pour désigner des processus extrêmement variés – qu'il s'agisse de jeunes Français rejoignant l'organisation État islamique ou de Nigériens s'engageant au sein de Boko Haram – crée l'illusion d'un phénomène global obéissant à des logiques similaires à travers des contextes nationaux et sociaux très différents (Dumoulin, 2018). Cette perception tend à reléguer au second plan les dynamiques locales spécifiques, invisibilisant notamment le rôle des contextes politiques, sociaux et répressifs propres à chaque territoire et favorisant des circulations de « bonnes pratiques » en matière de prévention, souvent décontextualisées et difficilement transposables (Dumoulin, 2018). Une autre illusion concerne la causalité rétrospective : lorsque la radicalisation est définie par le passage à l'action violente, les parcours individuels sont fréquemment reconstruits a posteriori à partir de cette issue, produisant une illusion de causalité ou de nécessité là où il n'existerait finalement que des corrélations (Dumoulin, 2018). Cette

démarche augmenterait le risque de produire des « faux positifs » dans les dispositifs de prévention et d'élargir excessivement les publics considérés comme à risque (Dumoulin, 2018).

2.5. La nécessité de clarifier les objectifs des politiques publiques

À partir de cette déconstruction, Dumoulin (2018) plaide pour une clarification des objectifs assignés aux politiques publiques. Elle distingue ainsi plusieurs registres d'intervention qui gagnent à être nommés et traités séparément. La prévention de l'action violente et des réseaux terroristes relève avant tout du renseignement et des politiques générales de prévention de la violence ainsi que de la prise en charge pénale et psycho-sociale des combattants de retour. La compréhension du basculement dans la violence politique gagnerait, quant à elle, à s'appuyer sur des approches comparatives incluant des formes de violence sans référent religieux, telles que les hooligans, les groupes d'extrême gauche armés ou les mouvements indépendantistes. Enfin, l'adhésion à des courants fondamentalistes sans passage à la violence, parfois qualifiée de « radicalisation cognitive » (Dumoulin, 2018), ne saurait être assimilée à un problème de sécurité publique sans porter atteinte à la liberté de conscience. Dans ce cas, il s'agirait davantage d'un enjeu de cohésion sociale, révélateur de dynamiques de contestation de l'ordre social et politique et de tentatives de constitution de contre-sociétés (Dumoulin, 2018).

L'analyse critique du terme radicalisation proposée par Dumoulin (2018) et Rinschbergh (2025) invite donc à une remise en question de l'usage indifférencié de ce terme. Elle souligne la nécessité de recentrer l'action publique sur la prévention du passage à la violence et des réseaux terroristes, de traiter les formes de fondamentalisme religieux dans le cadre des politiques de cohésion sociale et de dissocier clairement les débats sur la religion et l'islam des enjeux de sécurité publique (Dumoulin, 2018). Cette perspective critique met en lumière les effets performatifs du terme radicalisation et s'inscrit pleinement dans une approche constructiviste attentive aux catégories mobilisées pour définir les problèmes publics et les formes de déviance contemporaines.

3. Le projet de loi Quintin : un contexte politique révélateur des enjeux de définition

L'analyse de l'évolution du cadrage du terme radicalisation dans la presse francophone belge s'inscrit aujourd'hui dans un contexte législatif particulièrement mouvant, marqué par la volonté du gouvernement de coalition (2024-2029) de durcir sa politique de sécurité. Un élément central de ce contexte est l'avant-projet de loi proposé par le ministre de la Sécurité et

de l'Intérieur, Bernard Quintin qui vise à créer un cadre juridique pour l'interdiction administrative des organisations radicales (News.belgium, 2025). Inscrit dans l'accord de coalition fédérale, ce projet de loi répond à une volonté politique de lutter contre les organisations jugées dangereuses pour la sécurité nationale ou les fondements de l'État de droit (Gouvernement fédéral belge, 2025). Le gouvernement cite explicitement le besoin d'interdire des groupements tels que Samidoun – le réseau Samidoun de solidarité avec les prisonniers palestiniens est une association internationale de soutien aux prisonniers palestiniens d'Israël (Samidoun, 2025) – en raison de liens présumés avec le terrorisme ou de la propagation de l'antisémitisme (Gouvernement fédéral belge, 2025). L'avant-projet, approuvé en Conseil des ministres le 18 juillet 2025, propose un mécanisme d'interdiction administrative plutôt que judiciaire (News.belgium, 2025). Ce mécanisme permettrait au pouvoir exécutif de prononcer la dissolution administrative ou l'interdiction des activités d'entités – personnes morales ou groupements de fait – constituant une « menace grave et actuelle » pour la sécurité nationale, l'ordre public ou les droits fondamentaux (News.belgium, 2025 ; Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains [IFDH], 2025). Les faits visés concernent notamment l'encouragement au terrorisme, à l'extrémisme ou au « radicalisme violent » (IFDH, 2025).

L'intérêt du présent travail de mémoire est directement soutenu par les critiques formulées par l'Institut Fédéral des Droits Humains (IFDH) à l'égard de ce projet. L'IFDH souligne que l'avant-projet de loi emploie des termes cruciaux sans les définir, notamment « radicalisme » et « extrémisme », laissant une marge d'interprétation que l'institut estime trop vaste aux autorités chargées de l'application de la loi (IFDH, 2025). Cette imprécision conceptuelle est jugée particulièrement problématique car elle risque de mener à des applications arbitraires et de toucher des usages légitimes de la liberté d'expression et d'association, créant un « effet dissuasif » (chilling effect) au sein de la société civile (IFDH, 2025). Le texte prévoit également des sanctions administratives pour la diffusion de contenus « justifiant » ou « légitimant » des actes terroristes, une formulation si large qu'elle pourrait englober des articles de presse, des analyses juridiques ou des dessins satiriques (IFDH, 2025).

Ce projet de loi rend l'étude du cadrage médiatique du terme radicalisation d'autant plus actuel puisque le législateur lui-même ne parvient pas à définir précisément le « radicalisme » tout en l'utilisant comme base pour des sanctions administratives lourdes. Le rôle des médias dans la construction de la définition sociale de ce terme devient prépondérant. Le cadrage médiatique de la radicalisation ne serait donc plus seulement un enjeu de représentation mais un enjeu de

sécurité juridique : la manière dont la presse francophone belge définit et délimite ce terme influencerait potentiellement l'opinion publique et, indirectement, le pouvoir exécutif dans l'identification des cibles de cette nouvelle loi. La présente recherche permet ainsi de comprendre comment le discours médiatique supplée – ou renforce – l'imprécision législative actuelle sur une question touchant aux fondements démocratiques de la Belgique, dans un contexte où la distinction entre critique politique légitime et « radicalisme » demeure juridiquement indéterminée.

II. Un terme instable : pluralité des usages, cadrage médiatique et enjeux épistémologiques

Comme le souligne Sedgwick (2010), le terme de radicalisation ne renvoie pas à un contenu stabilisé mais circule simultanément dans plusieurs registres d'action publique qui lui assignent des significations et des finalités distinctes. L'auteur identifie trois contextes principaux de mobilisation du terme – sécuritaire, intégrationniste et de politique étrangère – chacun étant porteur d'agendas spécifiques et contribuant à redéfinir les frontières entre ce qui est qualifié de « modéré » et ce qui est perçu comme « radical » (Sedgwick, 2010). Dans le registre sécuritaire, la radicalisation est appréhendée comme un processus préalable au passage à l'acte violent, ce que Sedgwick (2010) résume par l'expression « *what goes on before the bomb goes off* », légitimant ainsi des dispositifs de surveillance et de gestion de la menace.

Dans une perspective intégrationniste, le terme est mobilisé pour désigner un déficit d'adhésion aux valeurs démocratiques ou des tensions liées à l'identité nationale, appelant des réponses en matière de citoyenneté, de cohésion sociale ou d'interculturalité. Enfin, dans le cadre de la politique étrangère, la radicalisation renvoie aux dynamiques transnationales de mobilisation, de recrutement et de circulation des combattants, servant à justifier des interventions diplomatiques ou militaires (Sedgwick, 2010). L'absence de consensus sur la définition du terme confère dès lors au cadrage médiatique de la radicalisation une importance analytique centrale : loin de refléter une réalité figée, les usages médiatiques du terme fonctionnent comme des indicateurs privilégiés des priorités politiques, des anxiétés sociétales et des modalités de construction des problèmes publics. Dans le cadre de ce mémoire, ces trois agendas – sécuritaire, intégrationniste et géopolitique – constituent des dimensions analytiques essentielles. Ils orienteront la construction de la grille de codage et guideront l'analyse du corpus en permettant d'identifier les cadrages dominants, leurs évolutions temporelles et les

registres de légitimation mobilisés par la presse belge francophone pour hiérarchiser les menaces démocratiques et délimiter les formes de radicalité jugées légitimes ou illégitimes dans l'espace public (Sedgwick, 2010).

1. La fragilité épistémologique du terme

Ces usages pluriels et instables du terme doivent toutefois être replacés dans un contexte épistémologique plus large, marqué par une fragilité structurelle du champ d'expertise sur le terrorisme et la radicalisation. Stampnitzky (2011), dans *Disciplining an Unruly Field*, décrit ce domaine comme un « espace interstitiel de production de connaissances » (Stampnitzky, 2011), situé à l'intersection des sphères académique, médiatique et étatique. Cette position intermédiaire se traduit par une faible autonomie scientifique et par des frontières particulièrement perméables entre discours politiques et impératifs sécuritaires, rendant le terme radicalisation vulnérable à la politisation (Stampnitzky, 2011). Stampnitzky (2011) identifie quatre critiques récurrentes qui structurent le débat scientifique : l'incapacité à produire une définition unifiée et stable des phénomènes étudiés ; un déficit de rigueur méthodologique marqué par le manque de données empiriques de terrain et une dépendance accrue à des sources journalistiques ou qualitatives ; une impression de stagnation intellectuelle ; la prolifération d'« experts autoproclamés ». Ces tensions contribuent à faire de la radicalisation une catégorie faiblement définie sur le plan scientifique mais fortement mobilisée sur le plan politique et médiatique (Stampnitzky, 2011). Dans cette perspective, l'analyse du cadrage médiatique de la radicalisation doit donc considérer le terme comme un objet façonné par des logiques institutionnelles et des rapports de pouvoir. C'est précisément cette instabilité – entre pluralité des agendas, absence de consensus définitionnel et forte opérativité politique – qui justifie le choix de placer le cadrage médiatique du terme radicalisation au cœur de l'analyse et d'en faire un prisme central pour interroger les mécanismes contemporains de construction des problèmes publics dans la presse belge francophone.

2. Le cadrage médiatique comme outil d'analyse de la construction du sens

Le modèle communicationnel du cadrage médiatique constitue un cadre d'analyse central pour appréhender les mécanismes de médiatisation et, plus largement, la manière dont les médias construisent le sens autour de termes socialement et politiquement sensibles, tels que celui de radicalisation (Hébert & Giasson, 2024). Ce modèle permet d'analyser à la fois le rôle actif des

journalistes dans la production des interprétations médiatiques et les stratégies discursives déployées par les acteurs politiques afin d'orienter la compréhension des enjeux publics.

L'analyse du cadrage médiatique s'inscrit principalement dans une approche constructionniste et critique qui conçoit le cadrage comme un processus social de négociation du sens et comme un espace de confrontation entre différentes définitions (Hébert & Giasson, 2024). Les cadres médiatiques se présentent comme des ensembles discursifs qui mettent en avant une idée centrale permettant de délimiter un problème, d'en suggérer les causes, d'en attribuer les responsabilités et d'orienter les pistes de réponse ou d'action (Hébert & Giasson, 2024). Dans le champ de l'analyse des médias, il est essentiel de distinguer deux logiques complémentaires : le cadrage stratégique des acteurs politiques et le cadrage journalistique. Les acteurs politiques cherchent à imposer leurs propres grilles d'interprétation des enjeux publics et bénéficient, à ce titre, d'un accès privilégié à l'espace médiatique (Hébert & Giasson, 2024). Le cadrage journalistique résulte quant à lui du travail des professionnels de l'information, qui sélectionnent, reprennent, adaptent ou transforment ces cadres dans le processus de production des contenus (Hébert & Giasson, 2024).

Appliquée à l'étude de la presse francophone belge, cette distinction peut être approfondie à travers l'opposition entre le cadrage « par les médias » (framing by), lorsque les journalistes relaient les cadres proposés par les acteurs politiques, et le cadrage « à travers les médias » (framing through), lorsque les journalistes élaborent leur propre définition des événements ou des enjeux traités (Hébert & Giasson, 2024). Ce second mode de cadrage témoigne d'un degré plus élevé d'autonomie éditoriale et de médiatisation.

2.1. L'approche d'Entman : sélection, saillance et pouvoir

Les travaux de Robert Entman (1993) constituent une référence centrale pour préciser et opérationnaliser le concept de cadrage dans le champ de la communication politique. Entman (1993) identifie ainsi quatre fonctions principales des cadres médiatiques : définir ce qui fait problème et ce qui est en jeu ; diagnostiquer les causes du phénomène ; formuler des jugements moraux sur les acteurs ou les processus impliqués ; suggérer des réponses. Ces fonctions permettent d'analyser la manière dont les médias structurent les débats publics et hiérarchisent les enjeux politiques (Entman, 1993). Appliquées à l'étude du terme radicalisation, elles offrent un cadre analytique pertinent pour observer comment ce mot est mobilisé pour qualifier certaines situations, désigner des responsables ou encore légitimer des réponses institutionnelles. Un apport central de l'approche d'Entman (1993) réside également dans

l'attention portée à la saillance mais aussi à l'omission. En sélectionnant certains aspects d'un phénomène, les cadres en invisibilisent nécessairement d'autres. Cette logique d'inclusion et d'exclusion est déterminante dans la construction du sens, dans la mesure où elle limite le champ des interprétations possibles (Entman, 1993). Enfin, Entman (1993) souligne que le cadrage constitue un enjeu de pouvoir central, dans la mesure où il reflète les rapports de force entre les acteurs capables d'imposer leurs définitions de la réalité dans les médias. Il montre notamment que le respect des normes journalistiques d'objectivité n'empêche pas la diffusion de cadres dominants, susceptibles de restreindre les grilles de lecture offertes au public (Entman, 1993).

S'écarter d'une approche unifiée du cadrage, D'Angelo (2002) propose d'envisager la recherche sur le cadrage comme un programme de recherche multi-paradigmatique. Inspiré par la philosophie des sciences de Lakatos, il soutient que plusieurs traditions théoriques coexistent et contribuent à la compréhension du cadrage (D'Angelo, 2002). La perspective cognitive s'intéresse aux effets des cadres sur le traitement de l'information par les individus, la tradition constructionniste analyse les processus sociaux par lesquels les cadres sont produits et négociés dans l'espace public, tandis que l'approche critique met en lumière les rapports de pouvoir et les contraintes structurelles qui favorisent certains cadrages plutôt que d'autres (D'Angelo, 2002). Cette pluralité théorique est particulièrement pertinente pour analyser l'usage médiatique du terme radicalisation, dont les significations peuvent varier selon des logiques politiques, idéologiques ou économiques (D'Angelo, 2002). Elle permet ainsi de comprendre les divergences de traitement entre médias ou entre périodes, chaque acteur mobilisant des « packages interprétatifs » soutenus par des « sponsors » spécifiques et inscrits dans des cultures éditoriales distinctes (D'Angelo, 2002). L'approche de D'Angelo (2002) invite donc à dépasser une vision unique du cadrage et offre un cadre analytique adapté à la comparaison entre médias et entre périodes.

2.2. Cadrage médiatique et politiques publiques : une relation non mécanique

La réflexion sur le cadrage médiatique gagne à être prolongée par une interrogation critique sur ses effets supposés, notamment sur les politiques publiques. C'est précisément l'apport de Bergeron, Castel et Saguy (2014) qui remettent en question l'idée largement admise selon laquelle le cadrage dominant d'un problème social déterminerait mécaniquement les instruments politiques adoptés pour y répondre. Les auteurs montrent que la cohérence entre un

cadre dominant et les instruments de politique publique ne va pas de soi (Bergeron et al., 2014). Cette relation dépendrait notamment du poids des acteurs impliqués dans la production des cadres, des caractéristiques propres aux cadres eux-mêmes – notamment leur degré d’ambiguïté ou leur capacité à s’inscrire dans des structures institutionnelles existantes (Bergeron et al., 2014). L’un des apports majeurs de cet article réside dans le renversement de perspective qu’il opère : la cohérence entre cadrage et politiques n’est plus présupposée mais devient une variable à expliquer (Bergeron et al., 2014).

Dans le cadre de ce mémoire portant sur l’évolution du cadrage médiatique du terme radicalisation dans la presse francophone belge, cette approche invite à la prudence analytique. Elle suggère que l’identification de cadres dominants dans les médias ne permet pas, à elle seule, d’inférer leurs effets directs sur l’action publique ou les dispositifs de prévention. En revanche, l’approche de Bergeron et al. (2014) renforce l’intérêt d’une analyse centrée sur la manière dont le terme radicalisation est construit, stabilisé ou transformé dans l’espace médiatique en tant que ressource discursive participant à la définition des problèmes publics, indépendamment de leur traduction politique immédiate. Cette mise à distance critique s’inscrit pleinement dans une approche communicationnelle et sociologique du cadrage, attentive aux dynamiques de production du sens plutôt qu’à une causalité linéaire entre discours médiatiques et décisions politiques (Bergeron et al., 2014).

3. Entre déviance et enjeu politique

L’approche constructiviste des problèmes publics constitue un cadre théorique central pour analyser la manière dont certains phénomènes sociaux accèdent au statut d’enjeux légitimes du débat public et de l’action politique. Dans ses travaux, Neveu (1999) définit un problème public comme « le produit d’un processus par lequel un fait social quelconque est transformé en objet de controverse, de mobilisation et d’intervention étatique » (Neveu, 1999). Cette approche rompt avec une vision objectiviste des problèmes sociaux : la reconnaissance d’un problème public ne dépend pas automatiquement de la gravité « objective » d’une situation (Neveu, 1999). Ce serait au contraire des acteurs spécifiques – médias, acteurs sociaux, chercheurs, institutions – qui, par un travail symbolique et leurs discours, contribueraient à définir certaines situations comme problématiques et dignes d’une réponse collective (Neveu, 1999).

3.1. La construction des problèmes publics : processus et opérations

Cette dynamique de construction repose notamment sur la trilogie proposée par Felstiner, Abel et Sarat (Neveu, 1999) qui distingue trois opérations successives : la désignation d’une situation

comme offense ou anomalie (naming) ; l'imputation de responsabilités (blaming) ; la formulation publique de revendications ou de solutions (claiming). L'enjeu central n'est donc pas l'existence du fait social en tant que tel, mais sa qualification sociale et politique. Cette approche trouve ses racines dans la sociologie interactionniste de l'École de Chicago, en particulier dans les travaux de Becker pour qui la déviance ne réside pas dans les comportements mais dans le regard normatif porté sur ceux-ci par des entrepreneurs de morale (Neveu, 1999). Spector (2018) réaffirme cet apport central en rappelant que l'analyse des problèmes sociaux doit se concentrer prioritairement sur les activités de revendication et les processus de définition plutôt que sur la réalité « objective » des conditions désignées.

En s'inscrivant dans la continuité de la théorie de l'étiquetage issue de la sociologie de la déviance, cette perspective souligne que toute situation qualifiée de problème public constitue une « condition putative », c'est-à-dire une réalité présumée dont l'existence sociale dépend des luttes définitionnelles qui l'entourent (Spector, 2018). Gusfield prolonge cette réflexion en montrant que la construction des problèmes publics relève également de luttes symboliques de statut, au cours desquelles certains groupes cherchent à imposer leur définition légitime de la réalité sociale (Neveu, 1999). Ces groupes agissent comme des « propriétaires » du problème public, détenant le pouvoir de nommer, de qualifier et d'orienter les réponses institutionnelles. Appliquée à l'étude du terme radicalisation, cette approche invite à analyser celui-ci non comme un phénomène allant de soi, mais comme le produit d'un travail de définition, de cadrage et de légitimation opéré dans l'espace public, en particulier par les acteurs institutionnels et les médias.

3.2. Le rôle actif des médias : paniques morales et définisseurs primaires

Si les premiers travaux américains accordaient une attention limitée au rôle des médias, considérant souvent leur couverture comme un simple indicateur de visibilité sociale, les apports des Cultural Studies ont renouvelé l'analyse. Cohen (1972) met en évidence le rôle actif des médias dans la construction des « paniques morales », à travers des logiques de surcouverture, de dramatisation et de désignation de figures de menace (les folk devils) (Cohen, 1972). Dans cette perspective, les médias ne se contentent pas de relayer des problèmes publics. En effet, ils participeraient pleinement à leur amplification et à leur stabilisation. Cette analyse rejoint les observations faites précédemment concernant la construction d'une « communauté suspecte » dans le contexte belge (Rinschbergh, 2025), où les musulmans seraient constitués en figures centrales d'une panique morale post-attentats. Cette dimension est renforcée par l'inégalité structurelle entre les sources, analysée par Hall et ses collègues à travers la notion de

« définisseur primaire » (Neveu, 1999), qui désigne les acteurs institutionnels disposant d'un accès privilégié aux journalistes et capables d'imposer leurs cadrages comme allant de soi (Neveu, 1999).

Dans un texte plus récent, Neveu (2017) approfondit cette approche en insistant sur le caractère fondamentalement processuel des problèmes publics. Un problème public ne serait jamais une entité stable mais le résultat provisoire d'un ensemble d'opérations menées par des « entrepreneurs de cause » (Neveu, 2017).

3.3. La radicalisation comme catégorie de déviance

Appliquée à l'étude de la radicalisation, l'approche constructiviste invite à analyser le terme non seulement comme un objet de politiques publiques, mais aussi comme une catégorie de déviance produite et stabilisée par des discours médiatiques (Spector, 2018). Hopp et Ferrucci (2020) définissent l'information déviante comme une information qui transgresse le consensus social et politique dominant et qui est généralement jugée comme indigne d'être entendue, marginalisée. Cependant, des discours autrefois relégués à la marge du débat public accèdent progressivement à une visibilité médiatique, parfois au nom du pluralisme ou de la représentativité des opinions. Cette évolution tend à brouiller la frontière entre débat légitime et discours déviant et peut favoriser la normalisation progressive de certains cadres radicaux (Hopp & Ferrucci, 2020). La couverture médiatique répétée de ces discours contribuerait en effet à leur conférer une forme de légitimité symbolique en les intégrant à la sphère de la controverse légitime. Appliquée à l'analyse du cadrage du terme radicalisation dans la presse francophone belge, cette approche invite à interroger le rôle des médias dans la construction, la diffusion et la normalisation de ce terme dans l'espace public (Hopp & Ferrucci, 2020).

Ainsi, l'étude du cadrage médiatique du terme radicalisation s'inscrit pleinement dans une sociologie de la construction des problèmes publics, attentive aux luttes pour la définition légitime des enjeux contemporains et aux mécanismes par lesquels certaines catégories de déviance sont produites et éventuellement normalisées par les discours médiatiques et institutionnels.

III. Évolutions discursives et logiques médiatiques

Au regard des enjeux théoriques et contextuels exposés dans la revue de littérature, le présent mémoire poursuit un double objectif. Premièrement, il s'agit d'identifier les évolutions sémantiques et discursives du terme radicalisation dans la presse écrite francophone belge sur une période de dix ans (2016-2025), en documentant les variations de cadrage, les contextes d'usage privilégiés et les associations thématiques récurrentes. Deuxièmement, cette recherche vise à comprendre les logiques médiatiques sous-jacentes à ces cadrages : quels acteurs sont mobilisés comme sources légitimes ? Comment ces cadrages évoluent-ils en fonction des contextes socio-politiques et des lignes éditoriales des titres de presse analysés ?

La question de recherche guidant ce travail se formule ainsi : **Comment la presse écrite francophone belge a-t-elle fait évoluer son cadrage du terme radicalisation entre 2016 et 2025 et que révèle cette évolution sur la manière dont les médias contribuent à construire la compréhension publique de ce terme ?** Cette interrogation centrale appelle une approche méthodologique qualitative permettant d'appréhender les mécanismes de construction du sens à travers l'analyse d'un corpus de presse. Les modalités de constitution et d'analyse seront présentées dans la section suivante.

IV. Approche méthodologique générale

Ce mémoire s'inscrit dans une démarche d'analyse qualitative et discursive, centrée sur l'évolution du cadrage du terme radicalisation dans la presse écrite francophone belge. L'analyse de contenu, telle que définie par Bardin (2013), constitue une méthode systématique et objective permettant de décrire le contenu des communications et d'en dégager le sens latent à partir de la structuration d'un corpus. Cette approche permet d'étudier la vie sociale à travers la dimension symbolique des comportements humains consignés dans des documents, en produisant un discours interprétatif à partir des textes médiatiques (Bardin, 2013 ; Sabourin, s.d.). Elle se prête particulièrement à l'étude de phénomènes sociaux médiatisés, comme l'évolution du cadrage du terme radicalisation dans la presse. Cette approche offre une flexibilité théorique permettant une description riche et complexe du corpus tout en articulant l'analyse autour de trois dimensions complémentaires (Braun & Clarke, 2006) :

- 1) l'analyse thématique visant à faire émerger les thèmes associés au terme radicalisation et à identifier leurs évolutions temporelles ;

- 2) l'analyse des cadrages afin d'identifier les représentations dominantes et leurs transformations ;
- 3) l'analyse diachronique comparant trois périodes distinctes pour un même groupe social producteur de discours (Bardin, 2013 ; Paillé & Mucchielli, 2021).

1. Processus d'analyse et de codage

L'analyse suit un processus en plusieurs phases, passant de la description à l'interprétation théorique (Braun & Clarke, 2006). La phase de pré-analyse organise le corpus pour opérationnaliser les objectifs de départ, reposant sur trois missions principales : le choix des documents, la formulation des objectifs et l'élaboration d'indicateurs (Bardin, 2013). Le processus débute par une familiarisation et lecture flottante permettant de laisser venir les impressions et les orientations générales (Bardin, 2013), suivie d'un codage initial théorique (top-down) guidé par l'intérêt spécifique pour le cadrage de la radicalisation (Braun & Clarke, 2006 ; Saldaña, 2016). Pour systématiser cette analyse, une grille de codage a été élaborée permettant de répertorier pour chaque article : le type de rubrique, le cadrage principal, l'orientation (sécuritaire, intégrationniste, politique étrangère), le contexte d'usage du terme, les acteurs/sources mobilisés, le degré de réflexivité et les indicateurs sémantiques associés (voir Annexe 4).

2. Constitution du corpus

Le corpus est constitué à partir de la base de données Europresse, accessible via le portail numérique de la bibliothèque des Sciences politiques de l'UCLouvain. Il se compose de trois médias de la presse francophone belge : Le Soir, La Libre Belgique et L'Avenir. Ces médias ont été sélectionnés pour leur complémentarité en termes d'échelle et d'orientation éditoriale, respectant ainsi la règle d'homogénéité garantissant que les documents obéissent à des critères de choix précis et comparables (Bardin, 2013).

Le Soir et La Libre Belgique figurent parmi les principaux quotidiens d'information nationale francophone, disposant d'une ligne éditoriale généraliste et d'une diffusion étendue à l'ensemble du territoire belge francophone. L'Avenir a été retenu pour sa dimension locale et régionale, couvrant largement la Wallonie à travers ses éditions provinciales. Son inclusion permet de compléter la perspective nationale par une observation du traitement plus localisé de la radicalisation. Ce choix a pour objectif d'assurer une complémentarité d'échelles d'analyse.

3. Échantillonnage et temporalité

La requête par mot-clé « radicalisation » sur Europresse, (voir Annexe 1) couvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 août 2025, a identifié 692 articles (voir Annexe 2). Cette période permet de saisir l'évolution du cadrage médiatique à travers différents contextes politiques et sociaux, structurés en trois périodes temporelles significatives correspondant à un codage longitudinal visant à identifier des processus de changement, de continuité ou d'émergence (Saldaña, 2016).

- 1) Période 1 : 2016-2018, période pré et post-attentats de Bruxelles.
- 2) Période 2 : 2019-2021, période marquée par la pandémie de Covid-19
- 3) Période 3 : 2022-2025, période post-pandémie permettant de faire émerger les cadrages les plus actuels.

Afin d'obtenir un corpus à la fois représentatif et réaliste quant à sa faisabilité dans le temps de recherche impart, 21 articles par média et par période-clé ont été choisis aléatoirement à l'aide du site de tirage <https://www.tirage-au-sort.net/nombre-aleatoire>, atteignant un échantillon de 189 articles (voir Annexe 3). Seuls les articles mentionnant explicitement le terme radicalisation sont retenus, conformément à la règle de pertinence garantissant qu'ils constituent la source d'information adéquate pour répondre à l'objectif de recherche (Bardin, 2013). Le tirage aléatoire limite les biais de sélection et permet de saisir la diversité interne des discours produits par chaque média (Saldaña, 2016).

3.1. Représentativité analytique et logique comparative

Le choix d'analyser un nombre identique d'articles par média, indépendamment de leur audience s'inscrit dans une logique méthodologique cohérente avec les objectifs de cette recherche. L'enjeu n'est pas de mesurer l'impact quantitatif du terme radicalisation, mais d'analyser les formes de cadrage discursif mobilisées par différents médias. L'égalité numérique vise à garantir la comparabilité des résultats entre les médias étudiés, évitant que les médias disposant d'une production éditoriale plus abondante ne pèsent de manière disproportionnée sur les résultats globaux. Chaque média est considéré comme un « cas » à part entière, porteur de contraintes professionnelles, de lignes éditoriales et de cadres interprétatifs spécifiques. Dans le cadre d'une analyse longitudinale, l'égalité du corpus par média et par période permet d'observer l'effet du temps sur les résultats sans que ces évolutions ne soient artificiellement amplifiées ou atténuées par des différences de volume éditorial.

4. Limites méthodologiques

L'analyse qualitative comporte une part de subjectivité, particulièrement lorsqu'elle est menée par un seul chercheur. Dans le cadre de ce mémoire, les analyses n'ont pas été croisées avec un autre chercheur. Néanmoins, nous espérons que la guidance de la promotrice lorsque des incertitudes sont apparues a permis de limiter cette subjectivité. Cette démarche rigoureuse, visant à communiquer les critères d'analyse et leurs justifications de manière transparente, permettrait de tendre vers la reproductibilité de la démarche scientifique et contribuerait à sa fiabilité. En outre, la nécessité de restreindre le corpus dans le temps ainsi que dans le nombre de titres relève du cadre de la démarche du mémoire de Master. Le choix d'une temporalité s'étirant sur une décennie, découpée en trois périodes distinctement définies par des événements sociétaux majeurs justifie la sélection de trois titres au bénéfice d'une envergure témoignant des évolutions temporelles.

V. Résultats

1. Période 1 : pré et post attentats de Bruxelles (2016-2018)

1.1. Analyse période 1 (2016-2018) : Le Soir

L'analyse de la première période pour le quotidien Le Soir porte sur un corpus de 21 articles utilisant le terme radicalisation. Ces articles révèlent un traitement médiatique caractérisé par une faible mise à distance critique du terme.

Section et types d'articles

La répartition des articles dans une multitude de sections révèle une diversité de formats journalistiques. Les entretiens représentent 3 articles du corpus, offrant des espaces de réflexion plus approfondis. Les reportages, qu'ils soient culturels ou internationaux, sont également au nombre de 3. La section « Politique » accueille 4 articles tandis que 3 sont classés dans la rubrique « Société ». Les articles issus de la section opinion (carte blanche, édito, débat) sont présents 3 fois au sein du corpus de ce média pour cette première période, offrant des espaces de positionnement plus subjectifs. Les derniers se répartissent entre faits divers judiciaires, brèves et articles thématiques (délinquance, diplomatie, monde). Ils prennent principalement la forme de comptes rendus factuels ou de récits d'actualité judiciaire. Ce format contribue à un traitement événementiel du phénomène, centré sur des faits ponctuels plutôt que sur des

dynamiques sociales ou structurelles de long terme. Les analyses de fond ou les mises en perspective sociopolitiques restent marginales dans les articles étudiés.

Cadres dominants

12 articles (57%) associent explicitement la radicalisation à des référents religieux, principalement à travers des indicateurs tels que « islam radical », « djihadisme », « salafisme » ou « extrémisme religieux ». Le lien entre radicalisation et islam apparaît ainsi largement utilisé dans le discours journalistique de cette période.

Contextes thématiques

Le contexte socio-éducatif et préventif apparaît dans 7 articles articulant la radicalisation aux enjeux de dialogue, de culture, d'éducation citoyenne et philosophique, de compréhension identitaire et d'accompagnement de la jeunesse. Le contexte judiciaire et pénal structure 4 articles, traitant d'arrestations, de détentions, de surveillance en milieu carcéral et de formation du personnel pénitentiaire. Le contexte géopolitique et international apparaît dans 4 articles, évoquant la coopération internationale, les attentats à l'étranger, la propagande de Daesh ou les enjeux de désinformation. Le contexte carcéral est spécifiquement mis en avant dans 2 articles, soulignant les prisons comme lieux potentiels de radicalisation.

Acteurs mobilisés

Les acteurs mobilisés dans le corpus relèvent majoritairement du champ institutionnel et sécuritaire. Les responsables politiques (ministres, bourgmestres, parlementaires) sont présents dans 8 articles, notamment Rachid Madrane (ministre de l'Aide à la jeunesse), Koen Geens (ministre de la Justice), Charles Michel (Premier ministre), Jan Jambon (ministre de l'Intérieur) et diverses autorités locales. Les autorités judiciaires et policières (parquet fédéral, police, procureurs) apparaissent dans 4 articles, établissant un cadre sécuritaire et judiciaire. Les acteurs issus du monde académique occupent une place notable avec 5 articles les mobilisant. Nous pouvons notamment citer Olivier Roy (philosophe et politologue), Rik Coolsaet (professeur de relations internationales), Bruno Derbaix (sociologue et philosophe). Les acteurs culturels et artistiques (Ismaël Saidi, Rachid Benzine, metteurs en scène) sont présents dans 3 articles, offrant des perspectives axées sur la prévention par la culture et le dialogue. Les acteurs du terrain social et éducatif (directeurs de centres, psychologues, responsables de programmes) apparaissent dans 4 articles. Cette diversification des sources, notamment la présence d'acteurs culturels, nuance partiellement la domination des sources institutionnelles. Néanmoins, les personnes directement concernées par les dispositifs de lutte contre la radicalisation (jeunes,

détenus, familles) demeurent largement absentes en tant que sources dotées d'une parole propre, apparaissant principalement sous la forme de figures judiciaires (suspects, prévenus ou condamnés).

Degré de réflexivité sur le terme radicalisation

Sur les 21 articles constituant le corpus pour cette période, 17 (80%) mobilisent le terme de manière non questionnée, c'est-à-dire comme une catégorie allant de soi, sans définition explicite ni mise à distance conceptuelle. La radicalisation apparaît principalement comme un label explicatif servant à désigner un processus supposé conduire à la violence, souvent associé à des figures de menace ou de dangerosité. Cet usage non réflexif se manifeste à travers la récurrence de marqueurs lexicaux sécuritaires tels que « dérive », « basculement », « trajectoire inquiétante » ou encore « risque de passage à l'acte ». Ces expressions contribuent à inscrire la radicalisation dans un cadrage dominant de type préventif-sécuritaire, présent dans 14 articles sur 21. Quatre articles introduisent cependant une forme de mise en contexte ou de distanciation partielle du terme. Ces textes mobilisent des marqueurs discursifs tels que « ce que l'on appelle la radicalisation », « un terme controversé » ou « une notion aux contours flous », signalant une conscience - même limitée - du caractère problématique ou polysémique du terme. Néanmoins, même dans ces cas, la réflexivité demeure souvent périphérique et n'ouvre pas sur une discussion approfondie des présupposés normatifs ou politiques liés à l'usage du terme. Aucun article ne propose un usage véritablement critique remettant fondamentalement en question la pertinence ou les implications du terme. Cette absence de réflexivité critique forte est particulièrement notable dans les articles informant des annonces de dispositifs institutionnels ou des faits judiciaires.

Indicateurs lexicaux et sémantiques

L'analyse des mots-clés et expressions associés au terme radicalisation révèle plusieurs champs sémantiques structurants. Le vocabulaire processuel apparaît fréquemment, évoquant un cheminement : « trajectoire de radicalisation » ; « point de départ » ; « processus de radicalisation ». Ces métaphores du mouvement contribuent à construire la radicalisation comme un phénomène dynamique, linéaire et cumulatif. Le champ lexical de la prévention et de l'intervention domine dans les articles à orientation intégrationniste : « prévention » ; « déradicalisation » (souvent contestée) ; « mentorat » ; « programme » ; « ouvrir un espace de dialogue ». Ces expressions inscrivent la radicalisation dans un registre de prise en charge institutionnelle et d'intervention sociale. Le vocabulaire sécuritaire structure plusieurs articles : « terrorisme » ; « menaces » ; « attentats » ; « campagnes de recrutement » ; « lutte contre le

terrorisme ». Cette rhétorique contribue à légitimer des mesures sécuritaires et de surveillance. Le champ lexical religieux, particulièrement islamique, est omniprésent : « islam radical » ; « djihadisme » ; « salafisme » ; « prêches radicaux » ; « islam frelaté » ; « extrémisme religieux ». Le vocabulaire identitaire et social apparaît également : « rupture identitaire » ; « quête identitaire » ; « prothèse identitaire » ; « ghetto mental » ; « marginalisation sociale » ; « sentiment de non-appartenance ». Enfin, des métaphores organiques et spatiales émergent : « terreau fertile » ; « terreau du djihadisme » ; « comme un boomerang dans nos vies ».

Idéologies sous-jacentes et agendas

L'analyse permet d'identifier deux orientations idéologiques principales qui coexistent et s'articulent. L'orientation sécuritaire, présente dans 11 articles, repose sur une conception implicite de la radicalisation nécessitant une correction institutionnelle, voire une neutralisation. Le terme radicalisation y est construit comme un danger pour l'ordre public justifiant surveillance, contrôle et intervention des autorités. L'orientation intégrationniste domine cependant avec 13 articles et privilégie une approche par la prévention, l'éducation, le dialogue et l'accompagnement social. Toutefois, même dans cette perspective, la radicalisation reste souvent envisagée comme un problème à résoudre plutôt que comme un symptôme de tensions sociales ou politiques plus larges nécessitant une transformation structurelle. L'articulation fréquente de ces deux orientations (7 articles combinant sécuritaire et intégrationniste, soit 33%) révèle un agenda politique hybride où la prévention s'inscrit dans une logique de gestion anticipée du risque sécuritaire. Lorsque des failles institutionnelles sont évoquées (notamment dans les articles sur les prisons), elles le sont principalement sous l'angle de leur impact potentiel sur la sécurité (risque de radicalisation en prison, manque de formation du personnel), plutôt que comme révélatrices de dysfonctionnements sociaux, discriminations ou exclusions structurelles.

Synthèse

L'analyse de la première période pour Le Soir révèle un traitement médiatique du terme radicalisation structuré par une articulation entre cadres sécuritaire (52% des articles) et intégrationniste (62%), avec une présence simultanée fréquente de ces deux cadres (33%). L'usage majoritairement non questionné du terme (81% des articles) suggère une utilisation médiatique du terme établie. La présence de 4 articles (19%) proposant une mise en contexte partielle nuance cette homogénéité sans remettre fondamentalement en cause le cadre dominant. De plus, l'association récurrente avec l'islam est rarement interrogée dans le corpus. La mobilisation d'une diversité d'acteurs – incluant acteurs culturels aux côtés des sources

institutionnelles et académique – offre une pluralité de perspectives relative, bien que les voix des personnes directement concernées demeurent largement absentes. La variété des formats journalistiques (entretiens, débats, cartes blanches, reportages) permet ponctuellement des approfondissements analytiques, mais l’inscription générale dans une logique événementielle ou institutionnelle limite les analyses structurelles de long terme. Dans l’ensemble, Le Soir mobilise le terme radicalisation principalement comme une catégorie établie du discours.

1.2. Analyse période 1 (2016-2018) : La Libre Belgique

L’analyse des 21 articles publiés par La Libre Belgique durant la première période met en évidence un traitement relativement homogène du terme radicalisation, tant du point de vue des cadres dominants que de son mode d’énonciation.

Sections et types d’articles

La répartition des articles selon les sections révèle une prédominance des formats courts et factuels. Les brèves représentent 5 articles du corpus, offrant des comptes rendus concis d’événements sans approfondissement analytique. Les articles de la rubrique « Politique » constituent 6 articles, traitant principalement d’annonces institutionnelles et de mesures gouvernementales. La rubrique « Actualité internationale » compte 3 articles centrés sur des événements terroristes ou des initiatives étrangères. Les articles de fond ou analytiques sont moins nombreux. Nous avons recensé 2 entretiens, 1 article d’opinion, 1 article issu d’un dossier et 1 compte-rendu de commission d’enquête. Les articles culturels représentent 3 articles. Cette distribution inscrit majoritairement le traitement de la radicalisation dans une logique réactive de couverture de l’actualité immédiate, privilégiant les faits saillants (arrestations, annonces de mesures, attentats) au détriment d’analyses structurelles ou de mises en perspective historiques et sociologiques. Les formats permettant une réflexion approfondie restent marginaux, représentant moins de 25% du corpus.

Cadres dominants

Dans 12 articles sur 21 (57%), le cadrage inclut explicitement une dimension religieuse liée à l’islam, à travers l’emploi d’expressions comme « radicalisation islamiste », « islam radical », de « branches rigoristes de l’islam ». Le contexte carcéral apparaît dans 3 articles, soulignant les prisons comme lieux de radicalisation ou questionnant l’efficacité des plans d’action en milieu pénitentiaire. Le cadre de la prévention auprès des jeunes structure 6 articles, le terme radicalisation est utilisé en lien à des initiatives scolaires, culturelles, éducatives ou de sensibilisation via les réseaux sociaux. Le cadre judiciaire et terroriste domine plusieurs articles,

traitant d'arrestations, d'attentats, de surveillance ou de législation antiterroriste. Le contexte européen et international apparaît, lui, dans 4 articles évoquant la coordination européenne, les retours de combattants de l'EI, les réseaux de sensibilisation transnationaux ou les relations avec l'Arabie Saoudite.

Acteurs mobilisés

Les acteurs sollicités dans les articles renforcent l'orientation sécuritaire dominante. Les sources institutionnelles occupent une place centrale dans le corpus : responsables politiques nationaux et locaux (ministres, bourgmestres, parlementaires) sont présents dans 11 articles, notamment des figures comme Jan Jambon (ministre de l'Intérieur), Rudi Vervoort (ministre-président bruxellois) ainsi que diverses autorités communales. Les forces de police et autorités judiciaires (police allemande, police belge, parquets, commissions d'enquête parlementaire) apparaissent dans 7 articles établissant un cadre sécuritaire et judiciaire fort. Les services de renseignement (Sûreté de l'État) et instances européennes (Europol, Commission européenne, Parlement européen, réseaux européens) sont mentionnés dans 5 articles. Les acteurs du champ social, éducatif et culturel (assistants sociaux, CPAS, Bernard De Vos - Délégué général aux droits de l'enfant -, travailleurs sociaux, metteurs en scène, ASBL de prévention) apparaissent dans 6 articles, principalement dans les articles à visée préventive. Toutefois, leur parole est rarement mobilisée pour interroger le sens ou les usages du terme radicalisation. Ils sont le plus souvent intégrés dans un discours de gestion, de signalement et de « lutte contre la radicalisation », leur rôle étant principalement configuré comme celui de relais d'alerte au service des autorités sécuritaires. Les acteurs issus du monde académique sont absents de cette partie du corpus. Les personnes directement concernées par les mesures de lutte contre la radicalisation (suspects, détenus, réfugiés, jeunes) sont également très peu présentes dans le discours des articles analysés. Lorsqu'elles sont mentionnées, c'est généralement de manière anonymisée (initiales, âge, statut) et dans un cadre judiciaire ou sécuritaire (« jeune réfugié syrien », « mineur de 14 ans », « codétenus ») ce qui limite leur humanisation et renforce leur assignation à une catégorie de risque.

Degré de réflexivité

L'un des éléments les plus significatifs du corpus concerne le degré de réflexivité dans l'emploi du terme. Sur les 21 articles analysés, 20 recourent à un usage non questionné de la notion de radicalisation. Le terme est employé comme une évidence, sans définition explicite ni contextualisation et circule indifféremment dans des contextes sécuritaires (arrestations,

surveillance), préventifs (sensibilisation, programmes éducatifs), judiciaires (condamnations, détentions) ou culturels (spectacles, contre-discours en ligne).

Un seul article du corpus se distingue par un usage explicitement critique et réflexif du terme. Cet entretien avec Gaultier Bès de Berc, auteur du livre « Radicalisons-nous », propose une mise à distance du sens commun de la radicalisation. L'article rappelle l'étymologie du terme (« radix », la racine) en soulignant la confusion fréquente entre radicalisation et extrémisme et en critiquant les usages politiques jugés approximatifs de ce terme. Des indicateurs tels que « L'usage courant qui est fait du terme de radicalisation est donc erroné », « la radicalisation est à l'opposé de l'extrémisme » ou « [...] tort aussi de parler de radicalisation express » signalent clairement une posture analytique et critique. L'article distingue radicalisation (retour aux racines, approfondissement de la pensée, enracinement) et extrémisme (adoption de positions violentes, dogmatiques), contestant ainsi ce que l'interviewé présente comme un amalgame couramment opéré dans le discours public et médiatique. Néanmoins, cette approche demeure isolée au sein de cette partie du corpus. Elle constitue une exception qui, par contraste, souligne l'uniformité du traitement dominant et l'absence presque totale de débat sur les usages et les implications du terme dans l'espace médiatique de La Libre Belgique pour cette première période d'analyse.

Indicateurs lexicaux et sémantiques

Les indicateurs lexicaux les plus fréquemment relevés dans le corpus révèlent plusieurs champs sémantiques structurants. Le vocabulaire institutionnel et gestionnaire domine avec des expressions telles que « plan d'action contre la radicalisation » ; « prévention de la radicalisation violente » ; « programme de désengagement » ; « Réseau européen de sensibilisation à la radicalisation (RAN) » ; « Plan Canal contre l'islamisme et la radicalisation ». Le vocabulaire sécuritaire est également omniprésent : « attentats » ; « combattants étrangers » ; « surveillance » ; « arrestation » ; « signalements » ; « niveaux de dangerosité ». Cette rhétorique contribue à construire la radicalisation comme un danger imminent nécessitant une vigilance constante et des mesures de contrôle renforcées. Le champ lexical de l'influence et de l'emprise psychologique émerge dans plusieurs articles : « endoctriné » ; « être influencé » ; « lavage de cerveau » ; « déprogrammation » ; « repli sur soi programmé ». Ces métaphores suggèrent une conception de la radicalisation comme processus de manipulation mentale, oscillant entre victimisation (les personnes sont « influencées ») et responsabilisation (elles « adhèrent » à des discours). Enfin, le vocabulaire numérique et

communicationnel structure les articles préventifs : « réseaux sociaux » ; « contre-discours en ligne » ; « messages cryptés » ; « propagande en ligne ».

Idéologies sous-jacentes et agendas

L'analyse permet d'identifier une idéologie sous-jacente structurée autour de plusieurs présupposés. L'agenda politique sous-jacent privilégie clairement des réponses sécuritaires et répressives (surveillance, fichage, arrestations, poursuites judiciaires, plans d'action antiterroristes, isolement en prison, coordination policière internationale) sur des approches sociales, éducatives ou politiques transformatives. Lorsque la prévention est évoquée (38% des articles), elle s'inscrit dans une logique de détection précoce, de sensibilisation aux « signes » et de signalement aux autorités plutôt que de transformation des conditions sociales ou de dialogue politique sur les causes profondes. Un seul article mentionne la « radicalisation des postures politiques » dans un contexte général européen et américain mais cette mention unique et périphérique souligne, par contraste, le peu de réflexion sur d'autres formes de radicalisation politique ou idéologique.

Synthèse

L'analyse de la première période pour La Libre Belgique révèle un traitement médiatique de la radicalisation largement consensuel, stabilisé et peu problématisé. La logique sécuritaire domine (76% des articles), articulant la radicalisation aux enjeux de terrorisme, de violence djihadiste et de sécurité intérieure. Le cadre intégrationniste, présent dans 33% des articles, reste largement subordonné à une logique sécuritaire globale. La présence d'un unique article critique (5%) souligne, par contraste, l'homogénéité du traitement dominant et le peu de débat sur les usages et les implications du terme dans l'espace médiatique. Le recours prépondérant à des sources institutionnelles (63% des articles mobilisant des autorités politiques, policières ou judiciaires) établit celles-ci comme sources principales. La prédominance des formats courts et factuels (brèves, comptes rendus) semble limiter les possibilités d'analyse approfondie et inscrit le traitement médiatique dans une logique événementielle réactive. L'absence presque totale de voix des personnes directement concernées (jeunes, détenus, familles, communautés) renforce une approche objectivante et déshumanisante.

Dans l'ensemble, le terme radicalisation est moins envisagé comme un objet de débat, de réflexion ou de controverse que comme un fait établi, une réalité évidente, intégré aux routines discursives du journalisme politique et sécuritaire.

1.3. Analyse période 1 (2016-2018) : L'Avenir

L'analyse de la première période pour le quotidien L'Avenir porte sur un corpus de 21 articles ayant recours au terme radicalisation. Ces articles se répartissent sur l'ensemble de la période étudiée avec une concentration notable autour de certains événements marquants tels que le premier anniversaire des attentats du 13 novembre à Paris ou l'attentat du marché de Noël de Strasbourg en décembre 2018.

Section et types d'articles

La répartition des articles selon les sections révèle une diversité de traitements journalistiques. La section « Politique » domine avec 7 articles, suivie par la section « Judiciaire » avec 4 articles. Les sections « Actualité internationale » et « Culture » comptent chacune 3 articles, tandis que d'autres sections comme « Événementiel », « Analyse » et « Témoignage » sont représentées de manière plus ponctuelle. Cette distribution suggère que le terme radicalisation est majoritairement cadré comme un enjeu politique et sécuritaire bien que des dimensions culturelles et internationales soient également présentes.

Cadres dominants

Les questions institutionnelles et de prévention dominant, apparaissant dans 9 articles. Le cadrage judiciaire et carcéral est présent dans 8 articles, reflétant l'importance accordée aux questions de détention et de sortie de prison des individus radicalisés. Les attentats terroristes et leurs suites constituent le contexte de 5 articles tandis que les dimensions religieuses, particulièrement liées à l'islam, sont mentionnées dans 11 articles. Plus de la moitié des articles analysés établissent donc un lien explicite ou implicite entre radicalisation et islam.

Acteurs mobilisés

Les acteurs sollicités dans les articles révèlent une prépondérance des sources institutionnelles. Les représentants gouvernementaux (ministres, bourgmestres, responsables politiques) sont présents dans 12 articles. Les acteurs judiciaires et policiers apparaissent dans 8 articles tandis que les intervenants de terrain et ceux issus du champ social (psychologues, référents radicalisme, directeurs de centres) sont mentionnés dans 6 articles. Cette répartition suggère une structure dans laquelle les sources officielles dominent la construction du discours sur la radicalisation. Les individus directement visés, dans les articles analysés, par les mesures de lutte contre la radicalisation (détenus, suspects, jeunes) ne sont que rarement nommés et jamais comme sources principales. Cette observation soulève des questions sur la représentation des voix non-institutionnelles dans le débat public.

Degré de réflexivité sur le terme radicalisation

L'analyse du degré de réflexivité constitue un élément central de cette étude. Sur les 21 articles examinés, 18 présentent un usage non questionné du terme radicalisation en le traitant comme une évidence ne nécessitant ni définition ni contextualisation. Seuls 3 articles ont recours à un usage distancié du terme. Aucun article ne propose un usage véritablement critique remettant en question la pertinence ou les implications du terme radicalisation. Cette absence de réflexivité critique est particulièrement notable dans les articles traitant de dispositifs institutionnels.

Indicateurs lexicaux et sémantiques

L'examen des mots-clés et expressions associés à la radicalisation révèle plusieurs champs sémantiques récurrents. Le vocabulaire sécuritaire domine avec des termes comme « détection », « signalement », « surveillance », présents dans 13 articles. Le champ lexical de l'enfermement (« quartiers pénitentiaires », « milieu ouvert », « détenus radicalisés », « prison ») apparaît dans 9 articles. Le vocabulaire de la prévention et de l'intervention (« dispositif opérationnel », « ligne verte » (téléphone), « accompagnement ») est mobilisé dans 10 articles. Certains articles emploient des métaphores révélatrices comme « terreau fertile », « incubateur » ou « foyer » pour décrire les espaces de radicalisation, « biologisant » en quelque sorte le terme.

Idéologies sous-jacentes et agendas

L'analyse permet d'identifier une double orientation idéologique. L'orientation sécuritaire, présente dans 17 articles, se manifeste par l'accent mis sur la détection, le contrôle et la répression. L'orientation intégrationniste, identifiable dans 10 articles, se traduit par l'emphasis sur l'éducation, la prévention et la « réintégration » des individus concernés. Cette double orientation suggère un agenda politique au sein duquel la radicalisation est construite comme un problème public appelant simultanément des réponses répressives et préventives. Toutefois, la prédominance du cadre sécuritaire indique que c'est principalement sous cet angle que le terme est envisagé.

Synthèse

L'analyse de la première période pour L'Avenir révèle un traitement médiatique de la radicalisation fortement structuré par les cadres sécuritaire et intégrationniste, avec une nette prédominance du premier. Le recours principal à des sources institutionnelles et l'usage majoritairement non questionné du terme radicalisation suggèrent une reproduction des cadres

officiels plutôt qu'une mise à distance critique. Enfin, l'absence presque totale de réflexivité critique sur le terme radicalisation pourrait indiquer un usage établi du terme dans le discours médiatique.

1.4. Conclusions période 1 (2016-2018)

Hiérarchie des agendas : des priorités éditoriales contrastées

Les trois titres présentent une dominance du cadre sécuritaire (43 articles sur 63 (68%) mais avec des intensités variables : L'Avenir (81%) ; La Libre Belgique (76%) ; Le Soir (52%). Ce dernier média se distingue par davantage d'équilibre entre agenda sécuritaire et intégrationniste, reflétant une approche plus multidimensionnelle du phénomène. L'Avenir, pour sa part, combine fréquemment les deux cadres (38% des articles incluent une dimension intégrationniste), pouvant témoigner d'une vision pragmatique où sécurité et prévention s'articulent dans les politiques locales wallonnes. Le contexte de politique étrangère, tel que défini par Sedgwick (2010), demeure marginal (4 articles, soit 6%). Cette observation pourrait suggérer que la dimension géopolitique reste un angle mort du traitement médiatique belge francophone pour la période étudiée.

La faible réflexivité critique sur le terme

Sur les 63 articles analysés, 55 (87%) recourent à un usage non questionné du terme radicalisation, le traitant comme une évidence ne nécessitant ni définition explicite ni contextualisation. Cette proportion varie selon les titres : La Libre Belgique (95%) ; L'Avenir (86%) ; Le Soir (81%). Seuls 7 articles (11%) proposent une forme de distanciation partielle. L'entretien avec Olivier Roy dans Le Soir distingue ainsi « islamisation de la radicalité » et « radicalisation de l'islam », affirmant que « ce n'est pas une radicalisation religieuse qui est le point de départ ». Le reportage sur le Centre de Montréal souligne que « la déradicalisation n'existe pas ». Un unique article (1,6% du corpus total) propose un usage véritablement critique : l'entretien de La Libre Belgique avec Gaultier Bès de Berc qui affirme que « L'usage courant qui est fait du terme de radicalisation est donc erroné ». La récurrence d'expressions standardisées – « lutte contre la radicalisation », « prévention de la radicalisation violente », « déradicalisation », « signes de radicalisation », « processus de radicalisation » – traverse l'ensemble du corpus sans mise à distance critique.

Association récurrente avec l'islam

Sur l'ensemble du corpus, 35 articles (56%) établissent un lien explicite avec l'islam. Cette association apparaît avec une intensité comparable dans les trois titres : Le Soir (57%) ; La Libre Belgique (57%) ; L'Avenir (52%). Seuls deux articles mentionnent des usages alternatifs : un article de La Libre Belgique évoque brièvement la « radicalisation des postures politiques » dans un contexte européen général et l'article critique conteste précisément cette association exclusive avec l'islam.

Profils des acteurs mobilisés

Les sources institutionnelles – responsables politiques, autorités judiciaires, forces de police, services de renseignement – occupent une position dominante dans environ 70% des articles. Les ministres Koen Geens (Justice), Jan Jambon (Intérieur) et Rachid Madrane (Aide à la jeunesse) apparaissent de manière récurrente. Les acteurs du champ social, éducatif et culturel sont mobilisés dans environ un tiers des articles, principalement dans les contextes préventifs mais leur parole est rarement sollicitée pour interroger le sens du terme. Les acteurs issus du champ académique sont très peu représentés au sein du corpus mais ils occupent néanmoins une place notable dans les articles du média Le Soir (5 articles). Dans une autre perspective, les personnes directement concernées par les dispositifs de lutte contre la radicalisation demeurent largement absentes en tant que sources dotées d'une parole propre. Lorsqu'elles sont mentionnées, c'est généralement de manière anonymisée (initiales, âge, statut procédural) dans un cadre judiciaire ou sécuritaire.

Tonalités éditoriales

Le Soir manifeste une plus grande ouverture à la diversification des sources, tandis que La Libre Belgique et L'Avenir privilégient une ligne sécuritaire relativement alignée sur les discours institutionnels. Ce dernier documentant minutieusement les dispositifs locaux, les formations, les budgets, les acteurs de terrain. Le journal adopte une posture de suivi critique des politiques publiques communales et régionales, soulignant les écarts entre annonces et réalisations. Toutefois, ces variations demeurent secondaires au regard de la convergence observée : 87% du corpus mobilise le terme radicalisation sans questionnement ; 68% adopte un cadrage sécuritaire dominant.

2. Période 2 marquée par la pandémie de Covid-19 (2019-2021)

2.1. Analyse période 2 (2019-2021) : Le Soir

L'analyse de la deuxième période (2019-2021) pour le quotidien Le Soir porte sur un corpus de 21 articles utilisant le terme radicalisation. Cette période se caractérise par une diversification dans l'utilisation du terme radicalisation et un renforcement du cadrage sécuritaire, tout en maintenant une certaine pluralité des formats et des sources.

Section et types d'articles

La répartition des articles selon les sections révèle une diversité de formats journalistiques plus marquée qu'en période 1. Les entretiens représentent 5 articles du corpus, offrant des espaces de réflexion avec des acteurs variés (cinéastes, lanceurs d'alerte, diplomates). Les faits divers judiciaires constituent 4 articles, principalement liés au procès Nemmouche et à d'autres affaires terroristes. Les articles politiques sont au nombre de 5, traitant de mesures institutionnelles, de bilans gouvernementaux et d'analyses politiques. Les reportages, qu'ils soient internationaux ou locaux, représentent 3 articles. Les articles culturels (cinéma) comptent 2 articles. Les articles judiciaires et politiques centrés sur des faits ponctuels représentent une part importante du corpus (43%). Les entretiens (24%) et reportages (14%) offrent des espaces d'analyse plus conséquents, nuancant le traitement événementiel dominant.

Cadres dominants

Une évolution de cette période concerne la diversification des cadres. Alors que la période 1 associait massivement la radicalisation à l'islam (57% des articles), la période 2 introduit :

- la radicalisation d'extrême droite avec l'agression d'Owen Jones à Londres et l'affaire Jürgen Conings en Belgique ;
- la radicalisation politique de gauche appliquée au discours du Parti Socialiste et des syndicats ;
- la radicalisation en ligne via les plateformes de réseaux sociaux.

Néanmoins, 11 articles (52%) maintiennent une association explicite ou implicite avec l'islam ou le terrorisme djihadiste.

Contextes thématiques

Le contexte judiciaire domine la première partie de la période avec 6 articles, traitant du procès Nemmouche, d'affaires terroristes, du désengagement en prison et du fichage des « extrémistes

potentiellement dangereux ». Ce contexte articule la radicalisation aux enjeux de parcours terroristes, de psychologie criminelle, de milieu carcéral comme espace de radicalisation et de surveillance institutionnelle. Le contexte culturel et artistique apparaît dans 4 articles, évoquant des films (« L'Adieu à la nuit » d'André Téchiné, « Le jeune Ahmed » des frères Dardenne). Le cinéma d'auteur est présenté comme un espace de réflexion sur la radicalisation juvénile. Le contexte géopolitique et international structure 5 articles, évoquant la révolution islamique en Iran comme « exemple de radicalisation religieuse au pouvoir » ou encore la répression des Ouïghours « risquant de provoquer la radicalisation ».

Acteurs mobilisés

Les acteurs mobilisés dans les articles révèlent une plus grande diversification des sources par rapport à la période 1 bien que les sources institutionnelles demeurent centrales. Les acteurs issus du monde académique et de la recherche occupent une place notable avec 5 articles les mobilisant : Serge Garcet (psychologue), Alain Grignard (islamologue), Thomas Pieret (historien) dans le cadre du procès Nemmouche ; Julia Ebner (chercheuse Institute for Strategic Dialogue) ; Michaël Dantinne (criminologue). Leur présence pourrait témoigner d'un effort de contextualisation même si l'on se doit de constater que leurs analyses restent principalement mobilisées dans une logique sécuritaire. Les responsables politiques et institutionnels apparaissent dans 6 articles : Koen Geens (ministre de la Justice) ; Charles Michel (Premier ministre) ; les ministres des trois communautés belges ; Josep Borrell (chef de la diplomatie de l'UE) ; Gilles de Kerchove (coordinateur UE antiterrorisme). Leur parole est principalement mobilisée pour annoncer des mesures ou dresser des bilans. Les autorités judiciaires et sécuritaires (Parquet fédéral, Ocam, services de renseignement) apparaissent dans 5 articles, établissant un cadre sécuritaire et de surveillance.

Les acteurs culturels et artistiques sont présents dans 3 articles : Catherine Deneuve (actrice) et André Téchiné (réalisateur) ; Jean-Pierre et Luc Dardenne (réalisateurs). Leur parole offre une perspective artistique sur la radicalisation et semble continuer à s'inscrire dans une logique de prévention. Les acteurs du terrain social et associatif sont représentés dans 1 article : Latifa Ibn Ziaten et son association Imad pour la jeunesse et la paix. A nouveau, les personnes directement concernées par les dispositifs de lutte contre la radicalisation demeurent peu représentées en tant que sources dotées d'une parole propre. Seul un article cite brièvement les propos d'Anissa, une jeune femme jugée pour terrorisme, qui déclare : « si c'était la drogue je serais tombée dedans ». Offrant un rare aperçu de la parole des personnes concernées. Cette diversification des sources nuance la domination des sources institutionnelles observée en période 1.

Néanmoins, les personnes directement concernées restent largement objectivées, apparaissant principalement comme figures judiciaires ou victimes plutôt que comme sujets énonciateurs dotés d'une analyse propre.

Degré de réflexivité sur le terme radicalisation

Sur les 21 articles constituant le corpus pour cette période, 17 mobilisent le terme de manière non questionnée (81%, tout comme en période 1), c'est-à-dire comme une catégorie allant de soi, sans définition explicite ni mise à distance. Dans ces articles, le terme radicalisation apparaît principalement comme un label explicatif ou opérationnel servant à désigner un processus supposé conduire à la violence, à l'extrémisme ou au terrorisme. Quatre articles (19%, même pourcentage en période 1) introduisent une forme de mise en contexte ou de distanciation partielle du terme. Aucun article ne propose un usage critique remettant en question la pertinence ou les implications du terme.

Indicateurs lexicaux et sémantiques

L'analyse des mots-clés et expressions associés au terme radicalisation révèle plusieurs champs sémantiques structurants, avec certaines évolutions par rapport à la période 1. Le vocabulaire sécuritaire et terroriste demeure central : « djihadiste » ; « Daesh » ; « actes terroristes ou extrémistes » ; « lutte contre le terrorisme » ; « risque radicalisation et terrorisme ». Cette rhétorique semble contribuer à légitimer des mesures sécuritaires de surveillance, de fichage et de contrôle. Le champ lexical de la violence apparaît fréquemment : « séances de torture » ; « Abou Omar le cogneur » ; « tuer un maximum d'infidèles et d'apostats » ; « images de décapitation » ; « qu'Allah me permette de faire couler leur sang ». Le vocabulaire processuel évoque un cheminement : « processus de radicalisation » ; « processus radicalisation avancé ». Le champ lexical psychologique et social apparaît également : « mécanismes inhibiteurs neutralisés » ; « troubles psychopathiques » ; « neutralisation des émotions ». Un des articles du corpus évoque également les « rats en cage deviennent enragés » et les termes « ghettos et misère sociale », établissant un lien entre conditions sociales et radicalisation. Le vocabulaire religieux islamique reste présent dans environ la moitié du corpus : « rejoindrait le djihad » ; « conseillers islamiques » ; « révolution islamique ». Le vocabulaire carcéral continue de structurer plusieurs articles : « principaux relais de radicalisation en prison » ; « projet d'attentat en prison » ; « condamnés radicalisés ». Une nouveauté de cette deuxième période d'analyse concerne le vocabulaire du numérique : « technologies sont des machines de radicalisation » ; « anonymat sur Internet » ; « chambres d'écho protégées ». Ce champ lexical inscrit le terme radicalisation dans une logique de manipulation numérique et de désinformation. Enfin, le

vocabulaire de l'extrême droite émerge comme une autre nouveauté : « radicalisation d'extrême droite » ; « terrorisme d'extrême droite ».

Idéologies sous-jacentes et agendas

L'analyse permet d'identifier plusieurs orientations idéologiques qui coexistent avec une évolution notable par rapport à la période 1. L'orientation sécuritaire, présente dans 15 articles (71%, contre 52% en période 1), se renforce. Cette orientation s'articule à un agenda de renforcement des dispositifs de sécurité intérieure et de lutte antiterroriste, incluant l'élargissement des bases de données, la surveillance des prisons, la coordination européenne et la surveillance en ligne. L'orientation intégrationniste, présente dans 5 articles (24%, contre 62% en période 1), est en recul. Elle privilégie une approche par la prévention, le désengagement, l'accompagnement religieux en prison, l'action sociale de terrain et la production culturelle comme espace de réflexion. Le cadre de politique étrangère structure 3 articles (14%, contre 5% en période 1), marquant une légère progression. Ces articles traitent de la révolution islamique en Iran, de la répression des Ouïghours en Chine et de la crise syrienne, inscrivant le terme radicalisation dans des contextes géopolitiques plus larges. Il est intéressant de noter que 3 articles (14%) combinent explicitement les cadres sécuritaire et intégrationniste, révélant une approche hybride où la prévention et le désengagement s'inscrivent dans une logique de gestion du risque sécuritaire. Les approches préventives fonctionnent ainsi souvent comme un volet complémentaire de la sécurisation.

Synthèse

L'analyse de la deuxième période (2019-2021) pour le journal Le Soir révèle un traitement médiatique du terme radicalisation marqué par un renforcement du cadrage sécuritaire (passage de 52% à 71% des articles) et une diversification notable des formes de radicalisation évoquées, tout en maintenant une certaine pluralité des formats et des sources. Le cadre sécuritaire domine, articulant la radicalisation aux enjeux de terrorisme, de fichage, de surveillance technologique et de violence politique. Le cadre intégrationniste recule (de 62% à 24%), pouvant suggérer une évolution de l'agenda politique. L'association récurrente avec l'islam (52% des articles, stable par rapport à la période 1) demeure pour cette deuxième période d'analyse.

Dans l'ensemble, Le Soir maintient une certaine pluralité de perspectives et de sources tout en mobilisant le terme radicalisation principalement comme une catégorie établie du discours public, structurant celui-ci comme un problème multiforme (religieux, politique,

technologique) appelant des réponses à la fois sécuritaires et préventives, avec une nette prédominance de la logique sécuritaire en période 2.

2.2. Analyse période 2 (2019-2021) : La Libre Belgique

L'analyse de la deuxième période (2019-2021) pour La Libre Belgique porte sur un corpus de 21 articles utilisant le terme radicalisation. Cette période se caractérise par une diversification notable des contextes d'usage du terme et une évolution du degré de réflexivité.

Section et types d'articles

Les articles culturels représentent 9 articles (43%, contre 14% en période 1), traitant de productions théâtrales, télévisuelles, littéraires et d'albums BD. Les entretiens comptent 5 articles (24%), les articles internationaux ou brèves 4 articles (19%), les articles judiciaires 2 articles (10%), les articles politiques 2 articles (10%) et les opinions 1 article (5%). Cette distribution marque une évolution par rapport à la période 1 où dominaient les brèves factuelles et les articles politiques. La prédominance des formats culturels et d'entretiens (67% du corpus) suggère un traitement moins événementiel et plus réflexif, privilégiant les espaces d'analyse et de production artistique.

Cadres dominants

Une évolution majeure concerne la diversification des formes évoquées : radicalisation politique de gauche (« radicalisation du mouvement ouvrier européen ») ; de droite (« fascisation », « vague brune », « radicalisation de l'AfD ») ; des mouvements sociaux (gilets jaunes) ; technologique (« radicalisation de nombreux utilisateurs » de Facebook) ; comme processus général de polarisation sociétale (« radicalisation de nos sociétés »). Néanmoins, 9 articles (43%, contre 57% en période 1) maintiennent une association explicite avec l'islam ou le terrorisme djihadiste.

Contextes thématiques et acteurs mobilisés

Le contexte culturel et artistique domine (9 articles, 43%), articulant le terme aux enjeux de création artistique, de transmission mémorielle et de réflexion critique. Le contexte politique apparaît dans 6 articles, évoquant la « fascisation », le « populisme », la « droitisation » et les transformations idéologiques. Le contexte religieux islamique structure 9 articles (43%). Les contextes judiciaire et terroriste apparaissent dans 6 articles, le contexte carcéral dans 2 articles, le contexte social dans 4 articles, le contexte technologique dans 1 article, et le contexte géopolitique dans 2 articles. Les acteurs culturels et artistiques occupent une place centrale (8

articles, 38%), témoignant du rôle de la production culturelle comme espace de réflexion. Les acteurs académiques sont présents dans 4 articles (19%). Les responsables politiques apparaissent dans seulement 2 articles (10%, contre 57% en période 1), marquant un recul. Les autorités judiciaires et sécuritaires apparaissent dans 3 articles. Les lanceurs d'alerte sont présents dans 2 articles. Les personnes directement concernées absentes, avec une rare exception : les témoignages de pères d'auteurs d'attentats évoquant leur incompréhension face à la « radicalisation de leurs fils en prison ».

Cette configuration marque une évolution intéressante. En effet, les acteurs culturels et académiques deviennent les principales sources mobilisées (57% des articles) tandis que les sources politiques et sécuritaires reculent (24%, contre 63% en période 1).

Degré de réflexivité

Onze articles (52%, contre 95% en période 1) mobilisent le terme de manière non questionnée, marquant une évolution. Neuf articles (43%, contre 5% en période 1) introduisent une mise en contexte ou une distanciation partielle. Plusieurs articles évoquent la « fascisation » comme dynamiques collectives de polarisation, les « fractures interculturelles et intergénérationnelles », la distinction entre « radicalisation individuelle » et « dynamique collective militante » ou encore la « polarisation de la vie politique ».

Aucun article ne propose un usage véritablement critique remettant fondamentalement en question la pertinence ou les implications du terme. Cette proportion de 52% d'usage non questionné (contre 95% en période 1) marque néanmoins une évolution. Celle-ci est principalement portée par les articles culturels, les entretiens et les articles d'opinion. L'émergence de mises en contexte sociétale, politique, idéologique et technologique pourrait suggérer une prise de conscience progressive de la complexité du terme.

Indicateurs lexicaux

Le vocabulaire social et politique apparaît fréquemment : « radicalisation de nos sociétés » ; « fascisation » ; « droitisation, radicalisation de la société » ; « radicalisation par le bas ». Ce champ lexical inscrit le terme dans des dynamiques de polarisation politique et de transformations idéologiques collectives. Le vocabulaire social et psychologique apparaît : « fractures interculturelles et intergénérationnelles » ; « discriminations envers certaines communautés pour nourrir la peur et la haine dans la société ». Le vocabulaire religieux islamique reste présent (43% du corpus) : « radicalisation islamiste » ; « convertie par un groupe de djihadistes » ; « imams prêcheurs de haine ». Le vocabulaire technologique émerge : «

radicalisation de nombreux utilisateurs » ; « désinformation » ; « torrent de contenus extrêmes, conspirationnistes et choquants ».

Idéologies sous-jacentes

L'agenda intégrationniste domine avec 11 articles (52%, contre 33% en période 1), privilégiant une approche par la culture, le théâtre, la littérature, l'éducation et le dialogue. Le théâtre est présenté comme lieu de questionnement de la « fascisation de la société » et de « l'engrenage de la violence », la littérature comme « antidote » aux radicalisations, les fictions télévisuelles comme espaces de représentation des « fractures interculturelles ». L'orientation sécuritaire structure 9 articles (43%, contre 71% en période 1) ce qui marque un recul. Le terme radicalisation est articulé en lien avec les thématiques du djihadisme, des attentats, de la détention, du rapatriement des familles de combattants et des attaques terroristes. Le cadre de politique étrangère structure 3 articles (14%), traitant des gilets jaunes, de l'AfD allemande et de Facebook/Meta. Deux articles combinent agendas sécuritaire et intégrationniste.

Synthèse

L'analyse révèle certaines évolutions tels qu'une forme de rééquilibrage au profit de l'agenda intégrationniste (52%, contre 33% en période 1), une évolution de la réflexivité (52% d'usage non questionné contre 95% en période 1) et la diversification des cadres évoqués (islamiste, extrême droite, extrême gauche, populisme, mouvements sociaux, plateformes numériques). La diversification des sources établit les acteurs culturels et académiques comme principaux (57%) tandis que les sources politiques et sécuritaires reculent (24%, contre 63% en période 1). L'émergence du vocabulaire et technologique inscrit le terme dans des logiques collectives plutôt que dans la seule responsabilité individuelle. La Libre Belgique évolue dans son emploi du terme entre les périodes 1 et 2, passant d'une approche largement sécuritaire, factuellement événementielle et non réflexive à une approche davantage intégrationniste, culturellement réflexive et socialement contextualisée. Le terme demeure néanmoins mobilisé pour désigner des processus variés sans qu'une remise en question fondamentale de sa pertinence ne soit proposée.

2.3. Analyse période 2 (2019-2021) : L'Avenir

L'analyse de la deuxième période (2019-2021) pour le quotidien L'Avenir porte sur un corpus de 21 articles utilisant le terme radicalisation. Cette période se caractérise par une continuité

avec la période 1, marquée par une prédominance d'une logique sécuritaire et un usage largement non questionné du terme.

Section et types d'articles

La rubrique « Politique » domine avec 10 articles (48%), reflétant l'importance accordée aux dispositifs institutionnels locaux et régionaux. Les articles culturels représentent 4 articles (19%) et traitent de productions télévisuelles, cinématographiques et théâtrales. Les autres articles se répartissent entre actualité internationale (2), magazines (2), judiciaire (2) et éditio (1). Cette distribution semble confirmer que le terme radicalisation est principalement cadré comme un enjeu politique institutionnel local. Les formats permettant une analyse approfondie restent limités, la majorité des articles prenant la forme de comptes rendus factuels d'annonces institutionnelles ou de programmes culturels.

Cadres dominants

Le cadre institutionnel et préventif domine (13 articles), articulant le terme aux enjeux de création de Cellule de Sécurité Intégrale Locale (CSIL), de plans d'action wallons et de coordination entre acteurs locaux. Onze articles (52%, stable par rapport à la période 1) associent explicitement ou implicitement la radicalisation à des référents religieux islamiques. Une diversification relative émerge toutefois en fin de période avec l'évocation de la radicalisation d'extrême droite (2 articles) et de gauche (1 article), mais cette ouverture reste marginale et ne modifie pas la focalisation dominante. Le cadre culturel (5 articles) évoque des productions abordant la radicalisation de jeunes, souvent en lien avec l'islam. Les cadres judiciaire et terroriste structurent 4 articles, traitant du procès Nemmouche, des anniversaires d'attentats et des témoignages au procès de Paris.

Acteurs mobilisés

Les responsables politiques locaux sont présents dans 10 articles (48%). Les autorités policières apparaissent dans 7 articles (33%). Les acteurs culturels sont présents dans 5 articles, les acteurs du terrain social et éducatif dans 3 articles. Les personnes directement concernées demeurent à nouveau absentes, apparaissant de manière anonymisée dans un cadre judiciaire ou sécuritaire (« deux personnes radicalisées », « deux personnes fichées », « détenus radicalisés »).

Degré de réflexivité

Dix-sept articles (81%, identique à la période 1) mobilisent le terme de manière non questionnée, comme une catégorie allant de soi. Trois articles (14%) introduisent une mise en

contexte partielle : l'un évoque la « déconstruction des amalgames » et le risque de cibler « les communautés spirituelles ou religieuses qui n'ont rien à voir avec le radicalisme » ; un autre propose une définition élargie incluant « radicalisme religieux, politique, du bien-être animal » ; le troisième juxtapose plusieurs termes sans les définir clairement. Un seul article (5%) propose un usage critique, citant une intervenante qui souligne que les élèves « n'ont pas toujours la possibilité de comprendre ce qui se cache derrière certains mots comme Islam, islamisme, radicalisme, terrorisme », remettant en question l'évidence du terme. Cette proportion de 81% d'usage non questionné confirme la tendance observée jusqu'ici.

Indicateurs lexicaux

Le vocabulaire institutionnel et gestionnaire domine : « Plan de lutte contre le radicalisme violent » ; « CSIL » ; « cellule de détection, de prévention, pas de répression ». Ce registre technique inscrit l'usage du terme radicalisation dans un cadre d'action publique. Le champ lexical de la détection structure plusieurs articles : « signes de radicalisation » ; « détecter les signes de radicalisation » ; « échapper aux radars » ; « signaux d'alerte. Notons que le vocabulaire sécuritaire et terroriste islamiste reste central : « terrorisme » ; « attentats » ; « djihadistes » ; « lutte contre le terrorisme et le fanatisme religieux ». Le vocabulaire religieux islamique étant présent dans la moitié du corpus. Le vocabulaire processuel évoque un cheminement : « enfance abandonnée, délinquance et radicalisation » ; « depuis son enfance à Molenbeek, jusqu'à sa radicalisation » ; « basculement vers la radicalisation ».

Idéologies sous-jacentes

L'agenda sécuritaire structure 19 articles (90%, contre 81% en période 1), positionnant la radicalisation comme un enjeu de sécurité publique nécessitant détection, surveillance et prévention. Cette orientation se manifeste principalement à travers la couverture des cellules de sécurité intégrale locale (CSIL), des plans de lutte contre le radicalisme violent et des affaires judiciaires. L'orientation intégrationniste apparaît dans 7 articles (33%, contre 48% en période 1), mettant l'accent sur la prévention, le dialogue intercommunautaire et la déconstruction des amalgames. Six articles (29%) combinent explicitement les deux idéologies sous-jacentes, révélant une approche où la prévention s'inscrit dans une logique de gestion anticipée du risque sécuritaire. Le cadre de politique étrangère demeure marginal (1 article).

Synthèse

L'analyse révèle un renforcement de l'agenda sécuritaire (90%, contre 81% en période 1) et une stabilité de l'usage non questionné du terme (81%). L'association récurrente avec l'islam (52%)

persiste dans nos observations. La mobilisation de sources institutionnelles (48% responsables politiques locaux, 33% autorités policières) établit ces acteurs comme sources principales. L'attention particulière portée aux politiques locales wallonnes (CSIL, budgets régionaux, initiatives communales) semble refléter le rôle de L'Avenir comme média régional documentant minutieusement les dispositifs de proximité. Le terme radicalisation apparaît principalement comme un terme établi du discours public local et régional.

2.4. Conclusions période 2 (2019-2021)

L'analyse de la deuxième période révèle des évolutions contrastées entre les trois titres de presse, marquées par une diversification des usages du terme radicalisation et des repositionnements éditoriaux significatifs, particulièrement pour La Libre Belgique.

Hiérarchie des agendas : évolutions différenciées

Les trois titres présentent des trajectoires distinctes concernant la hiérarchie des agendas. L'Avenir renforce son orientation sécuritaire, passant de 81% à 90% des articles, confirmant son positionnement comme relais privilégié des politiques publiques locales wallonnes. Le Soir voit également son agenda sécuritaire progresser (de 52% à 71%). À l'inverse, La Libre Belgique opère un basculement : l'agenda sécuritaire recule (de 71% à 43%) au profit de l'agenda intégrationniste qui devient dominant (52%, contre 33% en période 1). Cette évolution témoigne d'un repositionnement éditorial privilégiant les approches culturelles, artistiques et préventives. Cependant, l'agenda intégrationniste recule pour Le Soir (de 62% à 24%) et L'Avenir (de 48% à 33%). Le cadre de politique étrangère, bien que marginal, progresse légèrement dans les trois titres (Le Soir : 5% à 14% ; La Libre : 5% à 14% ; L'Avenir : stable à 5%), suggérant une prise en compte accrue des dimensions géopolitiques.

Réflexivité sur le terme : une évolution inégale

La réflexivité sur l'usage du terme évolue de manière contrastée. Le Soir maintient une stabilité (81% d'usage non questionné dans les deux périodes, 19% d'usage distancié) dans l'usage du terme. L'Avenir présente également une stabilité (81% d'usage non questionné, 14% d'usage distancié, 5% d'usage critique). En revanche, nous avons pu observer une évolution entre les deux périodes pour La Libre Belgique. L'usage non questionné chute de 95% à 52% tandis que l'usage distancié passe de 5% à 43%. Cette évolution s'expliquerait principalement par la prédominance des formats culturels et d'entretiens (67% du corpus) qui introduisent des mises en contexte sociétale, politique, idéologique et technologique. Néanmoins, l'usage critique

demeure très peu observé dans les trois titres (Le Soir : 0%, La Libre : 0%, L'Avenir : 5%), confirmant que le terme apparaît rarement remis en question dans son utilisation.

Diversification des cadres dominants

Une évolution majeure commune aux trois titres concerne la diversification des formes de radicalisation évoquées. La période 2 introduit la radicalisation d'extrême droite (Le Soir : 2 articles ; La Libre : 3 articles ; L'Avenir : 2 articles), la radicalisation politique de gauche (Le Soir : 1 article ; La Libre : 2 articles ; L'Avenir : 1 article), la radicalisation en ligne (Le Soir : 3 articles ; La Libre : 1 article) et la radicalisation comme processus de polarisation sociétale. Toutefois, l'association avec l'islam demeure massive et stable : Le Soir (52% en périodes 1 et 2) ; La Libre (57% en période 1, 43% en période 2) ; L'Avenir (52% en périodes 1 et 2). Cette persistance coexiste avec la reconnaissance de l'émergence d'autres formes de radicalisation sans que la prédominance de l'association islam-radicalisation soit véritablement remise en question.

Profils des acteurs mobilisés : recompositions éditoriales

Les sources mobilisées révèlent certaines formes de diversification. Pour Le Soir, les sources institutionnelles demeurent importantes (responsables politiques dans 29% des articles, autorités judiciaires et sécuritaires dans 24%) mais une diversification s'opère avec les acteurs académiques (24% des articles), culturels (14%) et sociaux (5%). Pour La Libre Belgique, la transformation observée est plus importante : les sources politiques et sécuritaires baissent (de 63% en période 1 à 24% en période 2) alors que les acteurs culturels et académiques deviennent dominants (57% des articles). Pour L'Avenir, les sources institutionnelles se renforcent (responsables politiques locaux dans 48% des articles, autorités policières dans 33%), confirmant son rôle de média régional documentant les dispositifs publics locaux. Les personnes directement concernées demeurent largement absentes dans les trois titres, apparaissant principalement de manière anonymisée dans des cadres judiciaires. Les rares exceptions ne modifient pas cette tendance.

Synthèse

La période 2 révèle une divergence croissante entre les trois titres. Le Soir et L'Avenir renforcent leurs orientations sécuritaires tout en maintenant des niveaux de réflexivité faibles. La Libre Belgique opère un repositionnement éditorial, privilégiant les approches culturelles et intégrationnistes et augmentant le degré de réflexivité. Cette évolution suggère des choix éditoriaux distincts face à un même objet médiatique. Néanmoins, ces variations demeurent

limitées au regard de convergences structurelles. Effectivement, l'usage largement non questionné du terme, l'association persistante avec l'islam et l'absence de prise de parole des personnes directement concernées restent dominantes.

3. Période 3 post-pandémie (2022 –2025)

3.1. Analyse période 3 (2022-2025) : Le Soir

L'analyse de la troisième période (2022-2025) pour le quotidien Le Soir porte sur un corpus de 21 articles utilisant le terme radicalisation. Cette période se caractérise par une diversification confirmée des formes évoquées, un maintien de l'agenda sécuritaire et une évolution notable de la réflexivité.

Section et types d'articles

La répartition des articles révèle une diversité de formats maintenue. Les entretiens représentent 6 articles (29%), offrant des espaces de réflexion avec des sociologues, chercheurs, réalisateurs, psychologues et directeurs de prison. Les articles culturels constituent 5 articles (24%), traitant de films abordant la radicalisation sous différents angles (djihad, extrême droite, manipulation psychologique). Les articles politiques sont au nombre de 4 (19%), traitant principalement de la radicalisation de l'extrême droite. Les articles à la une ou brèves représentent 6 articles (29%), centrés sur des événements sécuritaires ou judiciaires. Cette distribution confirme une pluralité des formats, avec une présence significative d'articles culturels et d'entretiens (53% du corpus) permettant des analyses approfondies. Néanmoins, les articles centrés sur des faits ponctuels représentent encore 38% du corpus, inscrivant partiellement le traitement médiatique dans une logique événementielle.

Cadres dominants

Une évolution remarquable concerne l'extension du champ d'application du terme à des dynamiques politiques et sociales variées. Le terme est désormais appliqué à l'extrême droite (33% des articles), aux stratégies syndicales (5%), aux plateformes numériques (10%), à la manipulation psychologique (5%), et à la politique américaine (5%). Cette diversification suggère que le terme deviendrait un outil d'analyse des polarisations politiques et des extrémismes au-delà de la seule dimension religieuse islamique. L'association persistante avec l'islam et le terrorisme djihadiste (33% des articles, contre 52% en période 2) demeure cependant significative, bien qu'en recul. Quelques articles évoquent partiellement des facteurs structurels : la « panique morale » et le « spectre de la surveillance au sein de la communauté

musulmane » ; « les discours antidémocratiques favorisent le passage à l’acte » ; un article analyse le rôle structurel des plateformes dans la polarisation. Toutefois, il est important de préciser que ces mentions restent minoritaires.

Contextes thématiques

Le contexte politique d’extrême droite domine avec 7 articles (33%), évoquant l’infiltration de l’extrême droite dans les institutions allemandes, la radicalisation du Parti républicain Américain, le devoir de mémoire face à l’AfD et un mineur d’extrême droite projetant une attaque. Ce contexte articule le terme aux enjeux de montée des extrêmes, de discours antidémocratiques, de révisionnisme historique et de violence politique. Le contexte culturel et artistique structure 5 articles (24%), présentant le cinéma comme espace de réflexion sur les différentes formes de radicalisation : djihad (« Rebel »), extrême droite (« Jouer avec le feu »), manipulation psychologique (« Club Zéro »), crise identitaire et sociale (« Les chevaux de Dieu »). Le contexte judiciaire et terroriste apparaît dans 6 articles (29%), traitant du parcours des frères El Bakraoui, du procès de Bruxelles, de l’assassinat du professeur Dominique Bernard, du procès de l’attentat de Strasbourg et de l’interpellation d’un mineur d’extrême droite. Le contexte institutionnel et préventif structure 2 articles (10%) qui se penchent sur le fonctionnement des CSIL-R (Cellules de Sécurité Intégrales Locales en matière de Radicalisme) et l’isolement des détenus radicalisés. Le contexte numérique apparaît dans 2 articles (10%) traitant de Meta et de la radicalisation en ligne. Le contexte social émerge dans 1 article (5%) sur la radicalisation syndicale chez Delhaize.

Acteurs mobilisés

Les acteurs issus du monde académique occupent une place centrale avec 7 articles les mobilisant (33%) : Nadia Fadil (sociologue KULeuven) ; Serge Garcet (psychologue ULiège) ; Christoph Schönberger (politologue) ; Norman J. Ornstein (chercheur) ; Eviane Leidig (chercheuse radicalisation en ligne) ; Laura Jacobs (politologue). Leur parole est mobilisée dans des entretiens et articles d’analyse offrant des perspectives sociologiques, psychologiques et politiques. Dans la majorité des cas, ces analyses semblent continuer de s’inscrire dans un cadre sécuritaire.

Les acteurs culturels et artistiques sont présents dans 5 articles (24%). Leur parole offre une perspective artistique s’inscrivant dans une logique de prévention et de réflexion critique. Le domaine du cinéma ressort particulièrement. Les responsables politiques et institutionnels apparaissent dans 6 articles (29%) : Vincent Van Quickenborne ; Paul Van Tigchelt ; Gérald

Darmanin ; Nancy Faeser ; Olaf Scholz. Leur parole est mobilisée pour annoncer des mesures ou commenter des événements sécuritaires. Les autorités judiciaires et sécuritaires apparaissent dans 5 articles (24%). Les acteurs du terrain institutionnel sont présents dans 2 articles. Les acteurs syndicaux et sociaux apparaissent dans 1 article.

A nouveau, nous pouvons constater que les personnes considérées comme radicalisées demeurent largement absentes en tant que sources dotées d'une parole propre. Lorsqu'elles sont mentionnées, c'est de manière anonymisée ou à travers leur statut procédural : « mineur de 14 ans d'extrême droite » ; « groupe d'adolescents ». Cette configuration confirme la diversification des sources avec une présence significative d'acteurs académiques (33%) et culturels (24%) comme sources alternatives aux sources institutionnelles.

Degré de réflexivité

Treize articles (62%, contre 76% en période 2) mobilisent le terme de manière non questionnée, marquant une amélioration de la réflexivité. Dans ces articles, le terme apparaît comme un label opérationnel sans définition explicite ni mise à distance. Huit articles (38%, contre 19% en période 2) introduisent une mise en contexte ou une distanciation partielle, marquant une progression notable. Un premier article propose le « dialogue » comme « meilleure manière de résister » face à la radicalisation d'extrême droite. Un deuxième analyse la « radicalisation de la stratégie syndicale » comme un « durcissement » stratégique. Un troisième analyse comment Meta peut « aggraver la radicalisation » et la « polarisation sociale » dans un contexte « saturé de désinformation, de théories du complot et de discours de haine ». Aucun article ne propose un usage critique remettant fondamentalement en question la pertinence du terme. Cette proportion de 62% d'usage non questionné (contre 76% en période 2) marque néanmoins une évolution portée par les articles culturels, les entretiens et les analyses politiques, suggérant une prise de conscience de la diversité des processus désignés.

Indicateurs lexicaux et sémantiques

Le vocabulaire sécuritaire et terroriste reste bien présent : « prête allégeance à l'EI », « vétéran du djihad » ; « cellule terroriste » ; « fiché S » ; « inscrit au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation terroriste » ; « sous écoute téléphonique » ; « attentat djihadiste ». Le vocabulaire institutionnel et des dispositifs apparaît (il était davantage présent dans le média L'Avenir) : « CSIL-R » ; « Task forces locales » ; « réinsertion », « isolement ». Le vocabulaire politique d'extrême droite devient central : « extrême droite » ; « valeurs masculinistes » ; « montée de l'extrême droite » ; « discours révisionniste » ; « obédience

d'extrême droite », « mouvance d'extrême droite » ; « sympathies pour les mouvements d'extrême droite ». Le vocabulaire numérique continue de se développer : « radicalisation en ligne » ; « processus de radicalisation en ligne » ; « saturé de désinformation, de théories du complot et de discours de haine ». Le vocabulaire psychologique et processuel est également observable : « phase de radicalisation », « adhésion identitaire », « engagement terroriste » ; « radicalisation par manipulation et emprise ». Le vocabulaire de la surveillance structure plusieurs articles : « signalements » ; « fiché pour radicalisation » ; « surveillance » ; « droit à la surveillance » ; « spectre de la surveillance ».

Idéologies sous-jacentes et agendas

L'orientation sécuritaire, présente dans 14 articles (67%, stable par rapport aux 71% de la période 2), demeure dominante. Elle repose sur une conception implicite du terme comme anomalie nécessitant détection, surveillance et intervention institutionnelle. Le terme y est construit comme un danger justifiant fichage, surveillance, isolement en prison et poursuites judiciaires. Cette orientation s'articule à un agenda de renforcement des dispositifs de sécurité intérieure, incluant les CSIL-R, le fichage préventif et la surveillance des détenus. L'orientation intégrationniste, présente dans 6 articles (29%, légèrement supérieure aux 24% de la période 2) privilégie une approche par la culture, le dialogue et la prévention. Elle se manifeste principalement à travers les productions cinématographiques présentées comme espaces de réflexion critique. L'orientation de politique étrangère est présente dans 3 articles (14%, stable) et inscrit le terme dans des contextes géopolitiques (mémoire en Allemagne, politique américaine, régulation numérique transnationale).

L'agenda politique sous-jacent continue de privilégier des réponses sécuritaires (fichage, surveillance, isolement) et culturelles (cinéma, dialogue) sur des approches transformatives ou structurelles. Le terme semble construit comme un problème technique, sécuritaire et culturel appelant des solutions gestionnaires et préventives plutôt que comme un symptôme de tensions politiques ou sociales nécessitant une transformation structurelle.

Synthèse

L'analyse de la troisième période (2022-2025) pour Le Soir révèle un traitement médiatique du terme radicalisation marqué par une diversification confirmée des formes évoquées, un maintien de la logique sécuritaire et une évolution de la réflexivité. La radicalisation d'extrême droite apparaît comme cadre centrale (33% des articles) alors que l'association avec l'islam recule (33%, contre 52% en période 2). Cette évolution témoigne d'une extension du cadre

dominant aux polarisations politiques, aux stratégies collectives et aux dynamiques technologiques. L'évolution du degré de réflexivité (62% d'usage non questionné, contre 76% en période 2) est principalement portée par les articles culturels, les entretiens et les analyses politiques. Néanmoins, l'absence totale d'usage critique confirme que le terme demeure envisagé comme un terme établi. La diversification des sources se maintient, avec une présence significative d'acteurs académiques (33%) et culturels (24%). Les personnes directement concernées restent objectivées, apparaissant principalement dans des cadres judiciaires.

Dans l'ensemble, Le Soir maintient une pluralité de perspectives et de formats tout en structurant le terme comme un problème multiforme (djihadiste, extrême droite, syndical, technologique) appelant des réponses sécuritaires et culturelles.

3.2. Analyse période 3 (2022-2025) : La Libre Belgique

L'analyse de la troisième période (2022-2025) pour La Libre Belgique porte sur un corpus de 21 articles utilisant le terme radicalisation. Cette période se caractérise par un retour progressif vers une orientation sécuritaire et une stabilisation relative du degré de réflexivité.

Section et types d'articles

La rubrique « National – Judiciaire » domine avec 6 articles (29%), traitant principalement du procès des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, du procès des attentats de Bruxelles du 22 mars 2016 et d'affaires terroristes. Les entretiens représentent 4 articles (19%). Ils offrent des espaces de parole à des réalisateurs et journalistes. Les éditos comptent 3 articles (14%), proposant des analyses sur des enjeux politiques nationaux et internationaux. Les articles d'analyse nationale sont au nombre de 3 (14%), les brèves internationales structurent 2 articles (10%), les opinions comptent 2 articles (10%) et les articles culturels 1 article (5%).

Cette distribution marque une évolution par rapport à la période 2 où dominaient les articles culturels (43%). Le retour à une prédominance des articles judiciaires (29%) suggère un recentrage autour des procès d'attentats terroristes et de leurs suites. Les formats permettant une analyse approfondie (entretiens, éditos, analyses) représentent néanmoins 47% du corpus, maintenant une certaine diversité dans le traitement.

Cadres dominants

Le cadre terroriste et judiciaire structure 9 articles (43%), articulant le terme aux enjeux de procès d'attentats, de témoignages d'accusés, d'auditions académiques sur le passage à l'acte et de récidive terroriste. Concernant l'association avec l'islam, 10 articles (48%, contre 43% en

période 2) maintiennent une association explicite ou implicite avec des référents religieux islamiques, confirmant une légère remontée par rapport à la période précédente. Les articles évoquent « islam radical violent », « État islamique », « Daech », « djihadiste », « djihad », « confession musulmane » ou « terrorisme islamiste ». Cette proportion reste néanmoins inférieure à celle observée en période 1 (57%).

Une diversification des formes persiste avec l'évocation de la radicalisation politique (6 articles) incluant la « radicalisation d'une partie des militants » de partis traditionnels français, la « radicalisation politique » aux États-Unis, ou encore la « radicalisation des droites ». De plus, il est intéressant de noter que la radicalisation écologique apparaît dans 1 article concernant les activistes climatiques. La radicalisation liée au narcotrafic émerge également dans 1 article évoquant « l'embrigadement et la radicalisation » des mineurs au sein de ces réseaux.

Contextes thématiques

Le contexte judiciaire et terroriste structure 9 articles (43%), traitant des procès majeurs d'attentats terroristes (Paris 2015, Bruxelles 2016). Ce contexte articule la radicalisation aux parcours terroristes, à la psychologie criminelle, au milieu carcéral et à la surveillance institutionnelle. Le contexte politique apparaît dans 8 articles (38%), évoquant les élections présidentielles françaises de 2022, la nomination de François Bayrou comme Premier ministre, l'évolution du Parti socialiste et des Républicains en France, la réforme électorale en Alaska, la mort du président iranien Ebrahim Raïssi, et la « radicalisation des droites » aux États-Unis.

Le contexte culturel et artistique est présent dans 3 articles (14%), ce qui représente un recul par rapport à la période 2 (43%). Ces articles traitent de films abordant la radicalisation : « Amal » de Jawad Rhalib sur les risques dans les écoles, « The Damned » de Roberto Minervini sur la Guerre de Sécession américaine et une interview sur le livre « Le Miroir américain » de Cole Stangler. Le contexte préventif et éducatif structure 2 articles, évoquant la situation dans les écoles francophones concernant les « signes de radicalisation » et l'urgence de lutter contre l'implication des mineurs dans le narcotrafic. Le contexte carcéral apparaît dans 2 articles, mentionnant les « DRadex » (sections réservées aux personnes radicalisées dans les prisons) et le « processus de radicalisation » en prison. Le contexte idéologique apparaît dans 2 articles, traitant de l'« idéologie transgenre » et de la « radicalisation du féminisme » selon certains auteurs d'opinion. Le contexte institutionnel et sécuritaire est présent dans 2 articles, évoquant

un projet de loi sur le partage d'informations concernant les personnes fichées par l'OCAM et les questionnements sur les éventuelles « failles » après l'attentat de Bruxelles d'octobre 2023.

Acteurs mobilisés

Les acteurs mobilisés diffèrent par rapport à la période 2 avec un retour en force des sources institutionnelles et judiciaires. Les autorités judiciaires et les personnes accusées apparaissent dans 7 articles (33%), incluant Salah Abdeslam (accusé des attentats de Paris), la cour d'assises spéciale de Paris, le tribunal correctionnel de Bruxelles et des accusés pour hébergement de terroristes ou récidive. Leur présence reflète la centralité des procès d'attentats dans cette période. Les acteurs issus des milieux académiques sont présents dans 4 articles (19%), incluant Fabienne Brion (criminologue UCL), Corinne Torrekens (politologue ULB), Alain Grignard (islamologue) et Michaël Dantinne (criminologue ULiège). Leur parole est principalement mobilisée lors d'auditions judiciaires ou d'analyses sur l'évolution de la lutte contre « l'islam radical violent ». Les acteurs culturels sont présents dans 2 articles (9%, contre 38% en période 2), marquant un recul. Ils incluent Jawad Rhalib (réalisateur de « Amal ») et Roberto Minervini (réalisateur de « The Damned »). Ce recul s'inscrit dans la diminution générale des articles culturels.

Les responsables politiques et institutionnels apparaissent dans 4 articles (19%, contre 10% en période 2), incluant notamment Vincent Van Quickenborne (ministre de la Justice), Caroline Désir (ministre de l'Éducation FWB), François Bayrou, Emmanuel Macron, Anne Hidalgo. Leur parole est mobilisée pour annoncer des mesures, commenter des situations politiques ou représenter des forces politiques analysées. Les autorités sécuritaires (OCAM, police belge, services de renseignement, task forces locales) apparaissent dans 3 articles (14%). Les journalistes et auteurs d'opinion sont présents dans 3 articles. La parole des personnes directement considérées comme radicalisées reste largement minoritaire. Lorsqu'elles sont mentionnées, c'est à travers leur statut procédural ou institutionnel : Salah Abdeslam (dont les propos sont rapportés lors du procès), Smaïl et Ibrahim Farisi (accusés), Saïd Saouti et Mohammed K. (condamnés). Aucun article ne donne la parole à des personnes ayant vécu un « processus de radicalisation » en dehors du cadre judiciaire ». Cette recomposition marque un retour des sources institutionnelles et judiciaires (52% des articles mobilisent autorités judiciaires, politiques ou sécuritaires) alors que les sources culturelles reculent significativement. Les acteurs académiques maintiennent une présence notable mais principalement dans un cadre judiciaire ou sécuritaire.

Degré de réflexivité sur le terme radicalisation

Treize articles (62%, contre 52% en période 2) mobilisent le terme de manière non questionnée, marquant une remontée de l'usage évident. Le terme apparaît comme une catégorie allant de soi, sans définition explicite ni mise à distance, servant, semblerait-il, à désigner un processus supposé conduire à la violence, au terrorisme ou à l'extrémisme. Huit articles (38%, contre 43% en période 2) introduisent une forme de mise en contexte ou de distanciation partielle. Plusieurs articles évoquent la « complexité du processus de radicalisation », les « barrières à franchir », le rôle de « la variable narcissique » ou encore distinguent différentes formes (« terrorisme, extrémisme et processus de radicalisation »). Un article note que « le terme radicalisme semble toutefois abusif. Souvent, on ne se retrouve pas dans un schéma de violence, plutôt d'opposition ». Un autre distingue « radicalisation individuelle » et « dynamique collective ». Aucun article ne propose pourtant un usage critique remettant fondamentalement en question la pertinence du terme. Cette stabilisation relative (62% d'usage non questionné contre 52% en période 2) suggère un léger recul de la réflexivité, tout en maintenant un niveau supérieur à celui de la période 1 (95%).

Indicateurs lexicaux et sémantiques

Le vocabulaire sécuritaire et terroriste demeure central dans environ la moitié du corpus : « État islamique » ; « Daech » ; « djihadiste » ; « terrorisme » ; « fichés pour terrorisme ou d'extrémisme », « profil radicalisé » ; « fichiers de renseignement pour radicalisation ». Le vocabulaire processuel et psychologique apparaît fréquemment : « processus de radicalisation » ; « radicalisation s'est faite étape par étape » ; « barrières à franchir » ; « mécanisme pervers de la violence ». Ce champ lexical inscrit le terme dans une logique de cheminement individuel et de facteurs psychologiques. Le vocabulaire religieux islamique reste présent dans près de la moitié du corpus : « islam radical violent » ; « allégeance à Daech » ; « djihad » ; « terrorisme islamiste » ; « djihadiste européen ». Le vocabulaire politique émerge avec une certaine importance : « radicalisation d'une partie de ses militants » ; « radicalisation politique » ; « réforme électorale destinée à combattre la radicalisation politique » ; « enquête sur la radicalisation des droites » ; « radicalisation des idées d'extrême droite ». Le vocabulaire de prévention et d'embrigadement est également observé : « signes de radicalisation » ; « risques de radicalisation de certains élèves » ; « embrigadement et radicalisation de la violence ».

Idéologies sous-jacentes et agendas

L'orientation sécuritaire structure 15 articles (71%, contre 43% en période 2). Elle repose sur une conception de la radicalisation comme anomalie ou menace nécessitant détection, surveillance, poursuites judiciaires et coordination institutionnelle. Le terme est articulé aux enjeux de procès terroristes, de fichage (« OCAM », « fichés S »), de récidive en milieu carcéral, de partage d'informations entre services et de potentielles « failles » dans le travail policier et judiciaire. Cette orientation s'articule à un agenda de renforcement des dispositifs antiterroristes et de gestion du risque sécuritaire.

L'orientation intégrationniste apparaît dans 6 articles (29%, contre 52% en période 2), marquant un recul. Elle privilégie une approche par la prévention dans les écoles, la production culturelle comme espace de réflexion (films) et la compréhension des « mécanismes » de radicalisation.

Le cadre de politique étrangère structure 5 articles (24%, contre 14% en période 2), traitant des élections présidentielles françaises, de la réforme électorale en Alaska, du régime iranien, de la nomination de François Bayrou ainsi que de la « radicalisation des droites » aux États-Unis. Ces articles inscrivent le terme dans des dynamiques politiques et géopolitiques plus larges. Deux articles (10%) combinent explicitement les orientations sécuritaire et intégrationniste, révélant une approche hybride où la prévention (dans les écoles, par la culture) s'inscrit dans une logique de gestion anticipée du risque sécuritaire.

Synthèse

L'analyse de la troisième période (2022-2025) pour La Libre Belgique révèle un traitement médiatique du terme radicalisation marqué par un retour progressif vers une orientation sécuritaire (passage de 43% à 71% des articles) et une stabilisation relative du degré de réflexivité. Le cadre sécuritaire redevient dominant après le repositionnement de la période 2, articulant la radicalisation aux enjeux de procès d'attentats terroristes, de fichage institutionnel, de récidive carcérale et de surveillance. Le cadre intégrationniste recule (de 52% à 29%), suggérant un resserrement autour des enjeux judiciaires et sécuritaires. L'association avec l'islam (48% des articles) remonte légèrement par rapport à la période 2 (43%) mais reste inférieure à la période 1 (57%), confirmant un cadrage persistant mais non exclusif. La diversification des cadres du terme radicalisation se maintient (politique, écologique, narcotrafic), témoignant d'une extension sémantique du terme. Néanmoins, la prédominance du cadre terroriste islamiste dans le traitement judiciaire structure encore largement l'usage du terme. Le degré de réflexivité se stabilise avec 62% d'usage non questionné (contre 52% en

période 2), marquant un léger recul mais maintenant un niveau supérieur à la période 1 (95%). Les mises en contexte (38% des articles) persistent, principalement dans les entretiens et édito. Les sources mobilisées révèlent un retour des acteurs institutionnels et judiciaires (52% des articles) au détriment des acteurs culturels (14%, contre 38% en période 2). Les acteurs académiques maintiennent une présence (19%) mais principalement dans un cadre judiciaire ou sécuritaire. Les personnes directement concernées demeurent absentes en tant que sources dotées d'une parole propre.

Dans l'ensemble, La Libre Belgique opère une stabilisation entre les périodes 2 et 3, revenant vers une orientation sécuritaire après un repositionnement intégrationniste et culturel en période 2. Le terme radicalisation demeure une catégorie opératoire stabilisée du discours médiatique, mobilisée pour désigner des processus variés (terrorisme, polarisation politique, embrigadement) sans qu'une remise en question fondamentale de sa pertinence ne soit proposée. Le traitement reste largement événementiel, centré sur les procès d'attentats et les annonces institutionnelles.

3.3. Analyse période 3 (2022-2025) : L'Avenir

L'analyse de la troisième période (2022-2025) pour L'Avenir porte sur un corpus de 21 articles utilisant le terme radicalisation. Cette période se caractérise par une continuité dans l'orientation sécuritaire dominante et une légère progression du degré de réflexivité.

Section et types d'articles

La rubrique « Politique » domine avec 6 articles (29%), reflétant l'importance accordée aux dispositifs institutionnels locaux et aux enjeux politiques. Les articles culturels représentent 6 articles (29%, contre 19% en période 2), marquant une progression. Les articles judiciaires comptent 4 articles (19%), les faits divers internationaux 3 articles (14%), les articles d'analyse 2 articles (10%) et les interviews 1 article (5%).

Cette distribution révèle un certain rééquilibrage par rapport à la période 2, avec une augmentation des formats culturels (29% contre 19%) tout en maintenant la domination des articles politiques institutionnels. Les formats permettant une analyse approfondie (analyses, interviews) représentent 15% du corpus, en légère baisse par rapport à la période précédente.

Cadres dominants

Le cadre terroriste et judiciaire structure 8 articles (38%), traitant principalement du procès des attentats de Bruxelles du 22 mars 2016, de l'attentat d'Arras contre le professeur Dominique

Bernard, de l'attaque de Schaerbeek par Yassine Mahi et de l'attaque contre une synagogue à Rouen. Ce cadre articule le terme aux parcours d'accusés, aux témoignages familiaux, aux plaidoiries et à la surveillance institutionnelle. Le cadre institutionnel et préventif domine 9 articles (43%, contre 62% en période 2), évoquant les missions de la zone de police Sud-Luxembourg, la réforme de la banque de données terrorisme, l'engagement de coordinateurs CSIL pour les communes rurales de la région de Verviers. Ce cadre inscrit le terme dans une logique de coordination locale, de détection précoce et de partage d'informations entre services.

Concernant l'association avec l'islam, 11 articles (52%, stable par rapport aux périodes 1 et 2) maintiennent une association explicite ou implicite avec des référents religieux islamiques, confirmant la persistance d'un cadrage axé sur la religion islamique. Une diversification relative des cadrages du terme persiste avec l'évocation de la radicalisation politique (3 articles). La radicalisation d'extrême droite apparaît explicitement dans 2 articles. Notons que l'« activisme animalier » et le « hooliganisme » sont également mentionnés comme formes de radicalisation dans 1 article concernant les CSIL.

Contextes thématiques

Le contexte préventif et institutionnel local structure 6 articles (29%), évoquant les CSIL, les missions policières locales, la réforme de la banque de données de l'OCAM ainsi que les recommandations post-attentats. Ce contexte articule la radicalisation aux enjeux de coordination entre acteurs locaux (police, bourgmestres, task forces locales), de « détection précoce », de « surveillance » et de partage d'informations entre services. Le contexte culturel et artistique apparaît dans 6 articles (29%), traitant de productions cinématographiques et télévisuelles : « Le Jeune Ahmed » des frères Dardenne ; « Amal » de Jawad Rhalib (présenté deux fois) ; « Jouer avec le feu » des sœurs Coulin ; « Au bord du monde » de Guérin Van de Vorst et Sophie Muselle et le roman « Les Sœurs noires » de Philippe Remy-Wilquin. Ces productions abordent la radicalisation juvénile, les menaces intégristes dans l'enseignement, la radicalisation d'extrême droite ou la radicalisation islamiste.

Le contexte judiciaire et terroriste structure 4 articles (19%) centrés sur le procès des attentats de Bruxelles avec le témoignage d'un parent d'Ibrahim El Bakraoui, le rôle d'Osama Krayem, ou encore la plaidoirie de l'avocat de Smaïl Farisi. Le contexte carcéral apparaît dans 2 articles évoquant les « antécédents de radicalisation » de Yassine Mahi, le « risque de prosélytisme » de certains détenus et la « radicalisation » d'Ibrahim El Bakraoui en prison. Le contexte politique apparaît dans 4 articles traitant de la visite de la ministre Dedonder (La Défense)

évoquant son plan stratégique et la « lutte contre la radicalisation », du portrait de Jean-Luc Mélenchon inspiré par la « radicalisation de la démocratie » ou encore de l'attentat contre le Premier ministre slovaque. Le contexte éducatif et scolaire structure 3 articles, évoquant les « menaces intégristes » et la « peur d'aborder certains sujets dans l'enseignement (film « Amal »), les « signes de radicalisation » dans les écoles et la « polarisation ou radicalisation » d'élèves dans un collège à Hannut.

Acteurs mobilisés

Les responsables politiques et institutionnels apparaissent dans 7 articles (33%, contre 48% en période 2) incluant Ludivine Dedonder (ministre de la Défense), Vincent Van Quickenborne (ministre de la Justice), Georges Dallemagne (député), Gérald Darmanin (ministre de l'Intérieur français), Robert Fico (Premier ministre slovaque). Cette présence reflète le rôle de L'Avenir comme relais des politiques publiques locales et nationales. Les autorités policières et sécuritaires sont présentes dans 5 articles (24%, contre 33% en période 2), incluant l'OCAM, les services pénitentiaires, les task forces locales (TFL), Philippe Deneffe (commissaire de la zone de police Sud-Luxembourg), Vincent Corman (chef de police) ainsi qu'une enquêtrice de la section antiterroriste de la police judiciaire fédérale. Les acteurs culturels occupent une place significative avec 6 articles (29%), incluant Jean-Pierre et Luc Dardenne, Jawad Rhalib (réalisateurs), Philippe Remy-Wilquin (auteur), Delphine et Muriel Coulin (réalisatrices) et Guérin Van de Vorst (réalisateur). Cette présence témoigne de l'importance accordée aux productions culturelles comme espaces de réflexion sur la radicalisation. Les acteurs académiques sont présents dans 1 article (5%, contre 19% en période 2), représentés uniquement par Michaël Dantinne (criminologue ULiège) qui est interviewé après l'attentat de Bruxelles d'octobre 2023. Ce recul notable contraste avec la période 2. Les acteurs du terrain éducatif et scolaire apparaissent dans 2 articles, incluant la direction du collège Sainte-Croix et Notre-Dame à Hannut et des enseignants évoqués dans le film « Amal ». Les bourgmestres de communes rurales sont mentionnés dans 1 article concernant les CSIL.

Comme lors des autres périodes, la parole des personnes considérées comme radicalisées demeure largement absente. Elles apparaissent principalement à travers leur statut procédural ou institutionnel : Osama Krayem (accusé) ; Smaïl Farisi (accusé) ; Yassine Mahi (auteur de l'attaque de Schaerbeek) ; Ibrahim El Bakraoui (terroriste décédé) ; Mohammed Mogouchkov (auteur de l'attentat d'Arras). Une rare exception concerne le témoignage de la mère de Mohammed Mogouchkov qui évoque le fait que leur père a « mis les enfants dans la religion » et se dit « mécréante » selon ses fils, offrant un aperçu des dynamiques familiales sans pour

autant constituer une analyse structurée. Cette configuration confirme la domination des sources institutionnelles (57% des articles mobilisent des responsables politiques ou les autorités sécuritaires).

Degré de réflexivité sur le terme radicalisation

Douze articles (57%, contre 81% en période 2) mobilisent le terme de manière non questionnée, marquant une évolution notable. Le terme apparaît sans définition explicite ni mise à distance. Neuf articles (43%, contre 14% en période 2) introduisent une forme de mise en contexte ou de distanciation partielle, représentant une progression. Un article cite la « théoricienne » Chantal Mouffe qui plaide pour une « radicalisation de la démocratie », introduisant une perception positive du terme rarement observée dans le corpus. Un autre évoque les « menaces intégristes » et la « peur d'aborder certains sujets » dans l'enseignement, contextualisant la radicalisation dans les tensions éducatives. Aucun article ne propose un usage critique remettant fondamentalement en question la pertinence du terme. Cette proportion de 57% d'usage non questionné (contre 81% en période 2) marque une évolution notable vers davantage de réflexivité, principalement portée par les articles culturels et les analyses d'acteurs académiques ou politiques.

Indicateurs lexicaux et sémantiques

Le vocabulaire institutionnel et gestionnaire demeure central : « lutte contre la radicalisation » ; « Cellules de Sécurité Intégrale Locale (CSIL) » ; « détection précoce de la radicalisation », « désamorcer le processus », « référant spécialisé dans la lutte contre la radicalisation ». Ce registre technique inscrit le terme dans un cadre d'action publique locale nécessitant des solutions administratives coordonnées. Le vocabulaire sécuritaire et terroriste reste prégnant : « lutte contre le terrorisme » ; « menace terroriste » ; « radicalisation violente ». Le vocabulaire religieux islamique apparaît dans plus de la moitié du corpus : « musulman radicalisé » ; « convictions religieuses extrémistes » ; « islam radical » ; « radicalisation islamiste ». Le vocabulaire carcéral continue de structurer plusieurs articles : « risque de prosélytisme » ; « isoler du reste de la population » ; « sortie de prison en 2014 » ; « visites en prison ». Le vocabulaire politique apparaît dans plusieurs articles : « radicalisation de la démocratie » ; « motivations politiques » ; « groupes d'extrême droite » ; « dérives d'extrême droite ou autres ». Le vocabulaire culturel et éducatif émerge : « tolérance » ; « liberté de l'enseignant » ; « radicalisation juvénile » ; « peur d'aborder certains sujets » en classe ; « minorité virulente » ; « éducation ».

Idéologies sous-jacentes et agendas

L'orientation sécuritaire structure 17 articles (81%, contre 90% en période 2), marquant un léger recul mais maintenant une nette domination. Le terme est articulé aux enjeux de procès terroristes, de banques de données (OCAM), de missions policières locales, de « risque de prosélytisme » en prison. Cette orientation s'articule à un agenda de renforcement des dispositifs locaux de sécurité et de gestion anticipée du risque terroriste.

L'orientation intégrationniste apparaît dans 9 articles (43%, contre 33% en période 2), marquant une progression. Elle privilégie une approche par la culture (films, romans), l'éducation, la « tolérance », la « liberté de l'enseignant » et la prévention par les CSIL conçues comme dispositifs de « détection précoce » et de « désamorçage du processus ». Le film « Amal » est présenté comme contribution à la « lutte contre la radicalisation » par la sensibilisation. Cependant, même dans cette perspective, le terme reste envisagé comme un problème à résoudre plutôt que comme un symptôme de tensions structurelles.

Le cadre de politique étrangère reste marginal avec 2 articles (10%, contre 5% en période 2) évoquant l'attentat contre le professeur Dominique Bernard à Arras et l'attentat contre le Premier ministre slovaque Robert Fico. Trois articles (14%) combinent explicitement les orientations sécuritaire et intégrationniste, révélant une approche hybride où la prévention (notamment via les CSIL).

Synthèse

L'analyse de la troisième période (2022-2025) pour L'Avenir révèle un traitement médiatique du terme radicalisation marqué par une continuité dans l'orientation sécuritaire dominante (81%, contre 90% en période 2) et une progression notable du degré de réflexivité.

Le cadre sécuritaire demeure largement dominant, articulant la radicalisation aux enjeux de procès terroristes, de coordination institutionnelle locale (CSIL) et de missions policières. L'orientation intégrationniste progresse (43%, contre 33% en période 2), portée par l'augmentation des articles culturels (29%, contre 19%) et la mise en avant de productions artistiques abordant la radicalisation sous différents angles (juvénile, islamiste, extrême droite). L'association avec l'islam reste importante et stable (52%, identique aux périodes 1 et 2), confirmant un cadrage persistant. Néanmoins, la diversification des cadres médiatiques ayant recours au terme radicalisation se maintient, incluant la radicalisation d'extrême droite, l'activisme animalier et l'hooliganisme. Le degré de réflexivité progresse avec 43% d'usage distancié (contre 14% en période 2), marquant l'évolution la plus notable de cette période. Cette

progression s'expliquerait principalement par les articles culturels qui introduisent des mises en contexte et par les analyses d'acteurs académiques ou politiques. L'usage non questionné recule à 57% (contre 81% en période 2) mais demeure majoritaire.

Les sources mobilisées révèlent une certaine diversification avec une présence significative des acteurs culturels (29%), tout en maintenant la prédominance des sources institutionnelles (responsables politiques 33%, autorités sécuritaires 24%). Le recul des acteurs académiques (5%, contre 19% en période 2) suggère mobilisation limitée de sources analytiques en dehors du cadre culturel. Les personnes directement concernées demeurent absentes en tant que sources dotées d'une parole propre. L'attention particulière portée aux politiques locales wallonnes (CSIL, zones de police, communes rurales) confirme le rôle de L'Avenir comme média régional documentant les dispositifs de proximité. Le terme radicalisation apparaît principalement comme un terme établi, structurant celui-ci comme un problème appelant des réponses à la fois sécuritaires (surveillance coordination) et préventives (culture, éducation, détection).

3.4. Conclusions période 3 (2022-2025)

L'analyse de la troisième période révèle des trajectoires contrastées entre les trois titres de presse, marquées par des repositionnements éditoriaux et une persistance de certaines tendances structurelles observées lors des périodes précédentes.

Hierarchie des agendas : mouvements divergents

Les trois titres présentent des évolutions distinctes concernant la hiérarchie des agendas. Le Soir maintient une relative stabilité de son orientation sécuritaire (67% en période 3, contre 71% en période 2), confirmant une approche équilibrée entre dimensions sécuritaire et intégrationniste. L'orientation intégrationniste progresse légèrement (29%, contre 24% en période 2), portée notamment par les productions culturelles et les entretiens académiques.

La Libre Belgique opère un retour marqué vers l'orientation sécuritaire (71% en période 3, contre 43% en période 2), inversant ainsi le repositionnement intégrationniste observé en période 2. Ce basculement pourrait s'expliquer par le recentrage sur les articles judiciaires (29% du corpus) et le recul des articles culturels (14%, contre 43% en période 2). L'orientation intégrationniste recule (29%, contre 52% en période 2), suggérant un resserrement autour des enjeux judiciaires et terroristes.

L'Avenir maintient une orientation sécuritaire dominante mais en léger recul (81%, contre 90% en période 2). L'orientation intégrationniste progresse (43%, contre 33% en période 2), portée par l'augmentation notable des articles culturels (29%, contre 19% en période 2). Cette évolution témoigne d'une ouverture relative aux approches préventives et culturelles tout en maintenant la prédominance sécuritaire caractéristique de ce média régional.

Le cadre de politique étrangère progresse dans les trois titres (Le Soir : 14%, stable ; La Libre : 24%, contre 14% en période 2 ; L'Avenir : 10%, contre 5% en période 2), suggérant une prise en compte accrue des dimensions géopolitiques et des formes politiques de radicalisation.

Réflexivité sur le terme : évolutions inégales

Le degré de réflexivité évolue de manière contrastée entre les trois titres. Le Soir augmente le degré de réflexivité dans l'usage du terme avec 62% d'usage non questionné (contre 76% en période 2), marquant une progression portée principalement par les articles culturels, les entretiens et les analyses politiques. L'usage distancié passe de 19% à 38%, pouvant témoigner d'une conscience accrue de la diversité des processus désignés par le terme.

La Libre Belgique connaît un léger recul de la réflexivité avec 62% d'usage non questionné (contre 52% en période 2), tout en maintenant un niveau supérieur à la période 1 (95%). L'usage distancié recule à 38% (contre 43% en période 2), reflétant le retour à des formats judiciaires plus événementiels.

L'Avenir enregistre la progression la plus notable avec 57% d'usage non questionné (contre 81% en période 2). L'usage distancié progresse à 43% (contre 14% en période 2), marquant l'évolution la plus remarquable de cette période. Cette progression s'expliquerait principalement par les articles culturels et les analyses d'acteurs académiques ou politiques. Néanmoins, l'usage critique demeure absent dans les trois titres (Le Soir : 0%, La Libre : 0%, L'Avenir : 0%), confirmant que le terme n'est jamais fondamentalement remis en question dans son utilisation.

Diversification confirmée et persistance de l'association avec l'islam

La diversification des cadrages du terme radicalisation se confirme dans les trois titres. La radicalisation politique apparaît dans les trois médias (Le Soir : 5 articles ; La Libre : 6 articles ; L'Avenir : 3 articles), témoignant d'une extension du champ d'application du terme aux polarisations politiques contemporaines. La radicalisation d'extrême droite occupe une place centrale pour Le Soir (33% des articles), tandis qu'elle reste plus marginale à La Libre Belgique

(6 articles sur 21) et à L'Avenir (2 articles). Des formes nouvelles émergent : radicalisation écologique (La Libre : 1 article ; L'Avenir : mentionnée dans les CSIL) ; radicalisation liée au narcotrafic (La Libre : 1 article) ; radicalisation syndicale (Le Soir : 1 article). Toutefois, l'association avec l'islam demeure significative : Le Soir (33%, contre 52% en période 2) ; La Libre (48%, contre 43% en période 2) ; L'Avenir (52%, stable). Cette persistance confirme que ce cadrage continue de structurer largement les représentations médiatiques.

Recompositions des acteurs mobilisés

Les sources mobilisées révèlent des recompositions contrastées. Pour Le Soir, une diversification s'opère avec une présence accrue d'acteurs académiques (33%) et culturels (24%), nuancant la domination des sources institutionnelles. Pour La Libre Belgique, un retour des sources institutionnelles et judiciaires s'observe (52% des articles) tandis que les sources culturelles reculent (14%, contre 38% en période 2). Pour L'Avenir, les sources institutionnelles demeurent importantes (responsables politiques 33%, autorités sécuritaires 24%) mais une présence significative d'acteurs culturels émerge (29%). Les acteurs académiques maintiennent une présence variable : Le Soir (33%), La Libre (19%), L'Avenir (5%). Notons que les personnes considérées comme radicalisées ou ciblées par les actions publiques de luttres contre la radicalisation demeurent très marginales.

Synthèse

La période 3 révèle des trajectoires éditoriales divergentes. Le Soir maintient une approche relativement équilibrée avec une diversification confirmée des formes évoquées et une amélioration de la réflexivité. La Libre Belgique opère un mouvement de balancier, revenant vers une orientation sécuritaire après le repositionnement intégrationniste de la période 2. L'Avenir, tout en maintenant une dominante sécuritaire, progresse en termes de réflexivité et d'ouverture aux approches culturelles.

Néanmoins, ces variations demeurent limitées au regard de convergences structurelles persistantes : l'usage majoritairement non questionné du terme (60% en moyenne) ; l'association persistante avec l'islam (44% en moyenne) ; l'absence d'usage critique. L'utilisation du terme radicalisation apparaît stabilisée et établie dans le discours médiatique francophone belge étudié. Le terme est mobilisé pour désigner des processus variés (terrorisme, polarisation politique, embrigadement, extrémismes divers) sans qu'une remise en question fondamentale de sa pertinence ou de ses implications ne soit proposée.

4. Entre diversification des cadrages et constantes

4.1. Évolution du cadrage du terme radicalisation entre les périodes

L'analyse diachronique des trois périodes (2016-2025) révèle une évolution contrastée du traitement médiatique du terme radicalisation dans la presse francophone belge.

La première période (2016-2018) se caractérise par un usage largement non questionné du terme (87% des articles) et un cadrage important du terme en lien avec l'islam (56% des articles). Les cadres sécuritaire (68% des articles) et intégrationniste coexistent, structurant la radicalisation comme un problème public appelant des réponses institutionnelles standardisées. Les sources mobilisées sont majoritairement institutionnelles (70% des articles), établissant les responsables politiques et autorités sécuritaires comme sources principales du terme.

La période 2 (2019-2021) marque des évolutions différenciées selon les titres. Une diversification des cadrages du terme radicalisation émerge (radicalisation politique d'extrême droite principalement, radicalisation en ligne), témoignant d'une extension sémantique du terme. Le cadrage de la religion islamique reste stable (52% en moyenne). Le degré de réflexivité progresse pour La Libre Belgique (passage de 95% à 52% d'usage non questionné) grâce à la prédominance des formats culturels tandis que Le Soir et L'Avenir maintiennent une stabilité (81% d'usage non questionné). L'orientation sécuritaire se renforce pour Le Soir (passage de 52% à 71%) et L'Avenir (passage de 81% à 90%). De son côté, La Libre Belgique opère un basculement vers a logique intégrationniste (passage de 33% à 52%).

La période 3 (2022-2025) confirme la diversification des cadres dominants évoqués avec une place plus importante accordée à la radicalisation politique d'extrême droite (particulièrement pour les articles du média Le Soir). Les cadrages de radicalisation écologique et liée au narcotrafic apparaissent. Le cadrage de la religion islamique recule globalement (44% en moyenne) mais demeure significatif. Le degré de réflexivité progresse pour Le Soir (passage de 76% à 62% d'usage non questionné) et L'Avenir (passage de 81% à 57%) tandis que La Libre Belgique connaît un léger recul (passage de 52% à 62%) lié au retour des formats judiciaires. L'usage critique demeure totalement absent dans les trois titres.

Transversalement, trois constantes structurelles se dégagent. Premièrement, le terme radicalisation demeure majoritairement employé de manière non questionnée, bien que cette proportion diminue de 87 % en période 1 à environ 60 % en période 3. Deuxièmement, le très faible nombre d'usage critique remettant fondamentalement en question la pertinence du terme

en tant que construction médiatique ou politique. Troisièmement, la place extrêmement limitée accordée à la parole des personnes considérées radicalisées qui demeure principalement objectivée au sein de cadres judiciaires, sécuritaires ou institutionnels.

4.2. Comparaison du cadrage du terme entre les médias

L'analyse comparative révèle des profils éditoriaux distincts dans le cadrage du terme radicalisation.

Le Soir se distingue par une approche relativement équilibrée et diversifiée. Le média maintient une pluralité de formats (entretiens 29%, articles culturels 24% en période 3) permettant des analyses approfondies. L'équilibre entre orientations sécuritaire et intégrationniste demeure relativement stable à travers les trois périodes, avec une progression de la réflexivité en période 3 (38% d'usage distancié). La diversification des sources est notable avec une présence d'acteurs académiques (33% en période 3) et culturels. Le cadrage de la radicalisation islamique recule en période 3 (33%), témoignant d'une ouverture aux formes politiques de radicalisation, particulièrement l'extrême droite (33% des articles en période 3).

La Libre Belgique présente un profil marqué par une variabilité entre les périodes. Le média opère un mouvement de balancier : fortement sécuritaire en période 1 (76% des articles), repositionnement intégrationniste et culturel en période 2 (52% intégrationniste, 43% culturels) puis retour au sécuritaire en période 3 (71%). Le degré de réflexivité évolue significativement en période 2 grâce aux formats culturels (passage de 95% à 52% d'usage non questionné) avant de se stabiliser en période 3 (62%). Les sources mobilisées évoluent : recul des sources politiques et sécuritaires en période 2 (passage de 63% à 24%) au profit des acteurs culturels et académiques (57%) suivi par un retour des sources institutionnelles en période 3 (52%). Le cadrage religieux (islam) connaît un léger recul en période 2 (43%) avant de remonter en période 3 (48%).

L'Avenir se caractérise par une orientation sécuritaire dominante et stable à travers les trois périodes (81% en période 1 ; 90% en période 2 ; 81% en période 3). Le média privilégie la couverture des politiques publiques locales wallonnes (CSIL, zones de police, budgets régionaux), établissant les responsables politiques locaux comme sources principales (48% en période 2 ; 33% en période 3). L'usage non questionné du terme demeure élevé mais recule en période 3 (passage de 81% à 57%), marquant la progression la plus notable parmi les trois titres. Cette évolution est portée par l'augmentation des articles culturels (passage de 19% à 29%). Le cadrage du radicalisme islamique reste important et stable (52% dans les trois périodes).

En conclusion, le terme radicalisation fonctionne dans le discours médiatique francophone belge comme une évidence journalistique, mobilisé pour désigner des processus variés sans qu'une remise en question fondamentale de sa pertinence ne soit proposée. Si une diversification des formes évoquées et une progression relative de la réflexivité s'observent en période 3, le cadrage dominant du terme axé sur l'islam, l'usage majoritairement non questionné et la faible place accordée à la parole des personnes considérées comme radicalisées ou ciblées par les politiques de lutte contre la radicalisation demeurent des constantes structurelles à travers les trois périodes et les trois titres étudiés.

VI. Discussion

Nous avons structuré notre discussion en huit axes. Premièrement, nous examinerons comment le terme s'est naturalisé dans l'espace médiatique malgré son flou conceptuel persistant, devenant une évidence doxique dispensant les acteurs médiatiques de toute objectivation critique (Bourdieu, 1972 ; Costey, 2004 ; Sedgwick, 2010). Deuxièmement, nous analyserons les trois logiques sous-jacentes identifiées par Sedgwick (2010) – sécuritaire, intégrationniste et de politique étrangère – et leur manifestation concrète dans le contexte belge. Troisièmement, nous interrogerons la radicalisation comme « espace interstitiel » de production de connaissances, particulièrement vulnérable à sa politisation (Stampnitzky, 2011, 2013). Quatrièmement, nous analyserons les mécanismes de cadrage médiatique (Entman, 1993) et le rôle des « définisseurs primaires » (Neveu, 1999) dans la construction descendante du problème public, révélant une domination structurelle des sources institutionnelles. Les variations entre médias et leurs repositionnements éditoriaux à la lumière des théories du cadrage multiparadigmatique (D'Angelo, 2002) et de l'autonomie relative entre cadrage et politiques publiques (Bergeron et al., 2014) seront également abordés. Le point 5 sera consacré à l'absence des voix des personnes considérées comme « radicalisées » et ses effets de stigmatisation (Bernburg, 2009). Le sixième point sera consacré à la persistance de l'association entre islam et radicalisation et ses effets de professionnalisation (Dumoulin, 2018 ; Rinschbergh, 2025). Enfin, nous aborderons les limites méthodologiques de cette recherche en considérant la presse comme « objet piège » (Marchetti, 2002). Nous concluons par une réflexion sur les pistes d'investigations futures, notamment les dimensions de genre, de migration et d'hybridité médiatique.

1. La radicalisation comme « notion pratique » : entre naturalisation journalistique et flou définitionnel

L'analyse du corpus révèle que le terme radicalisation fonctionne dans l'espace médiatique francophone belge selon ce que Bourdieu (1972) nomme une « notion pratique », radicalement distincte d'un concept scientifique. Là où le concept exige une rupture épistémologique et une interrogation constante sur ses limites, la notion pratique se caractérise par une « connaissance phénoménologique », c'est-à-dire une relation de familiarité avec l'objet qui dispense de toute objectivation critique. Les journalistes mobilisent le terme radicalisation via une « maîtrise pratique » qui n'impliquerait nullement la connaissance thématique des principes qui le fondent (Bourdieu, 1972). À l'image du joueur de tennis décrit par Bourdieu, l'acteur médiatique « joue » avec le mot sans avoir besoin de la théorie pour l'exécuter : l'usage non questionné du terme dans 87% des articles en période 1 témoigne de cette « docte ignorance » (Bourdieu, 1972), où la familiarité dispense de l'explicitation.

1.1. De l'évidence doxique à la maîtrise pratique

Le taux de 87% d'usage non questionné observé en période 1 illustre ce que Bourdieu nomme l'expérience « doxique » du monde social. Selon Costey (2004), cette doxa renvoie à un « consensus primordial sur le sens du monde » qui permet une compréhension immédiate sans qu'il soit nécessaire de définir les termes employés. Entre 2016 et 2018, l'usage du terme radicalisation par les journalistes s'inscrit dans ce registre de l'évidence, dans un contexte social fortement marqué par les attentats. Le terme est mobilisé parce qu'il « tombe sous le sens » dans l'urgence pratique du journalisme, permettant de nommer rapidement un phénomène anxiogène sans en négocier la définition à chaque utilisation (Costey, 2004).

Cette « orchestration sans chef d'orchestre » (Bourdieu, 1972) permettrait aux journalistes des trois titres d'utiliser le terme de manière relativement homogène, sans s'être concertés sur sa définition. Cette homogénéité s'expliquerait par le partage d'un habitus professionnel commun, produit par des conditions sociales et par les contraintes du champ médiatique, telles que l'urgence de publication et la dépendance aux sources institutionnelles (Costey, 2004). Le terme ne fonctionnerait pas comme un objet de pensée nécessitant une clarification, mais plutôt comme un outil opératoire pour qualifier rapidement une situation ou légitimer un traitement éditorial (Costey, 2004).

1.2. Une catégorie figée ?

L'analyse révèle également ce que Bourdieu identifie comme le « paralogisme de l'objectivisme » : en utilisant le mot radicalisation comme une catégorie figée, les médias « prennent les choses de la logique pour la logique des choses » (Bourdieu, 1972). Les médias tendent à utiliser une étiquette sociale issue de luttes de définition comme si elle constituait une cause objective des comportements observés. Cette transformation d'un élément abstrait en objet concret s'accompagne d'une « amnésie de la genèse » : en oubliant les conditions sociales et historiques dans lesquelles le terme radicalisation a émergé — notamment dans les milieux sécuritaires après 2001 et sa diffusion après les attentats de Londres (Sedgwick, 2010) —, le terme est présenté comme une réalité allant de soi, dotée d'une efficacité propre, plutôt que comme le produit de rapports de force symboliques. Cette « économie de la pensée dans l'urgence de la pratique » (Bourdieu, 1972) est particulièrement visible dans les formats courts et événementiels dominant le corpus.

1.3. Une progression limitée de la réflexivité

L'évolution observée entre les périodes – passage de 87% d'usage non questionné en P1 à environ 60% en P3 – témoigne d'une progression de la lucidité critique mais celle-ci reste cependant entravée par la logique même de la pratique journalistique. Costey (2004) permet d'interpréter cette dynamique à travers la distinction bourdieusienne entre « concept opératoire » et « concept thématique ». Le terme radicalisation fonctionnerait comme un concept opératoire : il structure l'argumentation journalistique tout en demeurant transparent, évident, non problématisé en lui-même.

Lorsque les acteurs médiatiques sont néanmoins poussés à la réflexivité – notamment via les entretiens avec des chercheurs ou les articles culturels –, ils produisent des « rationalisations post-festum » (Costey, 2004) : des discours élaborés après coup pour justifier un usage qui reste, à la base, automatique. Les 38% d'articles à usage distancié observés pour Le Soir en période 3 illustrent cette dynamique : la mise en contexte partielle permet de donner une apparence de maîtrise réflexive sans remettre fondamentalement en question l'usage du terme. La rationalisation légitime la pratique tout en préservant son efficacité opératoire.

Cette évolution limitée pourrait s'expliquer par le coût de la rupture avec la doxa (Bourdieu, 1972). Sortir véritablement de l'évidence exigerait d'interroger les conditions de possibilité mêmes du discours médiatique : reconnaître que le terme est un produit de luttes symboliques plutôt qu'une description neutre, questionner ses effets de stigmatisation, identifier des

alternatives conceptuelles. Or, une telle démarche s'oppose à la logique de production médiatique qui, soumise aux contraintes temporelles et économiques, semble privilégier le « constat » immédiat au détriment de la construction réflexive de l'objet (Costey, 2004).

En conclusion, le processus de naturalisation du terme radicalisation illustre la théorie bourdieusienne de la pratique : un terme scientifiquement contesté devient une évidence journalistique parce qu'il répond aux exigences pratiques du champ médiatique, s'inscrit dans un habitus professionnel partagé et bénéficie d'une légitimité institutionnelle qui le soustrait à l'interrogation critique. La progression observée sur la décennie étudiée témoignerait donc davantage d'un ajustement superficiel : le terme demeure opératoire précisément parce qu'il n'est pratiquement jamais pleinement employé comme objet problématique.

1.4. Persistance du flou définitionnel

L'évolution du terme radicalisation dans le discours médiatique belge francophone étudié illustre un paradoxe sociologique identifié par Sedgwick (2010) : une popularisation doublée d'une absence de clarification conceptuelle. Bien que le terme soit devenu omniprésent depuis les attentats de Londres en 2005 et se soit institutionnalisé à travers divers programmes de lutte contre l'extrémisme, il demeure marqué par un flou définitionnel persistant (Sedgwick, 2010). L'analyse du corpus confirme empiriquement cette thèse : malgré 692 occurrences du terme sur la période 2016-2025 et son usage dans des cadres aussi variés que le terrorisme djihadiste (56% des articles en P1), l'extrême droite (émergence en P2-P3), les plateformes numériques ou les stratégies syndicales, aucune définition stabilisée n'émerge. Cette diversité n'a pas conduit à un consensus mais semble plutôt avoir généré une confusion où le terme est utilisé de manière absolue alors qu'il est intrinsèquement relatif (Sedgwick, 2010).

2. La triple logique de Sedgwick dans le contexte belge

L'analyse de trois médias de la presse écrite belge francophone permet d'observer concrètement les trois idéologies sous-jacentes identifiées par Sedgwick (2010) : sécuritaire, intégrationniste et de politique étrangère. Premièrement, la logique sécuritaire domine massivement le corpus (Sedgwick, 2010). Cette approche est particulièrement prégnante en période 1 (68% des articles) et se maintient à des niveaux élevés tout au long de la décennie étudiée. En Belgique, cette orientation s'est intensifiée à la suite des attentats de 2016, menant à une focalisation sur la surveillance des individus, le fichage préventif (OCAM) et la gestion du renseignement (Boussois, 2017). Le terme radicalisation fonctionne alors comme un outil de prédiction et de

gestion anticipée du risque terroriste, justifiant des dispositifs de détection précoce (CSIL, signalements) largement documentés dans le corpus.

Deuxièmement, la logique intégrationniste, présente dans 47% des articles en moyenne sur les trois période (Sedgwick, 2010). Dans le contexte belge, cette orientation se traduit par des initiatives promouvant la citoyenneté, l'interculturalité et le dialogue, souvent traitées dans les pages culturelles des trois titres analysés (Boussois, 2017). L'accent est mis sur la prévention par l'éducation, l'accompagnement social et la production culturelle, comme en témoigne la présence significative d'articles consacrés à des films ou pièces de théâtre abordant la radicalisation, particulièrement en période 2 pour La Libre Belgique (43% d'articles culturels).

Troisièmement, l'approche hybride observée dans le corpus – où 33% des articles en période 1 combinent explicitement les cadres sécuritaire et intégrationniste – confirme l'analyse de Sedgwick (2010) selon laquelle ces logiques sont régulièrement articulées ensemble. En Belgique, la prévention est devenue une composante d'une « chaîne de sécurité » où les acteurs sociaux (éducateurs, travailleurs sociaux, personnel pénitentiaire) sont intégrés dans une stratégie globale de gestion anticipée du risque terroriste (Boussois, 2017). Cette hybridation expliquerait pourquoi des dispositifs présentés comme « préventifs » – tels que les CSIL ou les programmes de désengagement – fonctionneraient en réalité comme des prolongements du dispositif sécuritaire, axés sur la détection et le signalement plutôt que sur la transformation des conditions sociales.

3. La radicalisation comme « espace interstitiel » vulnérable à la politisation

La difficulté à stabiliser une définition du terme radicalisation, observable dans les 87% d'usage non questionné en période 1 et le maintien de 60% en période 3, s'expliquerait aussi par le fait que ce domaine constitue un « espace interstitiel » de production de connaissances (Stampnitzky, 2011). Selon Stampnitzky (2011, 2013), ce domaine ne suivrait pas les disciplines classiques mais se situerait à l'intersection de l'université, des médias et de l'État. Cette position interstitielle limiterait son autonomie scientifique et rendrait ses frontières floues, ce qui rendrait l'objet de connaissance particulièrement vulnérable à sa politisation et à sa transformation en outil polémique plutôt qu'analytique (Stampnitzky, 2011). L'absence de frontières académiques strictes favorise l'émergence d'« experts autoproclamés » dont la légitimité dépend davantage de leur visibilité médiatique ou de leur proximité avec l'appareil d'État que de leurs qualifications scientifiques (Stampnitzky, 2011) ou de la reconnaissance de

leurs pairs. Cette dynamique est observable dans le corpus à travers la diversité des acteurs mobilisés comme sources légitimes : si les chercheurs académiques sont présents (particulièrement dans *Le Soir* avec 33% en P3), ils coexistent avec des acteurs politiques, sécuritaires, culturels et associatifs dont l'expertise sur la radicalisation n'est jamais questionnée. La multiplication de ces sources aux statuts hétérogènes contribue à la polysémie du terme sans produire de clarification conceptuelle.

Cet espace interstitiel rend le concept particulièrement perméable aux agendas politiques (Stampnitzky, 2011). Les variations observées entre les trois médias belges – notamment le « mouvement de balancier » de *La Libre Belgique* passant d'une orientation sécuritaire (71% en P1) à intégrationniste (52% en P2) puis retour au sécuritaire (71% en P3) – confirmeraient cette vulnérabilité à la politisation. Le terme radicalisation sert à définir qui est « l'ennemi » et à tracer la frontière entre violence légitime et illégitime (Stampnitzky, 2017). Cette fonction performative expliquerait pourquoi, malgré son flou conceptuel reconnu, le terme demeure central : il permettrait aux acteurs étatiques et médiatiques de transformer un terme controversé et complexe en un objet gérable par des politiques de sécurité et d'intégration (Stampnitzky, 2011 ; Sedgwick, 2010). Stampnitzky (2011) identifie quatre critiques récurrentes structurant la « rhétorique de l'échec » : l'incapacité d'établir une définition stable ; le manque de rigueur méthodologique ; l'absence de progrès intellectuel cumulatif ; la prolifération d'experts autoproclamés. L'analyse du corpus médiatique belge confirme au moins deux de ces critiques : l'absence de définition stabilisée (aucun article ne propose de définition explicite consensuelle) et la diversité non régulée des sources dites « d'expertise ». Cette « rhétorique de l'échec » ne conduit toutefois pas à l'abandon du terme, mais plutôt à sa reproduction comme catégorie opératoire indispensable, précisément parce que son flou permet une flexibilité politique (Stampnitzky, 2011 ; Sedgwick, 2010).

En conclusion, la radicalisation fonctionne moins comme un concept analytique stable que comme un « couteau suisse intellectuel » : un terme populaire et polyvalent présent dans toutes les sphères (politiques, médiatiques, académiques) mais dont la polyvalence – servant aussi bien à la surveillance policière qu'à l'intégration culturelle – perd en précision analytique, le rendant incapable de réaliser une « découpe » précise et unique de la réalité sociale. Ce flou définitionnel persistant ne représente pas simplement un échec conceptuel mais constitue paradoxalement une condition de possibilité de la circulation et de l'efficacité politique du terme dans l'espace public belge francophone.

4. Cadrage médiatique et construction du problème public : le rôle des « définisseurs primaires »

Le processus de médiatisation de la radicalisation comme problème public repose fondamentalement sur le mécanisme du cadrage médiatique. Selon Entman (1993), cadrer consiste à sélectionner et à mettre en saillance certains aspects d'une réalité perçue dans un texte de communication afin d'en favoriser une interprétation particulière. Ce processus n'est pas neutre : il constitue l'« empreinte du pouvoir » car il enregistre l'identité des acteurs qui luttent pour dominer le texte (Entman, 1993). Pour être complet, un cadre doit remplir quatre fonctions fondamentales : définir le problème en déterminant ses coûts et bénéfices, diagnostiquer les causes en identifiant les forces à l'origine, porter des jugements moraux en évaluant les causes et suggérer des actions dans le but de créer des solutions en prédisant leurs effets (Entman, 1993).

L'analyse du corpus révèle que ces quatre fonctions sont effectivement remplies dans le traitement médiatique de la radicalisation mais de manière asymétrique selon les sources mobilisées. La définition du problème est massivement structurée autour d'un cadre sécuritaire (68% des articles en P1) qui présente la radicalisation comme une menace pour l'ordre public et la sécurité nationale. Le diagnostic des causes privilégie les facteurs individuels (« trajectoires de radicalisation », « basculement », « adhésion idéologique ») ou religieux (« islam radical », « djihadisme ») au détriment d'explications structurelles liées aux inégalités socio-économiques, aux discriminations ou aux politiques étrangères – ces dernières n'apparaissant que dans 6% des articles en P1. Les jugements moraux ciblent principalement les individus « radicalisés » ou les groupes religieux, rarement les institutions ou les politiques publiques. Enfin, les remèdes suggérés s'orientent majoritairement vers des solutions sécuritaires (surveillance, fichage, détention) et préventives (signalement, sensibilisation), confirmant la logique de gestion du risque identifiée par Sedgwick (2010).

4.1. L'hégémonie des sources institutionnelles comme « définisseurs primaires »

Dans la presse francophone belge qui constitue notre corpus, la construction du terme radicalisation comme enjeu public illustre la domination de ceux que Stuart Hall nomme les « définisseurs primaires » (Neveu, 1999). Cette théorie, issue des Cultural Studies, postule que les responsables politiques et les autorités sécuritaires bénéficient d'une inégalité structurelle de ressources – légitimité institutionnelle, accès facilité aux rédactions, capacité d'initiative

dans la production d'information – leur permettant d'imposer leur vision comme une évidence naturelle (Neveu, 1999). Ce phénomène se manifeste empiriquement dans notre corpus par une domination des sources institutionnelles représentant 70% des articles en période 1, proportion qui varie selon les titres mais demeure structurellement dominante : L'Avenir maintient 48% de responsables politiques locaux et 33% d'autorités policières en P2, tandis que La Libre Belgique mobilise 52% de sources institutionnelles et judiciaires en P3. Ces acteurs institutionnels – ministres de la Justice (Koen Geens), de l'Intérieur (Jan Jambon), de l'Aide à la Jeunesse (Rachid Madrane), services de renseignement (OCAM, Sûreté de l'État), autorités judiciaires (parquets, commissions d'enquête) et forces de police – agissent comme les véritables « propriétaires » du problème public au sens de Gusfield (Neveu, 1999). Leur position structurelle dans le champ social leur confèrerait une forme d'autorité pour définir ce qu'est la radicalisation, qui est concerné, quelles en sont les causes et quelles solutions doivent être mises en œuvre. Cette légitimité reposerait cependant moins sur une expertise scientifique démontrée que sur leur statut institutionnel et leur capacité à produire de l'information « événementielle » (arrestations, annonces de mesures, bilans gouvernementaux) correspondant aux routines de production journalistique.

4.2. Le processus de « Naming, Blaming, Claiming »

Cette prédominance institutionnelle oriente le processus de construction du problème public en trois temps « Naming, Blaming, Claiming » identifiés par Felstiner, Abel et Sarat (Neveu, 1999 ; Neveu, 2017). Premièrement, les définisseurs primaires nomment (naming) la situation problématique en imposant le vocabulaire légitime pour la désigner : « radicalisation islamique » (57% des articles en P1 pour La Libre Belgique), « terrorisme djihadiste », « extrémisme violent ». Cette opération de nomination n'est pas descriptive mais performative : elle constitue le phénomène en le catégorisant, le rendant ainsi intelligible et actionnable politiquement. L'association entre radicalisation et islam (56% du corpus en P1) résulterait directement de cette capacité de nomination détenue par les sources institutionnelles.

Deuxièmement, ces acteurs imputent les responsabilités (blaming) en désignant les causes du problème. Le diagnostic privilégié par les sources institutionnelles met l'accent sur la responsabilité individuelle (« choix », « adhésion volontaire »), les influences idéologiques (« prêcheurs de haine », « propagande en ligne ») ou les carences d'intégration culturelle, évacuant le plus souvent les facteurs structurels tels que les discriminations, la marginalisation socio-économique ou les politiques étrangères. Comme le souligne Neveu (2017), cette opération de blaming est cruciale car elle détermine qui sera tenu pour responsable et orientera les solutions

envisagées. L'imputation causale dominante – facteurs individuels et idéologiques plutôt que structurels – légitime des réponses centrées sur la surveillance et la modification des comportements individuels plutôt que sur la transformation des conditions sociales. Nous pouvons donc constater que cette phase rejoint complètement le diagnostic de cause établi précédemment via la théorie d'Entman (1993).

Troisièmement, les définisseurs primaires formulent des revendications (claiming) en réclamant des mesures spécifiques, principalement sécuritaires : renforcement des dispositifs de renseignement, élargissement des bases de données (fichage OCAM), création de structures de coordination (CSIL), isolement des détenus radicalisés, partage d'informations entre services. Cette orientation sécuritaire domine l'agenda politique belge post-attentats, comme en témoignent les annonces successives de plans d'action évoquées dans 48% des articles politiques de L'Avenir en P1. Même lorsque des mesures préventives sont annoncées – création du Réseau de prise en charge des radicalismes violents en Fédération Wallonie-Bruxelles –, elles s'inscrivent dans une logique de « chaîne de sécurité » articulant prévention et détection (Boussois, 2017).

4.3. Cadrage dominant et restriction de la pluralité

Ce cadrage institutionnel dominant tend à restreindre la pluralité des interprétations proposées au public. Comme le souligne Entman (1993), l'omission de certaines définitions ou causes potentielles est aussi critique que l'inclusion pour guider l'opinion publique. En focalisant l'attention sur la dimension sécuritaire et religieuse de la radicalisation, le cadre imposé par les définisseurs primaires rend invisibles d'autres lectures possibles : approches sociologiques centrées sur les inégalités structurelles, analyses critiques des politiques de « guerre contre le terrorisme », questionnements sur les effets contre-productifs des dispositifs de surveillance sur les populations stigmatisées. Cette « censure par omission » (Entman, 1993) expliquerait pourquoi on retrouve un nombre limité de cadrage du terme à travers le corpus analysé. Cependant, comme observé dans les périodes 2 et 3 du corpus, le pouvoir des définisseurs primaires ne serait pas un monopole immuable mais un processus sujet à des failles et à des compétitions (Neveu, 1999, p. 53). Bien que le cadre sécuritaire reste structurellement central (67% pour Le Soir en P3, 71% pour La Libre en P3), l'émergence progressive d'autres voix – chercheurs académiques (33% des articles pour Le Soir en P3), acteurs culturels (29% pour L'Avenir en P3), acteurs de terrains – permettrait de contester partiellement les définitions dominantes et d'introduire une certaine diversification des perspectives. Cette diversification relative limiterait le risque d'une opinion publique entièrement influencée par les effets de

cadrage (Entman, 1993), même si elle ne remet pas fondamentalement en cause la prédominance du cadre institutionnel sécuritaire. Le maintien d'un « noyau dur » de cadrages dominants à travers les trois périodes semble confirmer que les définisseurs primaires conservent leur pouvoir d'imposer les termes légitimes du débat public sur la radicalisation.

4.4. Variations entre médias et repositionnements éditoriaux

L'analyse des variations médiatiques et des évolutions éditoriales dans l'usage du terme radicalisation peut être éclairée par une approche théorique qui prend en compte la complexité et le caractère non linéaire des processus de cadrage. Loin d'être un processus uniforme, le cadrage médiatique fonctionne comme un programme de recherche multi paradigmatique, au sein duquel cohabitent différentes manières de construire la réalité (D'Angelo, 2002).

Pour comprendre pourquoi *Le Soir*, *La Libre Belgique* et *L'Avenir* divergent parfois (bien que rarement) dans leur traitement du terme malgré leur insertion dans un même espace médiatique national et régional, il est utile de mobiliser la perspective constructionniste identifiée par D'Angelo (2002). Celle-ci considère les journalistes comme des processeurs d'information qui créent des « packages interprétatifs » – des ensembles cohérents de cadrages, de sources et de registres discursifs – influencés par des « sponsors » (le plus souvent des sources institutionnelles) et visant à refléter, mais aussi à façonner, la culture entourant un enjeu (D'Angelo, 2002). Les divergences observées entre les trois titres peuvent ainsi être interprétées comme des choix distincts de packages éditoriaux. Le « mouvement de balancier » de *La Libre Belgique* – passant d'une orientation sécuritaire dominante (71% en P1) à intégrationniste (52% en P2) puis retour au sécuritaire (71% en P3) – suggère un repositionnement constant de ces packages interprétatifs, reflétant une négociation de sens entre les cadres offerts par les sources dominantes et la volonté éditoriale de s'adapter à l'évolution du débat public (D'Angelo, 2002). À l'inverse, *L'Avenir* maintient une orientation sécuritaire relativement stable (81%-90%-81%), privilégiant un package ancré dans la couverture des politiques publiques locales wallonnes tandis que *Le Soir* développe un package plus diversifié intégrant plus systématiquement des sources académiques et culturelles (D'Angelo, 2002).

Cependant, comme le soulignent Bergeron, Castel et Saguy (2014) dans leur article *When Frames (Don't) Matter*, il serait analytiquement imprudent d'inférer un lien « mécanique » entre ces variations de cadrage médiatique et les politiques publiques de lutte contre la radicalisation. Leur thèse centrale démontre que le cadrage et les politiques peuvent être mutuellement autonomes : malgré des différences significatives dans la manière de cadrer

l'obésité en France et aux États-Unis, les politiques adoptées dans les deux pays sont restées similaires, se concentrant sur le comportement individuel plutôt que sur les structures industrielles (Bergeron et al.). Appliquée au contexte belge, cette perspective suggère que même si La Libre Belgique diversifie ses cadres dominants en deuxième période, cela ne signifie pas nécessairement que les décideurs politiques modifieront leurs instruments d'action, souvent ancrés dans une forme de dépendance (path dependency) ou des contraintes institutionnelles (Bergeron et al., 2014). Le cadrage devrait donc être vu comme une ressource discursive participant à la définition des problèmes publics en mettant en saillance certains aspects – le risque sécuritaire, la prévention culturelle – tout en en obscurcissant d'autres – les causes socio-économiques structurelles, les effets des politiques étrangères –, sans pour autant régir seul l'agenda politique (Bergeron et al., 2014).

En conclusion, les variations médiatiques observées témoignent de la vitalité du processus de construction sociale et de l'absence d'un monopole absolu des définisseurs primaires (Neveu, 1999), mais elles ne garantissent pas une traduction immédiate dans l'action publique. Le cadrage médiatique constituerait une direction, mais les politiques publiques possèdent leurs propres ambitions, influencées par des contraintes institutionnelles et économiques propres (Bergeron et al., 2014).

5. L'absence des voix concernées : une construction descendante

Le cadrage médiatique du terme radicalisation révèle une construction descendante (top-down) qui semble exclure systématiquement les voix des individus directement concernés. Cette absence ne relèverait pas d'un simple oubli journalistique mais s'inscrirait plutôt dans le processus de construction des problèmes publics, lesquels ne sont pas des « choses » préexistantes mais le résultat d'un travail social de qualification (Neveu, 1999 ; Neveu, 2017). L'analyse du corpus confirme empiriquement cette exclusion : sur l'ensemble des 189 articles étudiés, les personnes considérées comme « radicalisées » ou ciblées par les politiques de lutte contre la radicalisation apparaissent presque exclusivement de manière anonymisée (initiales, âge, statut procédural) dans des cadres judiciaires ou sécuritaires – « jeune réfugié syrien », « mineur de 14 ans », « détenus radicalisés », « deux personnes fichées ». Seules de rares exceptions, comme le témoignage d'Anissa citant « si c'était la drogue je serais tombée dedans » (Le Soir, P2) ou celui de la mère de Mohammed Mogouchkov évoquant que leur père a « mis les enfants dans la religion » (L'Avenir, P3), offrent un aperçu fragmentaire de l'expérience vécue sans constituer une véritable prise de parole structurée et autonome.

5.1. Objectivation contre subjectivation : le silence des concernés

Dans le discours médiatique analysé, les « radicalisés » sont traités comme des objets du discours plutôt que comme des sujets capables d'exprimer leur propre réalité. Cette dynamique repose sur l'activité des « entrepreneurs de cause » (claims-makers) qui, comme l'ont théorisé Spector et Kitsuse (Neveu, 2017), travaillent à définir une situation comme problématique et à imposer un récit spécifique sans que les personnes désignées comme porteuses du problème ne participent à cette définition. Les « radicalisés » deviennent ainsi les objets d'un savoir produit par d'autres – chercheurs, politiques, forces de l'ordre, journalistes – plutôt que les sujets énonciateurs de leur propre trajectoire. Comme expliqué précédemment, le manque de subjectivation s'expliquerait par la domination des « définisseurs primaires » (Neveu, 1999). Ces acteurs institutionnels possèdent des ressources structurelles leur permettant de faire passer leur vision comme « allant de soi », marginalisant ainsi les définitions concurrentes. En conséquence, l'expérience vécue du sujet – ses motivations réelles, son parcours, ses conditions sociales d'existence – est remplacée par un diagnostic externalisé qui peut refléter une certaine « insensibilité morale » des élites vis-à-vis des trajectoires individuelles (Brown & Sefiha, 2018). Les personnes désignées comme « radicalisées » n'existeraient donc médiatiquement que comme figures de menace (dans le cadre sécuritaire) ou comme victimes passives d'une « influence » ou d'un « endoctrinement » (dans le cadre intégrationniste), très rarement comme acteurs rationnels capables d'expliquer leurs propres choix dans un langage qui leur est propre.

5.2. Effets de stigmatisation et risque de déviance secondaire

L'application du label « radicalisation » déclenche un processus de stigmatisation puissant. Comme l'a théorisé Goffman (Bernburg, 2009), le stigmate est un attribut « profondément discréditant » qui réduit l'individu dans l'esprit des « normaux ». Dans le cas de la radicalisation, plusieurs mécanismes stigmatisants opèrent simultanément. Tout d'abord, la déviance peut devenir le « statut principal » (master status) de la personne, éclipsant toutes ses autres identités – père, travailleur, citoyen, étudiant – pour la réduire à sa seule dimension de « radicalisé » (Becker, 1963 ; Bernburg, 2009). Cette réduction identitaire est observable dans le corpus à travers la manière dont les personnes sont très régulièrement désignées par leur statut procédural ou sécuritaire : « condamné » ; « accusé » ; « fiché S » ; « détenu radicalisé ».

Ensuite, la stigmatisation entraîne une exclusion sociale par les autres mais aussi un retrait social de l'individu qui anticipe le rejet (Bernburg, 2009). Les dispositifs institutionnels de lutte contre la radicalisation – fichage OCAM, isolement carcéral des « détenus radicalisés » (évoqué

dans 9 articles du corpus), signalement par les travailleurs sociaux ou enseignants – matérialisent cette exclusion préventive. Comme l’ont souligné plusieurs critiques du Réseau de prise en charge des radicalismes violents en Fédération Wallonie-Bruxelles, ces dispositifs risquent de produire des effets inverses à ceux recherchés en renforçant les logiques de contrôle social, de catégorisation et d’exclusion (Rinschbergh, 2025).

Enfin, ce processus peut générer une « déviance secondaire » au sens de Lemert (Bernburg, 2009) : privé de liens avec la société conventionnelle du fait de la stigmatisation et de l’exclusion, l’individu peut se tourner vers des groupes déviants comme « moyen de défense, d’attaque ou d’adaptation » aux problèmes créés par l’étiquetage lui-même. Cette dynamique paradoxale – où les dispositifs de prévention de la radicalisation risquent de renforcer les trajectoires qu’ils prétendent interrompre – a été identifiée par plusieurs auteurs critiques (Dumoulin, 2018 ; Rinschbergh, 2025) mais demeure marginale au sein du corpus médiatique analysé. En effet, seuls 3 articles du corpus évoquent explicitement ce risque de contre-productivité, confirmant que le cadrage dominant marginaliserait la réflexion sur les effets pervers potentiels des politiques de lutte contre la radicalisation.

Pour résumer, en cadrant la radicalisation uniquement « par le haut » – à travers les définitions institutionnelles et l’expertise externalisée – et en excluant systématiquement les voix des personnes concernées, les médias et les autorités institutionnaliseraient une catégorie qui, loin de favoriser la compréhension du phénomène, renforce la marginalisation et le risque de carrières déviantes persistantes (Bernburg, 2009 ; Kitsuse & Spector, 1975). Cette construction descendante transforme un processus social complexe en une propriété individuelle pathologique, évacuant la dimension relationnelle et structurelle des dynamiques de radicalisation.

6. Islam et radicalisation : persistance d’une essentialisation religieuse

L’analyse de l’évolution du terme « radicalisation » dans les médias belges francophones révèle un lien persistant et structurel avec l’islam malgré une légère érosion quantitative au fil du temps. Ce cadrage, loin d’être neutre, participe à une construction sociale aux effets performatifs non négligeables sur la perception de la communauté musulmane.

6.1. Confirmation empirique d'une association structurelle

Les résultats de l'analyse transversale du corpus confirment la thèse d'une popularisation du terme sans clarification conceptuelle, tout en révélant une association structurelle durable entre islam et radicalisation. Les données chiffrées montrent que le lien explicite avec l'islam est présent dans 56 % des articles en P1, 52 % en P2 et 44 % en P3. Bien que l'on observe un recul limité, le cadrage religieux demeure sur-représenté, maintenant l'islam comme référent principal du terme. Cette omniprésence religieuse crée ce que Marie Dumoulin (2018) qualifie d'« illusion d'optique » : l'usage du terme radicalisation tend à centrer systématiquement le débat sur la place de l'élément religieux, occultant les dynamiques politiques, sociales ou culturelles spécifiques (Dumoulin, 2018). En se focalisant sur la religion, le discours médiatique tend à réduire l'engagement djihadiste à une conséquence directe de la foi ou de l'idéologie, négligeant le caractère volontaire et contextuel de l'engagement (Dumoulin, 2018). Cette polarisation se cristallise souvent autour du débat entre la « radicalisation de l'islam » (Dumoulin, 2018) (portée par Gilles Kepel, insistant sur la généalogie de l'idéologie salafiste) et l'« islamisation de la radicalité » (Dumoulin, 2018) (réflexion d'Olivier Roy, voyant l'islam comme une forme d'expression conjoncturelle d'une révolte générationnelle nihiliste). Dumoulin (2018) souligne que cette opposition, bien qu'intellectuellement stimulante, finit par brouiller les enjeux en enfermant la réflexion dans un registre purement théologique ou psychologique.

6.2. Mécanismes de confessionnalisation et effets performatifs

La persistance de ce cadrage médiatique entraîne des mécanismes de confessionnalisation qui transforment un enjeu de sécurité en un enjeu identitaire. Ce processus participe activement à la construction d'une « communauté suspecte » (Rinschbergh, 2025). En Belgique, comme le note François Rinschbergh (2025), cette perspective culturaliste érige les musulmans – ou ceux assimilés comme tels – en figures centrales d'une nouvelle « panique morale » (Cohen, 2011 ; Rinschbergh, 2025). Selon la théorie de Cohen (2011), la radicalisation fonctionne ici comme un vecteur de création de « folk devils » (démons sociaux), où un groupe est défini comme une menace pour les valeurs et les intérêts de la société (Cohen, 2011). Cette stigmatisation n'est pas sans conséquences et produirait deux effets majeurs.

- Contrôle social et exclusion : La focalisation sur l'islam alimente des logiques de surveillance généralisée. En Belgique, le déploiement de plans d'action et de dispositifs administratifs a souvent pour effet de placer l'ensemble de la population musulmane

sous le prisme d'un lien supposé avec la radicalisation (Rinschbergh, 2025). Les articles documentant ces dispositifs (L'Avenir, P2 et P3) évoquent presque systématiquement la « détection de signes de radicalisation » ou les « menaces intégristes » sans questionner les effets potentiels de cette surveillance ciblée sur les communautés concernées.

- Le risque d'« appareil » : Des critiques dénoncent l'émergence d'un « appareil » ou d'un « dispositif » de radicalisation (Rinschbergh, 2025). Ce concept suggère que la lutte contre la radicalisation deviendrait une structure de pouvoir qui produirait ses propres vérités et suspects, exacerbant la disparité des musulmans face au reste de la population, au détriment de la cohésion sociale (Rinschbergh, 2025).

En conclusion, le lien persistant entre islam et radicalisation dans les médias du corpus analysé ne reflète pas seulement une réalité empirique liée à l'actualité terroriste djihadiste des années 2015-2016 mais constitue un cadrage performatif. Il transforme la pratique religieuse en un indice de dangerosité potentielle, nourrissant un schéma de suspicion qui justifie des mesures de contrôle d'exception tout en renforçant les dynamiques d'exclusion (Rinschbergh, 2025 ; Dumoulin, 2018).

7. La presse comme « objet piège » : limites et précautions méthodologiques

L'analyse d'un corpus de presse, bien qu'essentielle pour circonscrire l'évolution du cadrage médiatique du terme radicalisation, doit être abordée avec prudence méthodologique car les productions médiatiques constituent un « objet piège » pour le chercheur en sciences sociales selon le sociologue Dominique Marchetti (2002). Une première limite est le risque d'emprunter aux journalistes leurs catégories de perception et d'appréciation du sujet traité, le terme radicalisation étant fortement investi par des problématiques éthico-politiques de sens commun. Pour une thématique aussi sensible, il est difficile d'échapper au danger d'être « pris par l'événement lui-même » et de tomber dans la « logique du procès » présente chez tous les protagonistes, obligeant le chercheur à une vigilance constante pour ne pas chercher à déterminer si la presse a « bien fait son travail ». De plus, en se limitant à une revue de presse, on court le risque de croire que celle-ci « se suffit à elle-même » pour étudier la thématique, alors qu'elle masque souvent bien plus qu'elle ne montre les conditions de production des journalistes d'après Marchetti (2002). Il faut reconnaître que la médiatisation est le produit de logiques professionnelles – comme la concurrence pour la priorité et le scoop, décisive pour

l'établissement des réputations – et qu'elle est fortement dominée ou contrôlée par d'autres champs ; politique et économique notamment (Marchetti, 2002).

Le corpus restreint (189 articles sur 692 disponibles sur la base de données) constitue une limite assumée. L'accumulation d'articles de presse peut rassurer le chercheur mais elle risque également de le « noyer » dans un flux d'informations au détriment de la précision analytique (Marchetti, 2002). Ce choix méthodologique privilégie une représentativité analytique plutôt que statistique, permettant de se concentrer sur la profondeur des nuances et le détail des cadrages plutôt que sur une simple mesure quantitative globale (Benson, 2013). Toutefois, cette limitation quantitative empêche toute généralisation statistique des résultats à l'ensemble du paysage médiatique belge francophone. L'absence de la dimension visuelle constitue une autre limite. Ce travail de mémoire se focalise exclusivement sur le matériel textuel, omettant les photographies, infographies et mises en page. Or, certains auteurs soulignent une transition vers une visualisation accrue de l'information. Le visuel prendrait souvent le pas sur le textuel dans la consommation médiatique contemporaine (Langer & Gruber, 2021 ; Rozhkov, 2024). En ignorant ces supports, ce travail se prive d'une partie du potentiel de persuasion propre aux formats hybrides et multimodaux qui caractérisent le journalisme actuel (Langer & Gruber, 2021). Un biais de sélection médiatique découle également du choix de se limiter à la presse écrite. Dans un système médiatique devenu « hybride », les logiques de la presse traditionnelle s'entremêlent désormais avec celles des plateformes numériques et des réseaux sociaux (Langer & Gruber, 2021). Se focaliser sur un seul canal risque de masquer les interactions complexes et les dynamiques de « cascades » d'informations qui caractérisent la communication politique actuelle (Castells, 2009 ; Langer & Gruber, 2021). Enfin, l'exclusion des médias néerlandophones belges, bien que justifiée par des contraintes linguistiques, limite la compréhension des dynamiques transrégionales et comparatives au sein de la Belgique.

8. Horizons de recherche : genre, migration et hybridité médiatique

Ces limites ouvrent plusieurs pistes de recherche futures. Une approche transmédiatique intégrant presse écrite, télévision, radio et plateformes numériques permettrait de saisir la circulation et la transformation des cadrages à travers l'écosystème médiatique hybride (Langer & Gruber, 2021). Approfondir les conditions de production de l'information et le rapport aux sources des journalistes au travers d'entretiens, permettrait d'éclaircir les logiques professionnelles et les contraintes organisationnelles sous-jacentes aux choix de cadrages observés (Marchetti, 2002). Une enquête qualitative auprès de personnes ayant été étiquetées

comme « radicalisées » ou ciblées par les dispositifs de prévention permettrait de documenter leur expérience et de confronter les représentations médiatiques aux réalités de trajectoires individuelles, comblant ainsi le manque de représentation des voix de ces acteurs dans l'espace public médiatique analysé.

Par ailleurs, deux dimensions thématiques mériteraient une attention particulière dans des recherches ultérieures. Tout d'abord, la dimension de genre et son articulation avec les processus de radicalisation. Comme le souligne Kimmel (2018) dans son étude sur les parcours de désengagement, le processus de radicalisation serait fortement influencé par le genre : les jeunes hommes rejoignent en partie les groupes extrémistes violents pour prouver leur masculinité et démontrer leur valeur à eux-mêmes et à la société. Cette dimension genrée apparaît également dans l'analyse de Gentry et Sjoberg (2015) qui démontrent que les femmes impliquées dans la violence politique sont représentées différemment des hommes : là où les actions des hommes sont généralement expliquées par des motivations rationnelles et politiques, celles des femmes sont réduites à des traumatismes personnels, des déviations sexuelles ou de l'irrationalité. Les femmes « radicalisées » sont ainsi souvent représentées à travers des registres de victimisation plutôt que « d'agency » politique, leurs choix politiques étant individualisés et détachés des structures socio-politiques qui les sous-tendent (Gentry & Sjoberg, 2015). Une analyse genrée du cadrage médiatique permettrait d'interroger la construction implicitement masculine de la radicalisation et d'examiner comment cette différenciation genrée contribue à perpétuer des stéréotypes et à invisibiliser les dimensions politiques des engagements féminins.

Une dimension qui mériterait également une attention particulière dans les recherches futures concerne le rajeunissement marqué des profils considérés comme radicalisés. Bien que notre corpus ait révélé de nombreuses références à la jeunesse et aux jeunes en général, nous n'avons pas pu approfondir cette dimension dans le cadre de ce travail. Or, les données récentes indiquent que les individus impliqués dans des dynamiques de radicalisation sont de plus en plus jeunes, incluant désormais des mineurs de 15 ans ou moins (Renard, 2025). En France, les mineurs représentaient 20% des poursuites pour terrorisme en 2024, tandis qu'en Belgique, un tiers des enquêtes des services de renseignement entre 2022 et 2024 concernait des mineurs (Renard, 2025). Une approche de recherche capable de croiser les données de manière intersectorielle pourrait permettre d'objectiver précisément la nature des situations rencontrées par les acteurs de terrain et de déconstruire les étiquetages simplistes parfois associés aux processus de radicalité violente chez les plus jeunes (Franssen et al., 2019).

Ensuite, l'intersection entre radicalisation et question migratoire mériterait une analyse systématique. Comme le démontre Bigo (2002), la migration est de plus en plus interprétée comme un problème de sécurité, résultant d'un « continuum de menaces » (Bigo, 2002) où différents acteurs échangent leurs peurs et créent une société perçue comme risquée et dangereuse. Cette sécurisation de l'immigration transforme les personnes traversant les frontières ou nées dans le pays de parents étrangers en cibles de surveillance et de suspicion (Bigo, 2002).

Enfin, cette intersection semble s'inscrire dans un contexte plus large car selon un rapport des agences de sécurité du Canada et d'autres membres de l'alliance de partage de renseignements du « groupe des cinq » (Five Eyes) (La Presse, 2024), la radicalisation des jeunes constituerait une préoccupation croissante, particulièrement dans les communautés perçues comme « à risque ». Examiner cette intersection permettrait de mieux comprendre comment le terme radicalisation fonctionne comme un opérateur de catégorisation et de tri des populations mobiles, renforçant les logiques d'exclusion et de suspicion à l'égard de certaines nationalités ou origines et participant à ce que Bigo (2002) nomme une « gouvernementalité par l'inquiétude ».

9. Conclusion de la discussion

En conclusion, l'analyse de l'évolution de cadrage médiatique de la radicalisation dans trois médias de la presse belge francophone nous montre que ce terme fonctionne moins comme un outil analytique stabilisé que comme un dispositif discursif au service de logiques institutionnelles et sécuritaires (Bigo, 2002). Malgré une diversification apparente des formes de radicalisation évoquées et une légère progression de la réflexivité journalistique entre 2016 et 2025, le flou définitionnel persiste et confirme les analyses de Sedgwick (2010) et Stampnitzky (2011) : la radicalisation demeure un espace sémantique interstitiel. En effet, le terme radicalisation fait l'objet d'une faible problématisation théorique dans l'espace médiatique, où il est mobilisé comme une évidence descriptive, tout en constituant un outil central pour justifier et structurer l'action publique (Bigo, 2002).

La domination des définisseurs primaires institutionnels structure durablement la construction médiatique du problème, imposant un cadrage sécuritaire et excluant les personnes concernées de toute position énonciative, au risque de renforcer les mécanismes de stigmatisation et de déviance secondaire (Neveu, 1999 ; Bernburg, 2009). Par ailleurs, la persistance de l'association entre radicalisation et islam, bien qu'en léger recul, atteste d'une

confessionnalisation durable du débat public, au détriment de ses dimensions sociales, politiques et structurelles (Dumoulin, 2018).

Dans ce contexte, le terme radicalisation s'impose comme une catégorie doxique, mobilisée comme une évidence pratique plus que comme un objet de réflexion critique (Bourdieu, 1972) dont la polyvalence garantit l'efficacité discursive tout en limitant la compréhension du phénomène. Les variations observées entre les médias témoignent néanmoins d'une construction sociale non figée, sans pour autant remettre fondamentalement en cause la matrice sécuritaire dominante, invitant à considérer le cadrage médiatique comme ressource discursive influente mais non déterminante dans l'élaboration des politiques publiques (Bergeron, Castel & Saguy, 2014).

Conclusion

A travers ce mémoire, nous nous sommes intéressés à l'usage du terme radicalisation. Bien qu'omniprésent dans les discours politiques et médiatiques contemporains, il demeure controversé. L'absence de consensus scientifique quant à sa définition et à sa portée analytique, couplée à son institutionnalisation rapide comme catégorie d'action publique, a attisé notre curiosité et motivé notre démarche de recherche. Comment un terme aussi imprécis a-t-il pu s'imposer avec une telle évidence dans l'espace médiatique ? Quelles représentations véhicule-t-il et comment ces dernières évoluent-elles dans le temps ?

Nous avons donc formulé notre question de recherche comme suit : comment la presse écrite francophone belge a-t-elle fait évoluer son cadrage du terme radicalisation entre 2016 et 2025 et que révèle cette évolution de la manière dont les médias contribuent à construire la compréhension publique de ce terme ? Pour y répondre, nous avons mobilisé un cadre théorique articulant les théories du cadrage médiatique (Entman, 1993) et la sociologie des problèmes publics, considérant que les médias ne reflètent pas passivement la réalité mais participent activement à la construction des enjeux sociaux et à la définition des problèmes publics (Neveu, 1999). Cette perspective nous a permis d'interroger les mécanismes par lesquels le terme radicalisation est cadré, légitimé et naturalisé dans le discours de presse.

Notre démarche de recherche s'est appuyée sur une analyse qualitative de contenu, combinant analyse des cadrages et approche diachronique. Le corpus analysé comprend des articles publiés dans trois titres de presse belge francophone – Le Soir, La Libre Belgique et L'Avenir – sur trois périodes consécutives (2016-2018, 2019-2021 et 2022-2025). Nous tenons à préciser que

ce mémoire n'a pas la prétention d'être représentatif de l'ensemble du paysage médiatique de presse écrite belge francophone. Il s'agit d'une analyse qui vise à documenter les dynamiques de cadrage à travers un échantillon significatif de la presse écrite, sans prétendre à l'exhaustivité.

Nos observations révèlent plusieurs constantes. Tout d'abord, le terme radicalisation fonctionne dans le discours médiatique comme une évidence journalistique, employé massivement de manière non questionnée malgré son flou conceptuel persistant. Si nous observons une légère progression de la réflexivité – passant de 87% d'usage non questionné en période 1 à environ 60% en période 3 – l'usage critique du terme demeure marginal dans les trois titres analysés. Ensuite, l'association entre radicalisation et islam reste prépondérante tout au long de la période étudiée, bien qu'en recul progressif (de 56% en période 1 à 44% en période 3). Cette persistance témoigne de mécanismes de confessionnalisation du terme que Dumoulin (2018) et Rinschbergh (2025) ont identifiés comme l'une des principales « illusions d'optique » générées par son usage. Enfin, les sources institutionnelles – responsables politiques et autorités sécuritaires – s'imposent comme « définisseurs primaires » du problème public (Neveu, 1999), structurant la manière dont le phénomène est appréhendé et légitimant une lecture descendante qui marginalise systématiquement la parole des personnes considérées comme radicalisées ou ciblées par les politiques de prévention. Ces individus apparaissent systématiquement réduits au statut d'objets de discours plutôt que de sujets parlants, leur expérience étant filtrée et médiatisée exclusivement par des sources institutionnelles ou académiques (Bernburg, 2009 ; Rinschbergh, 2025). En outre, si nous observons la coexistence des trois approches identifiées par Sedgwick (2010) – sécuritaire, intégrationniste et critique –, c'est incontestablement la logique sécuritaire qui domine le corpus analysé. Plus encore, lorsque le cadrage intégrationniste apparaît, il s'inscrit souvent dans une logique d'anticipation du risque sécuritaire plutôt que dans une perspective de prévention sociale plus générale. Cette mobilisation du registre intégrationniste à des fins sécuritaires confirme l'analyse de Dumoulin (2018) selon laquelle les politiques de lutte contre la radicalisation tendent à traiter des problèmes sociaux comme des enjeux de sécurité, ce qui transforme la manière dont ils sont compris et abordés.

Enfin, soulignons une évolution notable parmi nos observations. Il s'agit de la diversification progressive des cadrages du terme, particulièrement en période 3, avec la radicalisation politique d'extrême droite, écologique ou liée au narcotrafic. Cette extension sémantique témoigne d'une certaine flexibilité du terme, capable d'aborder des réalités sociales de plus en

plus hétérogènes au risque de devenir un mot fourre-tout qui ne veut plus rien dire de précis. Plus on l'appliquerait à des situations variées, moins il permettrait de vraiment comprendre ce qui se passe dans chaque situation spécifique.

Ces conclusions rejoignent largement celles de la littérature scientifique existante sur le sujet (Dumoulin, 2018 ; Rinschbergh, 2025 ; Sedgwick, 2010), confirmant que le terme radicalisation fonctionnerait davantage comme un instrument de gouvernementalité et de catégorisation sociale que comme un outil analytique rigoureux. À l'heure où le terme radicalisation continue d'être mobilisé dans des registres de plus en plus étendus et hétérogènes, tant dans les discours médiatiques que politiques, cette recherche souligne la nécessité de maintenir une vigilance critique sur ses usages et sur le rôle des médias dans la définition, la hiérarchisation et la légitimation des problèmes publics.

Bibliographie

- Aldrin, P. et Hubé, N. (2022). Chapitre 6. L'âge des réseaux : penser la circulation de l'information. Introduction à la communication politique (p. 127-154). De Boeck Supérieur. <https://shs.cairn.info/introduction-a-la-communication-politique--9782807341173-page-127?lang=fr>
- Bardin, L. (2013). L'analyse de contenu. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.bard.2013.01>
- Bergeron, H., Castel, P., & Saguy, A. (2014). *When Frames (Don't) Matter : Querying the Relationship between Ideas and Policy*. <https://sciencespo.hal.science/hal-01503847v1>
- Bernburg, J. G. (2009). Labeling theory. Dans M. D. Krohn, A. J. Lizotte, & G. P. Hall (Éds.), *Handbook on crime and deviance* (pp. 187–207). Springer Science + Business Media.
- Bigo, D. (2002). Security and immigration: Toward a critique of the governmentality of unease. *Alternatives: Global, Local, Political*, 27 (Special Issue), 63-92.
- Bourdieu, P. (1972). Esquisse d'une théorie de la pratique. Esquisse d'une théorie de la pratique : Précédé de « Trois études d'ethnologie kabyle » (p. 157-243). Librairie Droz. <https://shs.cairn.info/esquisse-d-une-theorie-de-la-pratique--9782600041553-page-157?lang=fr>
- Boussois, S. (2017). Lutte contre le terrorisme : la Belgique, maillon faible ? *Politique étrangère*, 2017(4), 173-185. <https://doi.org/10.3917/pe.174.0173>
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101.
- Brown, S. E., & Sefiha, O. (Éds.). (2018). *Routledge handbook on deviance*. Routledge.
- Champagne, P., & Christin, O. (2012). Capital. In *Pierre Bourdieu : Une initiation*. Presses universitaires de Lyon. doi :10.4000/books.pul.5145
- Cohen, S. (2011). *Folk devils and moral panics: The creation of the Mods and Rockers* (Routledge Classics ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203828250>
- Costey, P. (2004). Pierre Bourdieu, penseur de la pratique. *Tracés*, 7, 11-25. <https://doi.org/10.4000/traces.2773>

- D'Angelo, Paul. (2002). News framing as a multiparadigmatic research program: A response to Entman. *Journal of Communication*, 52(4), 870–888. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.2002.tb02578.x>
- Dawson, L. L. (2022). Olivier Roy and the “Islamization of Radicalism”: Overview and critique of a theory of Western jihadist radicalization. *Journal for Deradicalization*, (30), 81-116.
- Deschenaux, F. (2022). Compte rendu de [Bourdieu, P. (2021). *Microcosmes. Théorie des champs*. Raisons d’agir]. *Revue des sciences de l’éducation*, 48(1).
<https://doi.org/10.7202/1096362ar>
- Dumoulin, M. (2018). Déconstruire la radicalisation : implications et limites de la notion. *Confluences Méditerranée*, 105(2), 171-181. <https://doi.org/10.3917/come.105.0171>
- Entman, R. M. (1993). Framing : Toward Clarification of a Fractured Paradigm. *Journal Of Communication*, 43(4), 51-58. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01304.x>
- Franssen, A., Dal, C., & Rinschbergh, F. (2019). *Vous avez dit « Radicalisation ? » Rapport d’évaluation du réseau de prise en charge des radicalismes et extrémismes violents de la Fédération Wallonie-Bruxelles*. Université Saint-Louis – Bruxelles.
<http://hdl.handle.net/2078.3/222764>
- Gentry, C. E., & Sjoberg, L. (2015). *Beyond mothers, monsters, whores: Thinking about women’s violence in global politics*. Zed Books.
- Hébert, V. et Giasson, T. (2024). Les médias et la politique : logiques et pratiques de cadrage. Dans M. Lalancette et F. Bastien (dir.), *Médiatisation de la politique : Logiques et pratiques* (p. 115-135). Presses de l’Université du Québec.
- Hopp, T., & Ferrucci, P. (2020). A Spherical Rendering of Deviant Information Resilience. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 97(2), 492-508.
<https://doi.org/10.1177/1077699020916428>
- Jaminé, S., & Fadil, N. (2019). Entre prévention et sécurité : Les politiques de lutte contre la radicalisation en Belgique. Dans Interculturalism, Migrations and Minorities Research Center (IMMRC) Faculty of Social Sciences, KU Leuven Parkstraat 45 3000 Leuven (Éd.), *KU Leuven* (ISBN 9789071047206).
- Kimmel, M. (2018). *Healing from hate: How young men get into—and out of—violent extremism*. University of California Press.
- Kitsuse, J. I., & Spector, M. (1975). Social problems and deviance: Some parallel issues. *Social Problems*, 22(5), 584–594.

- Lemarier-Saulnier, C. (2016). Cadrer les définitions du cadrage : une recension multidisciplinaire des approches du cadrage médiatique. *Canadian Journal Of Communication*, 41(1), 65-74. <https://doi.org/10.22230/cjc.2016v41n1a3010>
- Marchetti, D. (2002). Sociologie de la production de l'information. *Cahiers de la Recherche Sur L'Éducation et les Savoirs*, 1, 17-32. <https://doi.org/10.4000/cres.1653>
- Neveu, E. (1999). L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons. *Études de communication*, (22), 41–58. <https://doi.org/10.4000/edc.2342>
- Neveu, E. (2017). L'analyse des problèmes publics Un champ d'étude interdisciplinaire au cœur des enjeux sociaux présents. *Idées économiques et sociales*, 190(4), 6-19. <https://doi.org/10.3917/idee.190.0006>.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. (5e éd.). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019?lang=fr>.
- Patrick, L. G., Oberti, M., & Pfirsch, J. (1989). *Pierre Bourdieu, la Noblesse d'État*, coll. « le Sens commun », 1989. Persée. https://www.persee.fr/doc/sotra_0038-0296_1989_num_31_4_2487_t1_0531_0000_1
- Rinschbergh, F. (2025). Construction et mise en œuvre de la lutte contre la « radicalisation » en Communauté française de Belgique. *Champ Pénal*, 34. <https://doi.org/10.4000/141rv>
- Sabourin, P. (s. d.). L'analyse de contenu. Publié dans *Recherche sociale*, 4e édition, Presses de l'Université du Québec, 2008.
- Sedgwick, M. (2010). The Concept of Radicalization as a Source of Confusion. *Terrorism and Political Violence*, 22(4), 479–494. <https://doi.org/10.1080/09546553.2010.491009>
- Spector, M. (2018). Constructing social problems forty years later. *The American Sociologist*, 50(2), 175-181. <https://doi.org/10.1007/s12108-018-9391-3>
- Stampnitzky, L. (2011). Disciplining an Unruly Field : Terrorism Experts and Theories of Scientific/Intellectual Production. *Qualitative Sociology*, 34(1), 1-19. <https://doi.org/10.1007/s11133-010-9187-4>
- Stampnitzky, L. (2013). Toward a sociology of “security”. *Sociological Forum*, 28(3), 631-633. <https://doi.org/10.1111/socf.12043>

Stampnitzky, L. (2017). Can terrorism be defined? Dans M. Stohl et al. (Éds.), *Constructions of Terrorism: An Interdisciplinary Approach to Research and Policy* (pp. 11-20). University of California Press. <https://www.researchgate.net/publication/322094459>

Autres sources citées dans le mémoire

Gouvernement fédéral belge. (2025). *Accord de coalition fédérale 2025-2029 : Déclaration du formateur Bart De Wever*

Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains (IFDH). (2025, 18 septembre). Avis n° 2025/9 : Avant-projet de loi relatif à l'interdiction administrative des personnes morales, des sociétés sans personnalité juridique, des associations ou groupements de fait constituant une menace grave et actuelle pour la sécurité nationale ou la pérennité de l'ordre démocratique et constitutionnel.

La Presse. (2024). *Rapport des Five Eyes : La radicalisation des jeunes inquiète les agences de sécurité*. <https://www.lapresse.ca/actualites/national/2024-12-05/rapport-des-five-eyes/la-radicalisation-des-jeunes-inquiete-les-agences-de-securite.php>

News.belgium. (2025). *Cadre légal relatif à l'interdiction administrative d'organisations radicales*. Portail de l'actualité des autorités fédérales

Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace. (2024). *Rapport annuel 2024*. OCAM. <https://ocam.belgium.be/>

Renard, T. (2025). *Adolescent Radicalisation: It's Not Just on Netflix*. Newsroom, Commission européenne. <https://ec.europa.eu/newsroom/home/items/880571/en>

Samidoun. (2025). *Samidoun : Réseau de Solidarité Aux Prisonniers Palestiniens*. <https://samidoun.net/fr/>

Documents du corpus de données analysés

A.Lo. (2017, 6 juin). *Theresa May vise les réseaux sociaux*. La Libre Belgique, p. Nat_8.

A.M. (2017, 22 juin). *Un téléphone vert, 24 h sur 24*. L'Avenir, p. LocNamur_8.

AFP. (2016, 22 septembre). *Arrestation d'un jeune Syrien soupçonné de préparer un attentat*. La Libre Belgique, p. 19.

AFP. (2017, 18 août). *Jusqu'à 3000 djihadistes de l'Etat islamique pourraient rentrer*. La Libre Belgique, p. Nat_7.

AFP. (2017, 8 juin). *Notre-Dame : un "acte isolé"*. La Libre Belgique, p. Nat_27.

AFP. (2021, 16 octobre). *L'auteur de l'attaque à l'arc placé en détention en milieu médicalisé*. La Libre Belgique, p. Nat_25.

AFP. (2021, 25 octobre). *Facebook reste sur la sellette*. La Libre Belgique, p. Nat_16.

AFP. (2021, 28 juin). *Trois tués dans une attaque au couteau à Wurtzbourg*. La Libre Belgique, p. Nat_17.

AFP. (2023, 14 octobre). *L'assaillant, un jeune homme radicalisé sous surveillance*. Le Soir, p. GENERALE_8.

AFP. (2024, 18 mai). *Attaque contre une synagogue, l'auteur abattu*. La Libre Belgique, p. 23.

An. H. (2017, 12 janvier). *Destexhe s'emballe*. La Libre Belgique, p. Nat_9.

B., F. (2020, 29 janvier). *Le jeune Ahmed de Jean-Pierre et Luc Dardenne*. Le Soir, p. GENERALE_34.

B., F. (2024, 29 mai). *Club Zéro : satire glaçante*. Le Soir, p. GENERALE_50.

B.W. (2018, 6 avril). *Douze nouveaux mois d'actions*. L'Avenir, p. LocBasSambre_9.

Baus, M. (2017, 1^{er} juillet). *"Je suis un anarchiste conservateur"*. La Libre Belgique, p. Nat_58.

Baus, M., & Guillaume, T. (2023, 20 novembre). *Dans les écoles francophones, la radicalisation demeure un sujet sensible*. La Libre Belgique, p. 4-5.

Belga. (2016, 29 décembre). *Un ado transportait des produits chimiques*. La Libre Belgique, p. Nat_11.

Belga. (2017, 13 mars). *Le licenciement d'un directeur d'école annulé*. La Libre Belgique, p. Nat_10.

Belga. (2017, 9 septembre). *Un déficit d'une cinquantaine d'hommes*. La Libre Belgique, p. Liège_18.

Belga. (2019, 19 février 2019). *Maisons de justice. Un projet de réinsertion des détenus radicalisés*. La Libre Belgique, p. Nat_11.

Belga. (2023, 16 mai). *Le témoignage d'un psychologue fait débat*. Le Soir, p. BRUXELLES_7.

Belga. (2024, 1^{er} mars). *Quatre hommes jugés pour l'attentat au marché de Noël de Strasbourg en 2018*. Le Soir, p. GENERALE_7.

Belt, J. (2019, 28 mars). *Wanze relance l'action de prévention à la radicalisation*. L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_2.

Benayad, M. (2023, 19 octobre). *Y a-t-il eu des failles dans le travail de la police et de la justice ?* La Libre Belgique, p. 7.

Benayad, M. (2023, 31 mars). *Les informations sur les personnes fichées par l'Ocam seront dorénavant mieux partagées*. La Libre Belgique, p. 12.

Bertels, L. (2017, 10 novembre). *Le théâtre, une arme pour désamorcer la radicalisation*. La Libre Belgique, p. Nat_54.

Blogie, E. (2016, 11 octobre). *Suivi des radicalisés*. Le Soir, p. GENERALE_5.

Blogie, E. (2016, 19 février). *80 nouveaux imams en Belgique : où aller les recruter ?* Le Soir, p. GENERALE_2.

Blogie, E. (2016, 26 janvier). *Olivier Roy : « Assigner la religion au privé ? Dangereux »*. Le Soir, p. GENERALE_20.

Blogie, E. (2016, 8 février). *« Vous, Belges, avez encore un terreau fertile pour la prévention ! »*. Le Soir, p. GENERALE_8.

Bocart, S. (2019, 13 février 2019). *Comment sortir nos sociétés occidentales de la radicalisation*. La Libre Belgique, p. Cult_34.

Boileau, C. (2022, 17 juin). *La dernière partition de Jean-Luc Mélenchon*. L'Avenir, p. 12.

Bourdoiseau, C. (2016, 20 juillet). *L'Allemagne frappée par Daesh*. Le Soir, p. GENERALE_12.

Bourdoiseau, C. (2023, 23 septembre). *A Nordhausen, la bataille de la mémoire contre l'extrême droite allemande*. Le Soir, p. GENERALE_9.

Bourdoiseau, C. (2024, 13 avril). *Comment les extrémistes tentent d'infiltrer l'Etat*. Le Soir, p. GENERALE_16.

Boutte, T. (2020, 15 janvier). *"Les femmes sont aussi dangereuses que les hommes"*. La Libre Belgique, p. Nat_39.

Bradfer, F. (2022, 5 octobre). *Rebel : radicalisation*. Le Soir, p. GENERALE_29.

Braeckman, C. (2016, 13 septembre). *Bruxelles, ghetto mental et cible de la radicalisation*. Le Soir, p. GENERALE_24.

Braun, V. (2021, 30 juin). *"Avec Raïssi, aucun dialogue ne sera possible"*. La Libre Belgique, p. Nat_14.

Braun, V. (2024, 21 mai). *Raïssi s'efface, au profit de plus radical que lui ?* La Libre Belgique, p. 56.

Buisson, M. (2019, 24 août). *La violence d'extrême droite se banalise au Royaume-Uni*. Le Soir, p. GENERALE_13.

Buisson, M. (2025, 9 janvier). *L'experte : « Les utilisateurs seront exposés à plus de désinformation et de discours de haine »*. Le Soir, p. GENERALE_2.

Burgraff, E. (2017, 29 août). *L'EPC devra s'affranchir des vents contraires*. Le Soir, p. WALLONIE_1.

C., C. (2025, 29 janvier). *Jouer avec le feu - Les braises du radicalisme*. L'Avenir, p. 41.

C., Ph. (2023, 21 janvier). *Contrôler plus les poids lourds dans le centre-ville d'Athus*. L'Avenir, p. LocLuxembourg_5.

C.G. (2019, 1 mars). *Quand le voile (des apparences) se déchire*. La Libre Belgique, p. Nat_47.

C.J. (2016, 29 février). *Michel, Jambon et Francken au Maroc*. Le Soir, p. GENERALE_11.

Carlier, M. (2017, 2 mai). *« Il n'y a pas de croyance sans doute »*. Le Soir, p. BRUXELLES-BRABANT_15.

Ch. Ly. (2020, 17 décembre). *Huit ans de prison pour Metin Karasular et cinq ans pour Michel Catino*. La Libre Belgique, p. Nat_20.

Ch. Ly. (2021, 16 décembre). *Devant la cour d'assises, les pères des kamikazes de Bruxelles décrivent leur impuissance*. La Libre Belgique, p. Nat_17.

Colart, L. (2019, 10 décembre). *La banque de données élargie aux radicalisés : pour quoi faire ?* Le Soir, p. GENERALE_10.

Colart, L. (2019, 10 décembre). *Michaël Dantinne*. Le Soir, p. GENERALE_10.

Colart, L. (2020, 14 novembre). *Gilles de Kerchove*. Le Soir, p. GENERALE_12.

Coppi, D. (2020, 2 mai). *Premier Mai corona : l'élan de gauche et le syndrome de 2008*. Le Soir, p. WALLONIE_12.

D.N. (2019, 14 novembre). *3 Questions à Tilman Mayer*. La Libre Belgique, p. Nat_15.

D.V., J.-P. (2016, 14 octobre). « *Des enseignants à leur place* ». Le Soir, p. BRUXELLES-BRABANT_32.

de Bernard, F. (2017, 27 février). *Après le chaos, le réveil du citoyen ?* La Libre Belgique, p. Nat_44.

De Hoe, D. (2025, 21 juin). *Soupçons de radicalisation au collège de Hannut*. L'Avenir, p. 22.

Deffet, E. (2017, 26 avril). *Les prêtres aussi devront prêter serment devant le bourgmestre*. Le Soir, p. GENERALE_4.

Delepierre, F. (2019, 25 février). *En quoi le statut des aumôniers de prison va-t-il prochainement être amélioré ?* Le Soir, p. GENERALE_3.

Den, P. (2019, 16 novembre). *Le débat pour combattre le radicalisme*. L'Avenir, p. LocCourrier_6.

Derbaix, B. (2016, 13 mai). *Radicalisation et incapacités citoyennes de l'école*. Le Soir, p. GENERALE_20.

Doux fils, J. (2017, 25 août). *Grand cru et « tous pour tous » au Jardin Passion*. L'Avenir, p. LocBasSambre_2.

Dq, F. (2024, 12 janvier). *Pour « Nous prenons cette mesure en dernier recours »*. Le Soir, p. GENERALE_11.

Dt, J.-P. (2019, 30 janvier). « *On est dans le même bateau* ». L'Avenir, p. LocLuxembourg_7.

Du, C. (2018, 26 septembre). *Détecter les signes de radicalisation*. L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_5.

Dubuisson, M. (2023, 14 août). *Les raisons de la radicalisation de la stratégie syndicale*. Le Soir, p. GENERALE_2.

Duplat, G. (2019, 21 mai). *Radicalisation et violence, au coeur de l'humanité*. La Libre Belgique, p. Nat_42.

E.L. (2019, 12 septembre). *Bientôt une cellule intégrale de sécurité ?* L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_5.

Evrard, T. (2017, 26 janvier). *Le dispositif antiradicalisme en place*. L'Avenir, p. BrabantWallon_7.

Fouarge, F. (2023, 20 décembre). *Un coordinateur pour accompagner nos communes rurales à détecter le radicalisme*. L'Avenir, p. 21.

G.T. (2023, 26 janvier). *Une inquiétante escalade*. La Libre Belgique, p. Nat_19.

Gaida, L. (2019, 21 septembre). *Extrême droite : il faut faire éclater ces « chambres d'écho protégées »*. Le Soir, p. GENERALE_56.

Guillaume, T. (2022, 29 novembre). *Comment la Belgique a revu sa lutte contre l'islam radical violent*. La Libre Belgique, p. Nat_5.

H.H. (2025, 13 août). *Au bord du monde - À la lisière de la folie*. L'Avenir, p. 33.

Heyrendt, H. (2025, 26 mars). *Roberto Minervini choisit le western pour ausculter les divisions de l'Amérique*. La Libre Belgique, p. 39.

Hovine, A. (2017, 21 mars). *Toucher au secret professionnel ? Sur le terrain, ça passe mal*. La Libre Belgique, p. Nat_4.

Huet, E. (2016, 12 novembre). *Les pistes à l'étude pour lutter contre la radicalisation*. L'Avenir, p. BrabantWallon_4.

Huet, E. (2017, 16 mai). *La Fédé s'arme contre le radicalisme*. L'Avenir, p.4.

Huet, E. (2018, 14 décembre). *L'auteur de l'attentat a été abattu*. L'Avenir, p. 12.

Huet, E. (2018, 30 mai). *Prisons : « La Communauté française ne fait pas son boulot »*. L'Avenir, p. BrabantWallon_5.

Huet, E. (2019, 3 mai). *46 Communes contre le radicalisme*. L'Avenir, p. BrabantWallon_5.

Huet, E. (2019, 9 Février). *Radicalisation : l'affaire de toutes les Communes*. L'Avenir, p. 4.

Huet, E. (2021, 2 octobre). *Terroristes terrorisés ?* L'Avenir, p. BrabantWallon_28.

Huet, E. (2021, 26 novembre). *« Pomme cassis framboise », le pseudo décalé du terroriste Hadfi*. L'Avenir, p. BrabantWallon_14.

Huet, E. (2021, 4 mai). *Gauchistes et islamistes au destin commun ?* L'Avenir, p. BrabantWallon_9.

Huet, E. (2022, 12 novembre). *Yassine Mahi connu pour son radicalisme depuis 2015*. L'Avenir, p. BrabantWallon_3.

Huet, E. (2023, 17 février). *Smaïl Farisi : « La seule allégeance qu'il connaît, c'est à Interbros »*. L'Avenir, p. 8.

Huet, E. (2023, 7 février). *Krayem, celui qui aurait dû faire plus de ravage*. L'Avenir, p. BrabantWallon_8.

J. La. (2018, 1^{er} juin). *Benjamin Herman a été radicalisé par deux codétenus en prison*. La Libre Belgique, p. Nat_7.

J. La. (2022, 30 novembre). *Smaïl et Ibrahim Farisi*. La Libre Belgique, p. Nat_5.

J. La. (2023, 16 septembre). *Le profil des terroristes du 22 mars 2016 décrypté*. La Libre Belgique, p. 5.

J. La. (2023, 31 mars). *Des experts témoignent du passage à l'acte terroriste*. La Libre Belgique, p. 13.

J. La. (2025, 30 juillet). *Terroriste un jour, terroriste toujours ?* La Libre Belgique, p. 7.

J.-Cl. F. (2017, 30 mai). *La radicalisation violente des jeunes*. L'Avenir, p. LocLuxembourg_6.

K., V. (2019, 25 octobre). *Le prix Sakharov au Ouïghour Ilham Tohti*. Le Soir, p. GENERALE_11.

K.T. (2019, 12 octobre). *"Les Sauvages" : laïcité, fraternité, radicalisation*. La Libre Belgique, p. Mom_28.

K.T. (2024, 7 février). *Amal*. La Libre Belgique, p.12.

L'Avenir 1. (2016, 20 décembre). *SAINT-LÉGER / MUSSON*. p. LocLuxembourg_17.

L'Avenir 2. (2016, 21 décembre). *Perquisition à Tempelhof*. p. BrabantWallon_6.

L'Avenir 3. (2016, 29 décembre). *Une section « déradicalisation » à la prison d'Ittre*. p. LocBrabantWallon_3.

L'Avenir 4. (2017, 27 avril). *Attentat à la machette : le dernier suspect libéré*. p. LocBasSambre_17.

L'Avenir 5. (2017, 20 juillet). *Il est condamné après avoir voulu partir en Syrie*. p. LocJourVerviers_6.

L'Avenir 6. (2018, 12 juin). *Le défi majeur de la sortie de prison*. p. BrabantWallon_5.

L'Avenir 7. (2019, 9 janvier). *Nemmouche, un parcours étonnant*. p. BrabantWallon_19.

L'Avenir 8. (2019, 1^{er} mars). *Dévoilées : destin de trois générations*. p. BrabantWallon_19.

L'Avenir 9. (2020, 31 août). *Tollé face à la radicalisation du mouvement « anti-corona »*. p. BrabantWallon_9.

L'Avenir 10. (2021, 30 janvier). *Dévoilées*. p. BrabantWallon_31.

L'Avenir 11. (2021, 22 mars). *#Investigation : Salah Abdeslam*. p. BrabantWallon_15.

L'Avenir 12. (2021, 15 octobre). *L'attaque à l'arc serait un acte terroriste*. p. BrabantWallon_12.

L'Avenir 13. (2022, 3 février). *La ministre de la Défense à La Fraternelle*. p. LocCourrierEscaut_8.

L'Avenir 14. (2022, 7 février). *Le Jeune Ahmed*. p. BrabantWallon_15.

L'Avenir 15. (2023, 31 janvier). *Les signes de radicalisation d'Ibrahim El Bakraoui*. p. BrabantWallon_6.

L'Avenir 16. (2023, 1^{er} avril). *Un meilleur suivi des personnes fichées*. p. 12.

L'Avenir 17. (2023, 3 novembre). *La mère du terroriste accuse le père*. p. 13.

L'Avenir 18. (2024, 23 janvier). « *Amal* » décroche le prix (du public) de la meilleure fiction. p. 1.

L'Avenir 19. (2024, 18 mai). *La police abat un homme qui s'en prenait à une synagogue*. p. 14.

L'Avenir 20. (2024, 18 mai). *La Slovaquie plongée dans l'incertitude*. p. 15.

La Libre 1. (2018, 25 avril). *L'antisémitisme, l'éternel poison*. p. Brux_56.

La Libre 2. (2019, 30 janvier). *Notre sélection*. p. Cult_35.

La Libre 3. (2019, 27 février). *La littérature, antidote contre la "peste contemporaine"*. p. Nat_40.

La Libre 4. (2019, 2 mars). *"Le mouvement des 'gilets jaunes' aurait dû naître en Belgique"*. p. Nat_29.

La Libre 5. (2020, 24 octobre). *"J'ai subi des discriminations pendant toute mon adolescence"*. p. Nat_21.

La Libre 6. (2022, 20 août). *L'Alaska, improbable laboratoire politique*. p. Nat_2.

La., V. (2024, 23 décembre). *Le gouvernement Scholz sous pression après l'attaque à Magdebourg*. Le Soir, p. GENERALE_3.

Lamfalussy, C. (2020, 13 juillet). *Promenade de la Mémoire*. La Libre Belgique, p. Nat_16.

Lamfalussy, C. (2020, 18 mai). *Le djihadisme français*. La Libre Belgique, p. Nat_27.

Lamfalussy, C. (2022, 10 février). *"Je n'ai tué, ni blessé, personne"*. La Libre Belgique, p. Nat_13.

Laporte, C. (2017, 13 février). *L'Arabie saoudite ne finance ni ne soutient aucune institution radicale en Belgique*. La Libre Belgique, p. Nat_3.

Laporte, C. (2018, 12 janvier). *Combattre les radicaux avec leurs armes*. La Libre Belgique, p. Nat_10.

Le Soir 1. (2017, 7 mars). « *A Bruxelles, il faut un plan Marshall pour les jeunes* ». p. GENERALE_6.

Le Soir 2. (2019, 19 février). *Un projet pilote pour le désengagement des détenus radicalisés*. p. GENERALE_7.

Le Soir 3. (2019, 20 avril). 65 %. Le Soir, p. GENERALE_47.

Le Soir 4. (2020, 31 octobre). *Christopher Wylie : « Facebook ne sait pas ce qu'il fait »*. p. GENERALE_401.

Le Soir 5. (2022, 10 septembre). *Ibrahim et Khalid El Bakraoui*. p. GENERALE_303.

Le Soir 6. (2025, 6 mai). *Lady Gaga réagit à l'attentat déjoué....* p. GENERALE_24.

Le Soir 7. (2025, 11 août). *Comment le Vlaams Belang se radicalise dans l'ombre*. p. WALLONIE_1.

Le, E. (2021, 31 mars). *Le grand frère sympa*. L'Avenir, p. BrabantWallon_19.

Legge, J. (2021, 30 septembre). *Pour l'ex-otage Nicolas Hénin, "la priorité est que les terroristes soient mis hors d'état de nuire"*. La Libre Belgique, p. Nat_15.

Lepoutte, P. (2024, 20 janvier). *« Il n'y a que l'éducation pour nous sauver »*. L'Avenir, p. 20.

Leruth, P. (2018, 20 septembre). *Policier agressé : l'auteur inculpé de tentative de meurtre*. L'Avenir, p. BrabantWallon_12.

Lj, P. (2019, 17 mai). *Une cellule radicalisme lancée sur le Plateau*. L'Avenir, p. LocJourVerviers_13.

Longrie, T. (2020, 4 janvier). *Une cellule radicalisme mise en place*. L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_8.

Loos, B. (2019, 1^{er} février). *L'expert Jonathan Piron : « Khomeini a réussi à toucher de larges pans de la société iranienne »*. Le Soir, p. GENERALE_12.

Lorfèvre, A. (2022, 6 avril). *"L'état d'urgence, les mesures exceptionnelles sont des bombes à retardement qui menacent les démocraties"*. La Libre Belgique, p. Cult_5.

Lorfèvre, A. (2025, 30 avril). *La dérive démocratique - "Donald Trump met à l'épreuve la démocratie libérale aux États-Unis"*. La Libre Belgique, p. 6.

LWS. (2016, 19 mars). *La défense plaide l'acquittement*. Le Soir, p. LIEGE_49.

Ly, Ch. (2017, 17 janvier). *En prison, priorité aux "prophètes"*. La Libre Belgique, p. Nat_9.

M. L. (2018, 14 septembre). *Un guide pour lutter contre le radicalisme*. La Libre Belgique, p. Brux_14.

M.Cd. (2017, 2 décembre). *Anti-radicalisation, le flop*. La Libre Belgique, p. Nat_18.

M.D.C. (2017, 12 mai). *La radicalisation s'invite sur scène*. La Libre Belgique, p. Nat_16.

M.P. (2025, 4 janvier). *Norman J. Ornstein*. Le Soir, p. GENERALE_9.

Makereel, C. (2025, 22 février). *Un cas social, le cinéma belge ? Oui, et c'est une bonne nouvelle*. Le Soir, p. GENERALE_304.

Mathieu, F. (2024, 14 décembre). *Bayrou au front pour libérer l'otage "France"*. La Libre Belgique, p. 64.

Mathieu, F. (2024, 23 novembre). *Mineurs tueurs : l'urgence sociétale*. La Libre Belgique, p. 64.

Meskens, J. (2019, 5 juillet). *Latifa Ibn Ziaten, un deuil au combat*. Le Soir, p. GENERALE_2373.

Metdepenningen, M. (2019, 12 février). *Nemmouche : « Tuer les infidèles »*. Le Soir, p. GENERALE_9.

Mi.D. (2016, 26 décembre). *L'appel*. L'Avenir, p. BrabantWallon_16.

Moury, G. (2024, 4 décembre). *« J'ai appris à conquérir la part marocaine de mon identité grâce à la caméra »*. Le Soir, p. GENERALE_15.

Moury, G. (2025, 29 janvier). *« La meilleure manière de résister, c'est le dialogue »*. Le Soir, p. GENERALE_32.

No, J. (2019, 5 juin). *Aucun cas détecté par la CSIL*. L'Avenir, p. LocBasSambre_3.

Noël, J. (2019, 5 juin). *Le radicalisme pris à la gorge par les acteurs sociaux*. L'Avenir, p. LocBasSambre_2.

P., M. (2023, 17 janvier). *Enquête à Tournai*. L'Avenir, p. BrabantWallon_17.

P.L. (2019, 22 mai). *À Cannes avec Ahmed, Sibyl, Pedro....*. L'Avenir, p. LocCourrier_10.

Paquet, P. (2020, 2 janvier). *Une histoire allongée de la guerre froide*. La Libre Belgique, p. Nat_14.

Phi. Le. (2018, 30 mai). *Près de 450 détenus « radicalisés »*. L’Avenir, p. BrabantWallon_6.

Po, L. (2016, 5 novembre). *Human Rights Watch tacle le gouvernement*. Le Soir, p. GENERALE_10.

Po, L. (2018, 11 juin). *Gardiens mieux castés, mieux formés*. Le Soir, p. GENERALE_2.

Ponciau, L. (2016, 12 janvier). *Dans la tête d’un jeune djihadiste*. Le Soir, p. GENERALE_5.

Ponciau, L. (2017, 23 décembre). *« On va dans la bonne direction »*. Le Soir, p. GENERALE_13.

Ponciau, L. (2017, 3 octobre). *Rik Coolsaet*. Le Soir, p. GENERALE_26.

Ponciau, L. (2019, 6 février). *Volet syrien : Abou Omar le cogneur, l’autre Nemmouche*. Le Soir, p. GENERALE_10.

Ponciau, L. (2019, 7 février). *De la revendication au silence absolu : la parole radicale décodée*. Le Soir, p. GENERALE_10.

R., P.H. (2021, 30 mars). *« L’Europe ne peut pas se permettre une fatigue syrienne »*. Le Soir, p. GENERALE_12.

Regnier, P. (2016, 24 novembre). *Taclar la désinfo russe*. Le Soir, p. GENERALE_12.

Rensonnet, J. (2017, 20 mars). *« "Déradicaliser", je sais pas ce que c’est »*. L’Avenir, p. BrabantWallon_2.

S. G. (2022, 11 avril). *PS et LR : La chute des deux piliers de la Ve république*. La Libre Belgique, p. Nat_5.

Se., A. (2022, 11 octobre). *La sociologue : « La question du droit à l’information face au droit à la surveillance est légitime »*. Le Soir, p. GENERALE_11.

Se., A. (2025, 24 janvier). *Un mineur suspecté de planifier un attentat arrêté*. Le Soir, p. GENERALE_6.

Sente, A. (2022, 16 novembre). *Au niveau local, des CSIL-L à la fonction double*. Le Soir, p. GENERALE_4.

St.D. (2016, 11 janvier). *Explications : Saidi veut retourner à « sa vraie place »*. Le Soir, p. GENERALE_8.

Stever. (2018, 5 décembre). « *La radicalisation n'a pas disparu* ». L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_3.

Vanderkelen, L. (2017, 22 septembre). *La radicalisation peut prendre de trois jours à trois semaines*. La Libre Belgique, p. Nat_4.

Vereecke, J. (2023, 7 mars). *Stop à la déconstruction du genre !* La Libre Belgique, p. 32-33.

Wauters, L. (2019, 16 février). *Deux ans requis pour terrorisme contre une employée du SPF Finances*. Le Soir, p. GENERALE_13.

Wauters, L. (2021, 22 juin). *Le criminologue : « Des zones d'ombre qui laissent place à l'interprétation et au complotisme »*. Le Soir, p. GENERALE_3.

Wolwertz, A. (2023, 18 octobre). *Radicalisation et « contexte favorable »*. L'Avenir, p. 4.

Zacharie, D. (2019, 14 février). « *Je ne suis pas quelqu'un de nostalgique* ». Le Soir, p. GENERALE_29.

Table des matières

Remerciements	3
Sommaire	4
Table des sigles et abréviations	4
Introduction	5
I. La radicalisation comme enjeu de communication politique contemporain.....	7
1. La Belgique francophone comme terrain d'étude	7
1.1. Un terme controversé dès son émergence	7
1.2. Lutttes symboliques et rapports de pouvoir	7
1.3. Le contexte belge post-attentats : institutionnalisation et sécurisation	8
1.4. La confessionnalisation du terme : construction d'un « problème musulman »	8
2. L'approche préventive de la Fédération Wallonie-Bruxelles	9
2.1. Une tentative de distanciation du cadre sécuritaire	9
2.2. Une posture réflexive face aux risques de stigmatisation	10
2.3. Le choix stratégique du flou définitionnel	11
2.4. Les « illusions d'optique » du terme radicalisation.....	11
2.5. La nécessité de clarifier les objectifs des politiques publiques	12
3. Le projet de loi Quintin : un contexte politique révélateur des enjeux de définition ...	12
II. Un terme instable : pluralité des usages, cadrage médiatique et enjeux épistémologiques	14
1. La fragilité épistémologique du terme	15
2. Le cadrage médiatique comme outil d'analyse de la construction du sens.....	15
2.1. L'approche d'Entman : sélection, saillance et pouvoir	16
2.2. Cadrage médiatique et politiques publiques : une relation non mécanique	17
3. Entre déviance et enjeu politique	18
3.1. La construction des problèmes publics : processus et opérations	18

3.2.	Le rôle actif des médias : paniques morales et définisseurs primaires.....	19
3.3.	La radicalisation comme catégorie de déviance.....	20
III.	Évolutions discursives et logiques médiatiques	21
IV.	Approche méthodologique générale.....	21
1.	Processus d'analyse et de codage.....	22
2.	Constitution du corpus	22
3.	Échantillonnage et temporalité.....	23
3.1.	Représentativité analytique et logique comparative.....	23
4.	Limites méthodologiques	24
V.	Résultats	24
1.	Période 1 : pré et post attentats de Bruxelles (2016-2018)	24
1.1.	Analyse période 1 (2016-2018) : Le Soir.....	24
1.2.	Analyse période 1 (2016-2018) : La Libre Belgique	28
1.3.	Analyse période 1 (2016-2018) : L'Avenir	32
1.4.	Conclusions période 1 (2016-2018).....	34
2.	Période 2 marquée par la pandémie de Covid-19 (2019-2021)	36
2.1.	Analyse période 2 (2019-2021) : Le Soir.....	36
2.2.	Analyse période 2 (2019-2021) : La Libre Belgique	40
2.3.	Analyse période 2 (2019-2021) : L'Avenir	42
2.4.	Conclusions période 2 (2019-2021).....	45
3.	Période 3 post-pandémie (2022 –2025)	47
3.1.	Analyse période 3 (2022-2025) : Le Soir.....	47
3.2.	Analyse période 3 (2022-2025) : La Libre Belgique	51
3.3.	Analyse période 3 (2022-2025) : L'Avenir	56
3.4.	Conclusions période 3 (2022-2025).....	61
4.	Entre diversification des cadrages et constantes	64
4.1.	Évolution du cadrage du terme radicalisation entre les périodes	64

4.2.	Comparaison du cadrage du terme entre les médias	65
VI.	Discussion	66
1.	La radicalisation comme « notion pratique » : entre naturalisation journalistique et flou définitionnel.....	67
1.1.	De l'évidence doxique à la maîtrise pratique	67
1.2.	Une catégorie figée ?.....	68
1.3.	Une progression limitée de la réflexivité	68
1.4.	Persistance du flou définitionnel	69
2.	La triple logique de Sedgwick dans le contexte belge	69
3.	La radicalisation comme « espace interstitiel » vulnérable à la politisation.....	70
4.	Cadrage médiatique et construction du problème public : le rôle des « définisseurs primaires »	72
4.1.	L'hégémonie des sources institutionnelles comme « définisseurs primaires »	72
4.2.	Le processus de « Naming, Blaming, Claiming ».....	73
4.3.	Cadrage dominant et restriction de la pluralité	74
4.4.	Variations entre médias et repositionnements éditoriaux	75
5.	L'absence des voix concernées : une construction descendante	76
5.1.	Objectivation contre subjectivation : le silence des concernés	77
5.2.	Effets de stigmatisation et risque de déviance secondaire	77
6.	Islam et radicalisation : persistance d'une essentialisation religieuse.....	78
6.1.	Confirmation empirique d'une association structurelle	79
6.2.	Mécanismes de confessionnalisation et effets performatifs	79
7.	La presse comme « objet piège » : limites et précautions méthodologiques	80
8.	Horizons de recherche : genre, migration et hybridité médiatique	81
9.	Conclusion de la discussion	83
	Conclusion.....	84
	Bibliographie.....	87
	Autres sources citées dans le mémoire	90

Documents du corpus de données analysés	90
Table des matières	103
Table des annexes.....	107
Annexes	108
I. Annexe 1 : Entrée base de données	108
II. Annexe 2 : Données corpus par média et par périodes	108
III. Annexe 3 : Tirage aléatoire des articles par période	108
IV. Annexe 4 : Grille de codage	110
V. Annexe 5. Liste des articles constituant le corpus (classification par média et par période).....	111
Résumé.....	124

Table des annexes

I.	Annexe 1 : Entrée base de données.....	108
II.	Annexe 2 : Données corpus par média et par périodes	108
III.	Annexe 3 : Tirage aléatoire des articles par période	108
IV.	Annexe 4 : Grille de codage	110
V.	Annexe 5. Liste des articles constituant le corpus (classification par média et par période).....	111

Annexes

I. Annexe 1 : Entrée base de données

Europresse : TEXT= «radicalisation» & LEAD= «radicalisation» (Mots-clés dans tous le texte = « radicalisation » ET « radicalisation » dans l'introduction) / Date du document – Du plus ancien

II. Annexe 2 : Données corpus par média et par périodes

1. Le Soir – Europresse

- a. 01/01/2016 au 31/12/2018 : 200
- b. 01/01/2019 au 31/12/2021 : 59
- c. 01/01/2022 au 31/08/2025 : 38

→ Total : 297 articles

2. La Libre Belgique – Europresse

- a. 01/01/2016 au 31/12/2018 : 125
- b. 01/01/2019 au 31/12/2021 : 39
- c. 01/01/2022 au 31/08/2025 : 46

→ Total : 210 articles

3. L'Avenir – Europresse

- a. 01/01/2016 au 31/12/2018 : 113
- b. 01/01/2019 au 31/12/2021 : 47
- c. 01/01/2022 au 31/08/2025 : 25

→ Total : 185 articles

Totaux articles par base de données

Europresse : 01/01/2016 au 31/08/2025 = 692

III. Annexe 3 : Tirage aléatoire des articles par période

Site utilisé pour le tirage : <https://www.tirage-au-sort.net/nombre-aleatoire>

1. Le Soir – Europresse

- a. 01/01/2016 au 31/12/2018 : 21 sur 200 à 10, 12, 23, 34, 42, 46, 51, 68, 79, 97, 103, 104, 108, 113, 135, 147, 149, 162, 169, 175, 193

- b. 01/01/2019 au 31/12/2021 : 21 sur 59 à 4, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 14, 21, 27, 29, 30, 37, 38, 40, 43, 45, 50, 51, 52, 54
- c. 01/01/2022 au 31/08/2025 : 21 sur 38 à 3, 5, 7, 8, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 22, 24, 26, 27, 30, 31, 32, 34, 35, 37, 38

2. La Libre Belgique – Europresse

- a. 01/01/2016 au 31/12/2018 : 21 sur 125 à 7, 27, 29, 30, 36, 39, 42, 47, 57, 62, 63, 68, 72, 80, 81, 88, 94, 96, 108, 113, 118
- b. 01/01/2019 au 31/12/2021 : 21 sur 39 à 2, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 30, 31, 32, 33, 34, 38
- c. 01/01/2022 au 31/08/2025 : 21 sur 46 à 1, 3, 4, 10, 14, 15, 16, 19, 20, 21, 23, 24, 27, 31, 32, 33, 37, 40, 43, 44, 46

3. L’Avenir – Europresse

- a. 01/01/2016 au 31/12/2018 : 21 sur 113 à 10, 15, 17, 19, 20, 27, 43, 49, 54, 57, 58, 61, 63, 78, 84, 85, 96, 100, 101, 109, 111.
- b. 01/01/2019 au 31/12/2021 : 21 sur 47 à 1, 4, 5, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 24, 27, 33, 37, 39, 40, 42, 44, 45, 47.
- c. 01/01/2022 au 31/08/2025 : 21 sur 25 à 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23.

IV. Annexe 4 : Grille de codage

Média	Date	Cadres dominants	Contexte	Acteur(s) mobilisé(s)	Section / Type d'article	Idéologie sous-jacente /Agenda	Degré de réflexivité sur le terme radicalisation	Auteur / Journaliste	Indicateurs (mots-clés)
						a) Sécuritaire b) Intégrationniste c) Politique étrangère	a) Usage non questionné (évidence) b) Usage distancié (mise en contexte) c) Usage critique (remise en question du terme)		

V. Annexe 5. Liste des articles constituant le corpus (classification par média et par période)

1. Le Soir

a. Période 1

St.D. (2016, 11 janvier). *Explications : Saidi veut retourner à « sa vraie place »*. Le Soir, p. GENERALE_8.

Ponciau, L. (2016, 12 janvier). *Dans la tête d'un jeune djihadiste*. Le Soir, p. GENERALE_5.

Blogie, E. (2016, 26 janvier). *Olivier Roy : « Assigner la religion au privé ? Dangereux »*. Le Soir, p. GENERALE_20.

Blogie, E. (2016, 8 février). *« Vous, Belges, avez encore un terreau fertile pour la prévention ! »*. Le Soir, p. GENERALE_8.

Blogie, E. (2016, 19 février). *80 nouveaux imams en Belgique : où aller les recruter ?* Le Soir, p. GENERALE_2.

C.J. (2016, 29 février). *Michel, Jambon et Francken au Maroc*. Le Soir, p. GENERALE_11.

LWS. (2016, 19 mars). *La défense plaide l'acquittement*. Le Soir, p. LIEGE_49.

Derbaix, B. (2016, 13 mai). *Radicalisation et incapacités citoyennes de l'école*. Le Soir, p. GENERALE_20.

Bourdoiseau, C. (2016, 20 juillet). *L'Allemagne frappée par Daesh*. Le Soir, p. GENERALE_12.

Braeckman, C. (2016, 13 septembre). *Bruxelles, ghetto mental et cible de la radicalisation*. Le Soir, p. GENERALE_24.

Blogie, E. (2016, 11 octobre). *Suivi des radicalisés*. Le Soir, p. GENERALE_5.

D.V., J.-P. (2016, 14 octobre). *« Des enseignants à leur place »*. Le Soir, p. BRUXELLES-BRABANT_32.

Po, L. (2016, 5 novembre). *Human Rights Watch tacle le gouvernement*. Le Soir, p. GENERALE_10.

Regnier, P. (2016, 24 novembre). *Taquer la désinfo russe*. Le Soir, p. GENERALE_12.

Le Soir 1. (2017, 7 mars). « *A Bruxelles, il faut un plan Marshall pour les jeunes* ». p. GENERALE_6.

Deffet, E. (2017, 26 avril). *Les prêtres aussi devront prêter serment devant le bourgmestre*. Le Soir, p. GENERALE_4.

Carlier, M. (2017, 2 mai). « *Il n'y a pas de croyance sans doute* ». Le Soir, p. BRUXELLES-BRABANT_15.

Burgraff, E. (2017, 29 août). *L'EPC devra s'affranchir des vents contraires*. Le Soir, p. WALLONIE_1.

Ponciau, L. (2017, 3 octobre). *Rik Coolsaet*. Le Soir, p. GENERALE_26.

Ponciau, L. (2017, 23 décembre). « *On va dans la bonne direction* ». Le Soir, p. GENERALE_13.

Po, L. (2018, 11 juin). *Gardiens mieux castés, mieux formés*. Le Soir, p. GENERALE_2.

b. Période 2

Loos, B. (2019, 1^{er} février). *L'expert Jonathan Piron : « Khomeini a réussi à toucher de larges pans de la société iranienne »*. Le Soir, p. GENERALE_12.

Ponciau, L. (2019, 6 février). *Volet syrien : Abou Omar le cogueur, l'autre Nemmouche*. Le Soir, p. GENERALE_10.

Ponciau, L. (2019, 7 février). *De la revendication au silence absolu : la parole radicale décodée*. Le Soir, p. GENERALE_10.

Metdepenningen, M. (2019, 12 février). *Nemmouche : « Tuer les infidèles »*. Le Soir, p. GENERALE_9.

Zacharie, D. (2019, 14 février). « *Je ne suis pas quelqu'un de nostalgique* ». Le Soir, p. GENERALE_29.

Wauters, L. (2019, 16 février). *Deux ans requis pour terrorisme contre une employée du SPF Finances*. Le Soir, p. GENERALE_13.

Le Soir 2. (2019, 19 février). *Un projet pilote pour le désengagement des détenus radicalisés*. p. GENERALE_7.

Delepierre, F. (2019, 25 février). *En quoi le statut des aumôniers de prison va-t-il prochainement être amélioré ?* Le Soir, p. GENERALE_3.

Le Soir 3. (2019, 20 avril). *65 %*. Le Soir, p. GENERALE_47.

Meskens, J. (2019, 5 juillet). *Latifa Ibn Ziaten, un deuil au combat*. Le Soir, p. GENERALE_2373.

Buisson, M. (2019, 24 août). *La violence d'extrême droite se banalise au Royaume-Uni*. Le Soir, p. GENERALE_13.

Gaida, L. (2019, 21 septembre). *Extrême droite : il faut faire éclater ces « chambres d'écho protégées »*. Le Soir, p. GENERALE_56.

K., V. (2019, 25 octobre). *Le prix Sakharov au Ouïghour Ilham Tohti*. Le Soir, p. GENERALE_11.

Colart, L. (2019, 10 décembre). *La banque de données élargie aux radicalisés : pour quoi faire ?* Le Soir, p. GENERALE_10.

Colart, L. (2019, 10 décembre). *Michaël Dantinne*. Le Soir, p. GENERALE_10.

B., F. (2020, 29 janvier). *Le jeune Ahmed de Jean-Pierre et Luc Dardenne*. Le Soir, p. GENERALE_34.

Coppi, D. (2020, 2 mai). *Premier Mai corona : l'élan de gauche et le syndrome de 2008*. Le Soir, p. WALLONIE_12.

Le Soir 4. (2020, 31 octobre). *Christopher Wylie : « Facebook ne sait pas ce qu'il fait »*. p. GENERALE_401.

Colart, L. (2020, 14 novembre). *Gilles de Kerchove*. Le Soir, p. GENERALE_12.

R., P.H. (2021, 30 mars). « *L'Europe ne peut pas se permettre une fatigue syrienne* ». Le Soir, p. GENERALE_12.

Wauters, L. (2021, 22 juin). *Le criminologue* : « *Des zones d'ombre qui laissent place à l'interprétation et au complotisme* ». Le Soir, p. GENERALE_3.

c. Période 3

Le Soir 5. (2022, 10 septembre). *Ibrahim et Khalid El Bakraoui*. p. GENERALE_303.

Bradfer, F. (2022, 5 octobre). *Rebel : radicalisation*. Le Soir, p. GENERALE_29.

Se., A. (2022, 11 octobre). *La sociologue* : « *La question du droit à l'information face au droit à la surveillance est légitime* ». Le Soir, p. GENERALE_11.

Sente, A. (2022, 16 novembre). *Au niveau local, des CSIL-L à la fonction double*. Le Soir, p. GENERALE_4.

Belga. (2023, 16 mai). *Le témoignage d'un psychologue fait débat*. Le Soir, p. BRUXELLES_7.

Dubuisson, M. (2023, 14 août). *Les raisons de la radicalisation de la stratégie syndicale*. Le Soir, p. GENERALE_2.

Bourdoiseau, C. (2023, 23 septembre). *A Nordhausen, la bataille de la mémoire contre l'extrême droite allemande*. Le Soir, p. GENERALE_9.

AFP. (2023, 14 octobre). *L'assaillant, un jeune homme radicalisé sous surveillance*. Le Soir, p. GENERALE_8.

Dq, F. (2024, 12 janvier). *Pour « Nous prenons cette mesure en dernier recours »*. Le Soir, p. GENERALE_11.

Belga. (2024, 1^{er} mars). *Quatre hommes jugés pour l'attentat au marché de Noël de Strasbourg en 2018*. Le Soir, p. GENERALE_7.

Bourdoiseau, C. (2024, 13 avril). *Comment les extrémistes tentent d'infiltrer l'Etat*. Le Soir, p. GENERALE_16.

B., F. (2024, 29 mai). *Club Zéro : satire glaçante*. Le Soir, p. GENERALE_50.

Moury, G. (2024, 4 décembre). « *J'ai appris à conquérir la part marocaine de mon identité grâce à la caméra* ». Le Soir, p. GENERALE_15.

La., V. (2024, 23 décembre). *Le gouvernement Scholz sous pression après l'attaque à Magdebourg*. Le Soir, p. GENERALE_3.

M.P. (2025, 4 janvier). *Norman J. Ornstein*. Le Soir, p. GENERALE_9.

Buisson, M. (2025, 9 janvier). *L'experte : « Les utilisateurs seront exposés à plus de désinformation et de discours de haine »*. Le Soir, p. GENERALE_2.

Se., A. (2025, 24 janvier). *Un mineur suspecté de planifier un attentat arrêté*. Le Soir, p. GENERALE_6.

Moury, G. (2025, 29 janvier). « *La meilleure manière de résister, c'est le dialogue* ». Le Soir, p. GENERALE_32.

Makereel, C. (2025, 22 février). *Un cas social, le cinéma belge ? Oui, et c'est une bonne nouvelle*. Le Soir, p. GENERALE_304.

Le Soir 6. (2025, 6 mai). *Lady Gaga réagit à l'attentat déjoué...* p. GENERALE_24.

Le Soir 7. (2025, 11 août). *Comment le Vlaams Belang se radicalise dans l'ombre*. p. WALLONIE_1.

2. La Libre

a. Période 1

AFP. (2016, 22 septembre). *Arrestation d'un jeune Syrien soupçonné de préparer un attentat*. La Libre Belgique, p. 19.

Belga. (2016, 29 décembre). *Un ado transportait des produits chimiques*. La Libre Belgique, p. Nat_11.

An. H. (2017, 12 janvier). *Destexhe s'emballe*. La Libre Belgique, p. Nat_9.

Ly, Ch. (2017, 17 janvier). *En prison, priorité aux "prophètes"*. La Libre Belgique, p. Nat_9.

Laporte, C. (2017, 13 février). *L'Arabie saoudite ne finance ni ne soutient aucune institution radicale en Belgique*. La Libre Belgique, p. Nat_3.

de Bernard, F. (2017, 27 février). *Après le chaos, le réveil du citoyen ?* La Libre Belgique, p. Nat_44.

Belga. (2017, 13 mars). *Le licenciement d'un directeur d'école annulé.* La Libre Belgique, p. Nat_10.

Hovine, A. (2017, 21 mars). *Toucher au secret professionnel ? Sur le terrain, ça passe mal.* La Libre Belgique, p. Nat_4.

M.D.C. (2017, 12 mai). *La radicalisation s'invite sur scène.* La Libre Belgique, p. Nat_16.

A.Lo. (2017, 6 juin). *Theresa May vise les réseaux sociaux.* La Libre Belgique, p. Nat_8.

AFP. (2017, 8 juin). *Notre-Dame : un "acte isolé".* La Libre Belgique, p. Nat_27.

Baus, M. (2017, 1^{er} juillet). *"Je suis un anarchiste conservateur".* La Libre Belgique, p. Nat_58.

AFP. (2017, 18 août). *Jusqu'à 3000 djihadistes de l'Etat islamique pourraient rentrer.* La Libre Belgique, p. Nat_7.

Belga. (2017, 9 septembre). *Un déficit d'une cinquantaine d'hommes.* La Libre Belgique, p. Liège_18.

Vanderkelen, L. (2017, 22 septembre). *La radicalisation peut prendre de trois jours à trois semaines.* La Libre Belgique, p. Nat_4.

Bertels, L. (2017, 10 novembre). *Le théâtre, une arme pour désamorcer la radicalisation.* La Libre Belgique, p. Nat_54.

M.Cd. (2017, 2 décembre). *Anti-radicalisation, le flop.* La Libre Belgique, p. Nat_18.

Laporte, C. (2018, 12 janvier). *Combattre les radicaux avec leurs armes.* La Libre Belgique, p. Nat_10.

La Libre 1. (2018, 25 avril). *L'antisémitisme, l'éternel poison.* p. Brux_56.

J. La. (2018, 1^{er} juin). *Benjamin Herman a été radicalisé par deux codétenus en prison.* La Libre Belgique, p. Nat_7.

M. L. (2018, 14 septembre). *Un guide pour lutter contre le radicalisme.* La Libre Belgique, p. Brux_14.

b. Période 2

La Libre 2. (2019, 30 janvier). *Notre sélection*. p. Cult_35.

Bocart, S. (2019, 13 février 2019). *Comment sortir nos sociétés occidentales de la radicalisation*. La Libre Belgique, p. Cult_34.

Belga. (2019, 19 février 2019). *Maisons de justice. Un projet de réinsertion des détenus radicalisés*. La Libre Belgique, p. Nat_11.

La Libre 3. (2019, 27 février). *La littérature, antidote contre la "peste contemporaine"*. p. Nat_40.

C.G. (2019, 1 mars). *Quand le voile (des apparences) se déchire*. La Libre Belgique, p. Nat_47.

La Libre 4. (2019, 2 mars). *"Le mouvement des 'gilets jaunes' aurait dû naître en Belgique"*. p. Nat_29.

Duplat, G. (2019, 21 mai). *Radicalisation et violence, au coeur de l'humanité*. La Libre Belgique, p. Nat_42.

K.T. (2019, 12 octobre). *"Les Sauvages" : laïcité, fraternité, radicalisation*. La Libre Belgique, p. Mom_28.

D.N. (2019, 14 novembre). *3 Questions à Tilman Mayer*. La Libre Belgique, p. Nat_15.

Paquet, P. (2020, 2 janvier). *Une histoire allongée de la guerre froide*. La Libre Belgique, p. Nat_14.

Boutte, T. (2020, 15 janvier). *"Les femmes sont aussi dangereuses que les hommes"*. La Libre Belgique, p. Nat_39.

Lamfalussy, C. (2020, 18 mai). *Le djihadisme français*. La Libre Belgique, p. Nat_27.

Lamfalussy, C. (2020, 13 juillet). *Promenade de la Mémoire*. La Libre Belgique, p. Nat_16.

La Libre 5. (2020, 24 octobre). *"J'ai subi des discriminations pendant toute mon adolescence"*. p. Nat_21.

Ch. Ly. (2020, 17 décembre). *Huit ans de prison pour Metin Karasular et cinq ans pour Michel Catino*. La Libre Belgique, p. Nat_20.

AFP. (2021, 28 juin). *Trois tués dans une attaque au couteau à Wurtzbourg*. La Libre Belgique, p. Nat_17.

Braun, V. (2021, 30 juin). *"Avec Raïssi, aucun dialogue ne sera possible"*. La Libre Belgique, p. Nat_14.

Legge, J. (2021, 30 septembre). *Pour l'ex-otage Nicolas Hénin, "la priorité est que les terroristes soient mis hors d'état de nuire"*. La Libre Belgique, p. Nat_15.

AFP. (2021, 16 octobre). *L'auteur de l'attaque à l'arc placé en détention en milieu médicalisé*. La Libre Belgique, p. Nat_25.

AFP. (2021, 25 octobre). *Facebook reste sur la sellette*. La Libre Belgique, p. Nat_16.

Ch. Ly. (2021, 16 décembre). *Devant la cour d'assises, les pères des kamikazes de Bruxelles décrivent leur impuissance*. La Libre Belgique, p. Nat_17.

c. Période 3

Lamfalussy, C. (2022, 10 février). *"Je n'ai tué, ni blessé, personne"*. La Libre Belgique, p. Nat_13.

Lorfèvre, A. (2022, 6 avril). *"L'état d'urgence, les mesures exceptionnelles sont des bombes à retardement qui menacent les démocraties"*. La Libre Belgique, p. Cult_5.

S. G. (2022, 11 avril). *PS et LR : La chute des deux piliers de la Ve république*. La Libre Belgique, p. Nat_5.

La Libre 6. (2022, 20 août). *L'Alaska, improbable laboratoire politique*. p. Nat_2.

Guillaume, T. (2022, 29 novembre). *Comment la Belgique a revu sa lutte contre l'islam radical violent*. La Libre Belgique, p. Nat_5.

J. La. (2022, 30 novembre). *Smaïl et Ibrahim Farisi*. La Libre Belgique, p. Nat_5.

G.T. (2023, 26 janvier). *Une inquiétante escalade*. La Libre Belgique, p. Nat_19.

Vereecke, J. (2023, 7 mars). *Stop à la déconstruction du genre !* La Libre Belgique, p. 32-33.

J. La. (2023, 31 mars). *Des experts témoignent du passage à l'acte terroriste*. La Libre Belgique, p. 13.

Benayad, M. (2023, 31 mars). *Les informations sur les personnes fichées par l'Ocam seront dorénavant mieux partagées*. La Libre Belgique, p. 12.

J. La. (2023, 16 septembre). *Le profil des terroristes du 22 mars 2016 décrypté*. La Libre Belgique, p. 5.

Benayad, M. (2023, 19 octobre). *Y a-t-il eu des failles dans le travail de la police et de la justice ?* La Libre Belgique, p. 7.

Baus, M., & Guillaume, T. (2023, 20 novembre). *Dans les écoles francophones, la radicalisation demeure un sujet sensible*. La Libre Belgique, p. 4-5.

K.T. (2024, 7 février). *Amal*. La Libre Belgique, p.12.

AFP. (2024, 18 mai). *Attaque contre une synagogue, l'auteur abattu*. La Libre Belgique, p. 23.

Braun, V. (2024, 21 mai). *Raïssi s'efface, au profit de plus radical que lui ?* La Libre Belgique, p. 56.

Mathieu, F. (2024, 23 novembre). *Mineurs tueurs : l'urgence sociétale*. La Libre Belgique, p. 64.

Mathieu, F. (2024, 14 décembre). *Bayrou au front pour libérer l'otage "France"*. La Libre Belgique, p. 64.

Heyrendt, H. (2025, 26 mars). *Roberto Minervini choisit le western pour ausculter les divisions de l'Amérique*. La Libre Belgique, p. 39.

Lorfèvre, A. (2025, 30 avril). *La dérive démocratique - "Donald Trump met à l'épreuve la démocratie libérale aux États-Unis"*. La Libre Belgique, p. 6.

J. La. (2025, 30 juillet). *Terroriste un jour, terroriste toujours ?* La Libre Belgique, p. 7.

3. L'avenir

a. Période 1

Huet, E. (2016, 12 novembre). *Les pistes à l'étude pour lutter contre la radicalisation*. L'Avenir, p. BrabantWallon_4.

L'Avenir 1. (2016, 20 décembre). *SAINT-LÉGER / MUSSON*. p. LocLuxembourg_17.

L'Avenir 2. (2016, 21 décembre). *Perquisition à Tempelhof*. p. BrabantWallon_6.

Mi.D. (2016, 26 décembre). *L'appel*. L'Avenir, p. BrabantWallon_16.

L'Avenir 3. (2016, 29 décembre). *Une section « déradicalisation » à la prison d'Ittre*. p. LocBrabantWallon_3.

Evrard, T. (2017, 26 janvier). *Le dispositif antiradicalisme en place*. L'Avenir, p. BrabantWallon_7.

Rensonnet, J. (2017, 20 mars). « "Déradicaliser", je sais pas ce que c'est ». L'Avenir, p. BrabantWallon_2.

L'Avenir 4. (2017, 27 avril). *Attentat à la machette : le dernier suspect libéré*. p. LocBasSambre_17.

Huet, E. (2017, 16 mai). *La Fédé s'arme contre le radicalisme*. L'Avenir, p.4.

J.-Cl. F. (2017, 30 mai). *La radicalisation violente des jeunes*. L'Avenir, p. LocLuxembourg_6.

A.M. (2017, 22 juin). *Un téléphone vert, 24 h sur 24*. L'Avenir, p. LocNamur_8.

L'Avenir 5. (2017, 20 juillet). *Il est condamné après avoir voulu partir en Syrie*. p. LocJourVerviers_6.

Doux fils, J. (2017, 25 août). *Grand cru et « tous pour tous » au Jardin Passion*. L'Avenir, p. LocBasSambre_2.

B.W. (2018, 6 avril). *Douze nouveaux mois d'actions*. L'Avenir, p. LocBasSambre_9.

Huet, E. (2018, 30 mai). *Prisons : « La Communauté française ne fait pas son boulot »*. L'Avenir, p. BrabantWallon_5.

Phi. Le. (2018, 30 mai). *Près de 450 détenus « radicalisés »*. L'Avenir, p. BrabantWallon_6.

L'Avenir 6. (2018, 12 juin). *Le défi majeur de la sortie de prison*. p. BrabantWallon_5.

Leruth, P. (2018, 20 septembre). *Policier agressé : l'auteur inculpé de tentative de meurtre*. L'Avenir, p. BrabantWallon_12.

Du, C. (2018, 26 septembre). *Détecter les signes de radicalisation*. L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_5.

Stever. (2018, 5 décembre). « *La radicalisation n'a pas disparu* ». L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_3.

Huet, E. (2018, 14 décembre). *L'auteur de l'attentat a été abattu*. L'Avenir, p. 12.

b. Période 2

L'Avenir 7. (2019, 9 janvier). *Nemmouche, un parcours étonnant*. p. BrabantWallon_19.

Dt, J.-P. (2019, 30 janvier). « *On est dans le même bateau* ». L'Avenir, p. LocLuxembourg_7.

Huet, E. (2019, 9 Février). *Radicalisation : l'affaire de toutes les Communes*. L'Avenir, p. 4.

L'Avenir 8. (2019, 1^{er} mars). *Dévoilées : destin de trois générations*. p. BrabantWallon_19.

Belt, J. (2019, 28 mars). *Wanze relance l'action de prévention à la radicalisation*. L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_2.

Huet, E. (2019, 3 mai). *46 Communes contre le radicalisme*. L'Avenir, p. BrabantWallon_5.

Lj, P. (2019, 17 mai). *Une cellule radicalisme lancée sur le Plateau*. L'Avenir, p. LocJourVerviers_13.

P.L. (2019, 22 mai). *À Cannes avec Ahmed, Sibyl, Pedro....* L'Avenir, p. LocCourrier_10.

No, J. (2019, 5 juin). *Aucun cas détecté par la CSIL*. L'Avenir, p. LocBasSambre_3.

Noël, J. (2019, 5 juin). *Le radicalisme pris à la gorge par les acteurs sociaux*. L'Avenir, p. LocBasSambre_2.

E.L. (2019, 12 septembre). *Bientôt une cellule intégrale de sécurité ?* L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_5.

Den, P. (2019, 16 novembre). *Le débat pour combattre le radicalisme*. L'Avenir, p. LocCourrier_6.

Longrie, T. (2020, 4 janvier). *Une cellule radicalisme mise en place*. L'Avenir, p. LocHuyWaremmes_8.

L'Avenir 9. (2020, 31 août). *Tollé face à la radicalisation du mouvement « anti-corona »*. p. BrabantWallon_9.

L'Avenir 10. (2021, 30 janvier). *Dévoilées*. p. BrabantWallon_31.

L'Avenir 11. (2021, 22 mars). *#Investigation : Salah Abdeslam*. p. BrabantWallon_15.

Le, E. (2021, 31 mars). *Le grand frère sympa*. L'Avenir, p. BrabantWallon_19.

Huet, E. (2021, 4 mai). *Gauchistes et islamistes au destin commun ?* L'Avenir, p. BrabantWallon_9.

Huet, E. (2021, 2 octobre). *Terroristes terrorisés ?* L'Avenir, p. BrabantWallon_28.

L'Avenir 12. (2021, 15 octobre). *L'attaque à l'arc serait un acte terroriste.* p. BrabantWallon_12.

Huet, E. (2021, 26 novembre). « *Pomme cassis framboise* », le pseudo décalé du terroriste *Hadfi*. L'Avenir, p. BrabantWallon_14.

c. Période 3

L'Avenir 13. (2022, 3 février). *La ministre de la Défense à La Fraternelle.* p. LocCourrierEscaut_8.

L'Avenir 14. (2022, 7 février). *Le Jeune Ahmed.* p. BrabantWallon_15.

Boileau, C. (2022, 17 juin). *La dernière partition de Jean-Luc Mélenchon.* L'Avenir, p. 12.

Huet, E. (2022, 12 novembre). *Yassine Mahi connu pour son radicalisme depuis 2015.* L'Avenir, p. BrabantWallon_3.

P., M. (2023, 17 janvier). *Enquête à Tournai.* L'Avenir, p. BrabantWallon_17.

C., Ph. (2023, 21 janvier). *Contrôler plus les poids lourds dans le centre-ville d'Athus.* L'Avenir, p. LocLuxembourg_5.

L'Avenir 15. (2023, 31 janvier). *Les signes de radicalisation d'Ibrahim El Bakraoui.* p. BrabantWallon_6.

Huet, E. (2023, 7 février). *Krayem, celui qui aurait dû faire plus de ravage.* L'Avenir, p. BrabantWallon_8.

Huet, E. (2023, 17 février). *Smaïl Farisi : « La seule allégeance qu'il connaît, c'est à Interbros ».* L'Avenir, p. 8.

L'Avenir 16. (2023, 1^{er} avril). *Un meilleur suivi des personnes fichées.* p. 12.

Wolwertz, A. (2023, 18 octobre). *Radicalisation et « contexte favorable ».* L'Avenir, p. 4.

L'Avenir 17. (2023, 3 novembre). *La mère du terroriste accuse le père.* p. 13.

Fouarge, F. (2023, 20 décembre). *Un coordinateur pour accompagner nos communes rurales à détecter le radicalisme.* L'Avenir, p. 21.

Lepoutte, P. (2024, 20 janvier). « *Il n'y a que l'éducation pour nous sauver* ». L'Avenir, p. 20.

L'Avenir 18. (2024, 23 janvier). « *Amal* » décroche le prix (du public) de la meilleure fiction. p. 1.

L'Avenir 19. (2024, 18 mai). *La police abat un homme qui s'en prenait à une synagogue*. p. 14.

L'Avenir 20. (2024, 18 mai). *La Slovaquie plongée dans l'incertitude*. p. 15.

C., C. (2025, 29 janvier). *Jouer avec le feu - Les braises du radicalisme*. L'Avenir, p. 41.

De Hoe, D. (2025, 21 juin). *Soupçons de radicalisation au collège de Hannut*. L'Avenir, p. 22.

H.H. (2025, 13 août). *Au bord du monde - À la lisière de la folie*. L'Avenir, p. 33.

Résumé

Alors que la radicalisation domine les débats sécuritaires européens à la suite d'événements terroristes et à la montée des extrémismes, ce terme mobilisé massivement mérite d'être interrogé dans sa construction médiatique. Le présent mémoire propose une analyse qualitative diachronique du traitement médiatique du terme radicalisation dans la presse écrite belge francophone de 2016 à 2025. Ce travail s'inscrit dans le contexte belge post-attentats de Bruxelles, marqué par une institutionnalisation rapide des politiques de prévention. Dès son émergence dans les années 2000, le concept a suscité de nombreuses controverses. Son flou définitionnel, sa charge normative et ses effets performatifs soulèvent des interrogations quant à ses usages et aux mécanismes de construction du problème public qu'il désigne. Afin de répondre à nos interrogations, nous avons élaboré une méthodologie d'analyse qualitative de contenu articulant trois dimensions : l'analyse thématique, l'analyse des cadrages et l'analyse diachronique comparant trois périodes (2016-2018, 2019-2021 et 2022-2025). Le corpus comprend des articles de trois titres : Le Soir, La Libre Belgique et L'Avenir.

L'analyse révèle des évolutions contrastées. La première période (2016-2018) se caractérise par un usage largement non questionné du terme (87%) et un cadrage dominant associant radicalisation et islam (56%). Les cadrages sécuritaire et intégrationniste coexistent, portés majoritairement par des sources institutionnelles (70%) qui s'imposent comme définisseurs primaires. La deuxième période (2019-2021) voit émerger une diversification avec l'introduction de nouvelles formes de radicalisation, notamment d'extrême droite et en ligne. Le degré de réflexivité progresse pour La Libre Belgique grâce aux formats culturels. La troisième période (2022-2025) confirme cette diversification avec une place accrue accordée à la radicalisation d'extrême droite, écologique et liée au narcotrafic. Le cadrage religieux islamique recule globalement mais demeure significatif (44%), et la réflexivité progresse pour Le Soir et L'Avenir. L'analyse comparative révèle des profils éditoriaux distincts. Le Soir se distingue par une approche équilibrée et diversifiée avec une progression notable de la réflexivité. La Libre Belgique présente une variabilité marquée entre orientations sécuritaire et intégrationniste. L'Avenir se caractérise par une orientation sécuritaire dominante, privilégiant la couverture des politiques publiques locales wallonnes.

Trois constantes structurelles traversent l'ensemble du corpus. Le terme radicalisation demeure majoritairement employé de manière non questionnée. L'usage critique reste extrêmement rare. La parole des personnes considérées comme radicalisées occupe une place très limitée, demeurant principalement objectivées au sein de cadres judiciaires ou sécuritaires.

L'ambition de ce travail est double : identifier les évolutions sémantiques et discursives du terme en documentant les variations de cadrage et comprendre les logiques médiatiques sous-jacentes. La discussion théorique met en lumière le fonctionnement du terme comme « notion pratique » naturalisée malgré son flou conceptuel, le rôle des définisseurs primaires dans la construction du problème public et la persistance d'une association entre islam et radicalisation révélatrice de mécanismes de confessionnalisation.

En conclusion, ce mémoire démontre que le terme radicalisation fonctionne dans le discours médiatique francophone belge comme une évidence journalistique mobilisée pour désigner des processus variés sans remise en question fondamentale. Si une diversification des formes évoquées et une progression relative de la réflexivité s'observent dans la période récente, le cadrage dominant axé sur l'islam, l'usage majoritairement non questionné et la faible place accordée à la parole des personnes ciblées demeurent des constantes structurelles qui interrogent le rôle des médias dans la construction d'un problème public aux contours flous mais aux effets sociaux et politiques bien réels.

Mots clés : radicalisation, cadrage médiatique, sociologie des problèmes publics, presse écrite, Belgique francophone